6 26 48

L'ANARCHIE
MÉDICINALE,
OU
LA MEDECINE

CONSIDE'RE'E COMME NUISIBLE A LA SOCIÉTÉ.

Par M. J. E. GILIBERT, Docteur en Médecine, de la Faculté de MONTPELLIER, aggrégé au College des Médecins de LYON, Professeur de Botanique, d'Anatomie & de Chirurgie.

Indolui rursum generis humani vicem, quod in se grassari tamdiu hanc inscitiam patiatur, atque interdum vitæ spem pretiemat, unde mors certissima proficiscatur.
MONT.

TROISIEME PARTIE.

NEUCHATEL,
M. DCC. LXXII.

9671

L'ANARCHIE *MEDICINALE*, OU *LA MEDECINE* CONSIDE'RE'E COMME NUISIBLE A LA SOCIE'TE'.

TROISIEME PARTIE.

SUITE DE LA CINQUIEME SECTION, CHAPITRE TROISIEME.

Moyens de rendre la médecine auſſi certaine qu'elle peut la devenir.

CE n'eſt pas aſſez d'avoir élevé des ſujets pour la médecine, dès

leur plus tendre enfance. Pour rendre l'art de guérir utile à la société, il faut encor leur fournir un corps de doctrine capable de satisfaire des esprits que l'on a eu soin de préserver des erreurs. La science médicinale telle qu'on l'enseigne communément, bien loin de contenter nos éleves, leur feroit certainement regretter le tems qu'ils lui ont consacré. Nous avons fait voir dans quelles épaisses ténebres elle est plongée. Toutes les parties isolées n'offrent qu'incertitude, expériences mal-faites, observations douteuses. Les plus célebres artistes conviennent que la philosophie est précaire & abusive; cependant ce tableau affligeant bien loin de rebuter nos éleves, ne servira qu'à ranimer leur courage. Si nous n'avons pas manqué notre but, ils sentiront qu'eux seuls, & ceux qui ont été accoutumés dès l'enfance à préférer l'amour de la vérité à toute autre passion, sont appellés à procurer la réforme desirée

depuis si long tems. Pour y parvenir, ils se convaincront que leur premiere démarche doit tendre à faire séparer la médecine proprement dite, d'avec ce que l'on peut appeller la physique médicinale. Il sentiront que la premiere doit être la base de la seconde; mais que celle-ci ne doit ni ne peut lui prêter aucun secours. Frappés de cette vérité, ils concentreront tous leurs efforts sur les faits médicinaux, ils rassembleront avec soin toutes les observations qui pourront être soumises à la pierre de touche, d'un doute philosophique; ils s'aideront dans leurs recherches des compilations de tous leurs prédécesseurs.

Pour travailler avec fruit à un si vaste édifice, ils ne perdront jamais de vue les préceptes d'une saine logique médicinale. Elle leur apprendra qu'ils doivent apprécier tous les faits, selon qu'ils sont plus ou moins utiles pour l'exercice de la médecine; ils tourneront leurs re-

gards vers les obſervations cliniques qui ſeules conſtituent le médecin. Exempts de préjugés, ils les recevront de toute main, ſe réſervant à eſtimer leur valeur; ils ne mépriſeront donc ni les avis du peuple, ni ceux de cette foule d'intrus qui ſe mèlent malheureuſement de voir des malades. En attendant qu'il plaiſe aux puiſſances de les mettre dans l'impoſſibilité de faire le mal, ils recueilliront avec ſoin leurs bons & mauvais ſuccès; ils s'attacheront ſur-tout aux médecins de génie, qui ayant ſenti de bonne heure la futilité des principes de l'école, ſe ſont livrés à un empiriſme rationel. Eux ſeuls pourront leur fournir les matériaux néceſſaires pour établir les regles de la pratique. Tous les autres ne ſerviront le plus ſouvent qu'à leur donner les moyens de connoître les ſentiers ténébreux de l'erreur, & ſes funeſtes conſéquences.

Dès qu'ils auront raſſemblé toutes

les observations connues, ils les réduiront en corps de doctrine. Réuniſſant celles qui ſont ſemblables, ſéparant celles qui different, ils enchaineront touts les faits, en ſuivant l'ordre des naturaliſtes. L'immortel *Sauvage* leur préſentera un excellent canevas, pour diſpoſer tous les faits qui ſe rapportent aux maladies; mais ils n'oublieront pas d'examiner toutes leurs obſervations: éclairés des regles d'une ſaine logique, il leur ſera aiſé de noter les expériences qui ont été mal faites, les obſervations incomplettes, &c.

En ſuivant cette méthode, ils ne tarderont pas à s'appercevoir que la plupart des maladies ont été mal décrites, que très-peu de médecins ont eu aſſez de zele & de patience pour noter jour par jour tous les phénomenes de la ſanté & de la maladie; que cette négligence a donné lieu à cette multitude de contradictions qu'on obſerve dans les écrits de tous nos praticiens. Ils feront

voir que les tableaux d'une même eſpece d'infirmité ſont rarement reſſemblans, qu'ils ſont le plus ſouvent inutiles, pour diſtinguer les eſpeces & les variétés des maladies, vû qu'ils ſont incomplets. La même négligence ſera encore plus frappante dans le jugement que les médecins ont porté des remedes. Ayant preſque tous ignoré le pouvoir de la nature, ils ont attribué à leurs arcanes des ſuccès qui lui étoient uniquement dûs. Cette erreur importante a donné lieu à cette foule de contradictions qui deshonnorent depuis ſi longtems l'art de guérir. Les uns ordonnent preſque toujours des médicamens contraires à ceux que preſcrivent leurs prédéceſſeurs ou leurs contemporains.

Toutes ces remarques jetteront nos réformateurs dans une défiance univerſelle, ſur toutes les obſervations qu'ils auront raſſemblées. Ils s'appercevront bientôt qu'ils doi-

vent travailler ſur un plan uniforme, qu'ils doivent non-ſeulement ſonger à augmenter leurs richeſſes; mais encor, à vérifier toutes celles qu'ils ont hérité de leurs dévanciers. Pour y parvenir, ils s'occuperont long-tems à étudier avec ſoin tous les obſtacles que l'ignorance, les préjugés, la ſuperſtition ont ſemé dans la carriere qu'ils ſe propoſent de parcourir. D'un autre côté, ils imagineront les moyens de donner déſormais à la doctrine médicinale toute la certitude dont elle eſt ſuſceptible.

PREMIER MOYEN

DE PERFECTIONNER LA MÉDECINE.

Dreſſer une hiſtoire fidele de tous les phénomenes de la ſanté.

IL eſt inutile d'inſiſter ſur l'utilité de ce travail. L'homme ſain eſt le point de comparaiſon d'où partent les vrais praticiens. Les maladies ne ſont que des altérations dans les fonctions de l'économie animale. Comment eſpérer de s'en former des idées exactes, ſi on ne connoit pas l'état naturel des organes qui ſont les ſujets de ces fonctions? Dans tous les tems, les médecins ont ſenti l'importance de l'étude de la ſanté; mais ils ne ſe ſont pas tous formé des plans de recherches aſſez circonſcrits, relativement à la véritable utilité de leurs obſervations. Les uns per-

ſuadés que la pratique devoit tirer de grands ſecours de l'anatomie, ont paſſé leur vie à étudier & à décrire toutes les parties ſenſibles du corps humain. Ils ont pouſſé leur attention ſur toutes les minuties, ſur les organes les plus imperceptibles. D'autres prétendant que le flambeau de la médecine devoit être fourni par la phyſique, ont cherché à connoître les cauſes de tous les mouvemens. Ils ont animé les découvertes des premiers; en remontant des effets aux cauſes ils ont cru avoir ſaiſi l'enchainement de tous les phénomenes. Un très-petit nombre, comme les Stalhiens, ont ſenti que ces deux genres de connoiſſances n'étoient pas auſſi utiles pour la guériſon des maladies qu'on ſe l'imaginoit. Ils ont avancé avec un ton de perſuaſion, qui mérite toute notre attention, que la véritable ſcience utile ne devoit rouler que ſur une notion claire & préciſe des parties

ſenſibles, & ſur-tout de tous les mouvemens de ces parties, & de celles dont nous ne pouvons pas nous former des images fideles. Par exemple, ils s'inquietent fort peu de connoître la cauſe de la digeſtion, de même que toutes les fibres, les glandes, les vaiſſeaux de l'eſtomac, & des parties environnantes; mais ils s'attachent à ſuivre tous les phénomenes qui précedent, accompagnent, ſuivent la ſomption des alimens. Ils voudroient que l'on fit attention à ces mouvemens extraordinaires des glandes ſalivaires à la vue des alimens, au moment d'un grand appétit, à cette inquiétude générale, à cet engourdiſſement, à cet embarras vers la région moyenne du tronc, à cette effuſion de ſalive, à ce rétabliſſement prompt des forces au moment de la chute des alimens, au friſſonnement qui s'annonce au commencement de la digeſtion, à la peſanteur de la tête, à la perte du

ſommeil, à cette incapacité de toute application d'eſprit, &c. &c. &c.

S'ils étudient les mouvemens des vaiſſeaux ſanguins, ils s'inquiéteront peu des cauſes imaginées, ou plutôt imaginaires, de la ſiſtole & de la diaſtole du cœur; mais ils calculeront le nombre des vibrations des arteres dans les différens âges, dans les différens ſexes, dans les différens tempéramens, dans les divers climats. Ils s'aſſureront ſi les pulſations ſont plus nombreuſes pendant le ſommeil que pendant la veille, à jeun qu'après les repas, lorſqu'on a beaucoup mangé que lorſque l'on s'eſt ſoumis aux loix de la ſobriété.

Par ces exemples, il eſt aiſé de voir qu'ils s'attachent aux phénomenes ſenſibles. C'eſt la collection de ces phénomenes, qui conſtitue ce qu'ils appellent l'hiſtoire de la ſanté. Quelques efforts que ces ſages médecins ayent fait juſqu'à ce

jour, cette précieuſe hiſtoire n'eſt pas à beaucoup près auſſi complette que l'on ſeroit en droit de l'exiger. Nous connoiſſons à peine ce que nous appellons tempérament ou modifications générales, communes à pluſieurs ſujets. Nous avons très-peu de faits ſur l'hiſtoire naturelle des opérations de l'ame, & des organes qui ſemblent lui obéir. Tout ce que l'on a ecrit ſur l'hiſtoire des nerfs, leurs fonctions, leurs uſages, leurs influences ſur les organes qu'ils pénetrent, eſt très-imparfait à tous égards. Nous trouvons peu de faits ſur les forces muſculaires, reſpectivement aux différens ſexes, aux différens peuples, aux différens tempéramens. Avons-nous ſeulement un tableau fidele des phénomenes que nous preſente le ſommeil, l'acte vénérien, l'application, la tenſion de l'eſprit, les différentes ſécrétions, les excrétions? Ces ſujets, & mille autres, ſont peu éclaircis, pluſieurs ſont à peine ébauchés. Pourquoi cela? C'eſt que

ceux qui s'en ſont occupé ont preſque tous ignoré les vrais moyens de les connoître, & la ſaine méthode de les étudier. Ils ont cru qu'en s'abandonnant à des hypotheſes, ou à des notions purement mécaniques, ils trouveroient des fils d'Ariadne, pour ſe tirer du labyrinthe de l'économie animale; mais ils ſe ſont trompé groſſiérement. Le ſeul moyen de dreſſer une hiſtoire certaine du corps humain, c'eſt de s'attacher aux faits, d'en raſſembler tous les détails; mais ſurtout de s'aider de l'hiſtoire des maladies. Elle ſeule peut nous faire faire quelque pas au-delà de l'obſervation ſtricte. L'analogie bien dirigée ſur les rapports du corps ſain & malade, peut fournir une foule de conſéquences lumineuſes, qui, en éclairant la ſaine théorie, jetteront les vrais fondemens d'une pratique inébranlable. Commençons donc la réforme médicinale, en travaillant avec ardeur à faire des

deſcriptions complettes de tous les mouvemens obſervables dans l'économie animale; décrivons-en toutes les modifications, étudions l'homme dans tous les âges, dans toutes les circonſtances. Chaque moment de notre vie nous fournira de nouvelles lumieres. Sur-tout, étudions-nous nous-mêmes, réfléchiſſons mûrement ſur nos ſenſations, dans le moment que nous nous livrons au ſommeil, dans les mouvemens volontaires, involontaires; ſuivons le jeu de nos paſſions, ne laiſſons échapper aucun des phénomenes qu'elles nous préſentent. La matiere eſt preſque neuve, peu de médecins ont eu le génie aſſez obſervateur pour recueillir l'ample moiſſon que cette partie de l'art offre chaque jour. Quelle foule d'idees ne nous fournira pas la ſérie de nos opérations ſpirituelles? Penſez y mûrement, vous trouverez une multitude de faits précieux qui crevent les yeux. Par exemple, fait-on com-

munément que les enfans voyent tous les objets plus grands que les adultes? A-t-on arrêté quelles sont les facultés qu'ils développent les premieres, s'ils en ont réellement de plus actives que les adultes? Sait-on si dans leur plus tendre enfance, la nature ne leur fait pas déjà sentir les feux de la concupiscence? A-t-on assez observé les vieillards, pour pouvoir dresser la suite de l'affoiblissement de leurs facultés naturelles, vitales & animales? Sur tout cela, nous n'avons que des à peu près, ou tout au plus des idées chimériques, déduites de quelques observations populaires, générales, &c.

SECOND MOYEN.

En composant l'histoire des indispositions, créer l'art de prévenir les maladies.

LA partie de la médecine la plus certaine, & celle qui mériteroit aux praticiens les plus grands éloges, c'est sans contredit, l'art de prévenir la plupart des maladies, ou d'en arrêter le progrès, lorsqu'elles ne font que germer. Pour nous en convaincre, nous n'avons qu'à parcourir nos livres de thérapeutique; nous verrons sur-tout, si nous joignons notre propre expérience aux assertations des écrivains, que les maladies aigues doivent souvent leur guérison à la nature, que plusieurs maladies chroniques obéissent en grande partie à la même puissance; que celles à la guérison

desquelles le médecin porte ses prétentions, trompent presque toujours son attente, & refusent opiniâtrement d'obéir à ses loix. Mais lorsqu'il entreprendra de tracer aux hommes des préceptes de diette, lorsqu'il leur annoncera que s'ils sont dociles à sa voix, il peut les préserver de presque toutes les maladies, qu'il est en son pouvoir d'en étouffer une grande partie dès leur naissance, alors ses promesses pourront trouver leur exécution, si ceux qui l'écoutent veulent seconder ses efforts.

Les anciens, moins raisonneurs que les modernes, avoient entrevû les routes de la perfection médicinale. Ils faisoient tous leurs efforts pour augmenter le trésor des faits diététiques. Ils observoient avec soin les variations de l'air, les effets des alimens; ils avoient sagement divisé les infirmités humaines en simples indispositions, & en maladies proprement dites. Celse qui

nous offre souvent les vrais modeles d'excellens traités médicinaux, à composé des chapitres entiers sur les indispositions. Il donne des préceptes aux personnes qui ont l'estomac foible, à ceux qui souffrent quelques incommodités habituellas, à la tête & aux yeux, &c. Mais tout ce qu'il rapporte à cet égard, joint à ce que les modernes y ont ajouté, ne forme pas encor une suite de faits assez multipliés, pour pouvoir en dresser des canons de pratique sûrs & infallibles. On peut même avancer sanscraindre d'être contredit par les vrais artistes, que cette partie de l'art est la moins avancée. Pour en convaincre ceux qui n'auront pas tourné leur vue vers ces objets, exposons en peu de mots ce que nous croyons être en droit de desirer à cet égatd. Nous aurons une excellente histoire des indispositions, lorsque nous connoîtrons les effets les plus directs des choses que les scholastiques ont ap-

pellées, *non-naturelles*; comme les alimens, les boissons, l'air, la veille, le sommeil, le repos, les excrétions, &c. Le médecin qui voudra donc s'assurer d'un corps de doctrine à cet égard, doit rassembler avec soin tout ce que les anciens & les modernes ont écrit sur ce sujet. S'il exécute ce grand ouvrage avec méthode, il ne tardera pas à s'appercevoir des vices qui défigurent les dogmes de ses prédécesseurs. Il verra dans la partie pratique proprement dite une multitude de faits mal décrits, la négligence des observateurs percera à chaque pas; il s'assurera qu'ils ont omis une multitude de circonstances essentielles, & de modifications qui seules peuvent fournir des résultats certains. Il verra avec surprise que plusieurs préceptes très-graves ayant été déduits d'hypotheses arbitraires, ont cependant été proposés comme le fruit d'une foule d'observations. Que les modernes ont adopté com-

me bien vérifiés, plusieurs phénomenes qui tenoient aux climats des anciens médecins; qu'ils les ont lourdement adapté à des pays d'une température très-différente; que les anciens livrés à une superstition grossiere, ont souvent déduit de cette source bourbeuse, plusieurs préceptes insuffisans.

Les modernes lui fourniront plusieurs dogmes qu'ils ont seulement puisés dans les expériences faites *in vitro*, *extra vasa*. Entichés des corrollaires chimico-physiques, ils en ont déduit une grande partie des canons diététiques. En parcourant avec soin tous les monumens anciens & modernes, il trouvera peu de faits isolés décrits selon toutes les rigueurs de; l'art de toutes parts il recevra des vérités générales, des abstractions circonscrites; mais il n'appercevra point les matériaux de ces abstractions. Conduit par un sage pyrrhonisme, il sera autorisé à douter de tous ces dogmes, en

voyant que leurs auteurs ont été très-négligens contemplateurs des phénomenes de la nature, en voyant que le plus souvent ennuyés de la lenteur de l'observation, ils se sont abandonnés aux spéculations, pour remplir les vuides que la brièveté de la vie, leur négligence, ou le manque d'occasions ne leur permettoient pas de remplir. Son doute augmentera, dès qu'il s'appercevra que tous les maîtres anciens & modernes n'ayant pas indiqué les préceptes qu'ils avoient déduits de la seule observation, les ont confondus avec ceux qu'ils avoient tirés des théories précaires, de la superstition, &c, il se croira en droit de suspendre son jugement, de regarder presque tout ce qui a été fait comme non avenu, & de travailler sur un nouveau plan.

Pour vous assurer de la vérité de toutes ces assertions générales, lisez avec attention *Gallien* sur les alimens,

Lemery, *Hoffman* ; confrontez leurs dogmes, ſuivez-en la généalogie, vous trouverez à chaque page de leurs écrits, des preuves des défauts que nous venons de leur reprocher. Ajoutez encore qu'ils ont tous un penchant invincible à déduire de quelques obſervations, des préceptes généraux ; ce qui, comme il eſt aiſé de le prouver, met leurs dogmes preſque toujours en défaut, dès que l'on veut les réduire en pratique. Si donc nous voulons procurer à cette partie de l'art de guérir, toute la certitude dont elle eſt ſuſceptible, nous ne devons laiſſer échapper aucune occaſion d'accumuler des faits iſolés. Chaque artiſte doit commencer ſes recherches, en s'obſervant lui-même avec toute l'attention dont il ſera capable ; il doit enregiſtrer jour par jour toutes les révolutions qu'il éprouve dans la veille, après le ſommeil, à la ſuite des excrétions, de la ſomption, des alimens & des boiſſons, dans les variations

variations de l'air, &c. Ces observations seront d'autant plus précieuses, qu'il transmettra à ses contemporains une foule de circonstances essentielles, qu'il ne pourroit se flatter de recueillir en tournant ses vues uniquement sur ceux qu'il fréquente. Souvent leur rapport est faux, inexact, ils grossissent l'objet, ou le diminuent. D'ailleurs l'artiste est rarement témoin oculaire, &c.

Si tous les médecins se donnoient cette tâche pendant un siecle, nous aurions bientôt un corps de doctrine inébranlable. Alors seulement, nous pourrions prononcer sur le dépôt que nous ont laissé nos ancêtres. En adaptant leurs préceptes aux faits, nous distinguerions ceux qui ont été les résultats de l'expérience, d'avec ceux qui ont une origine honteuse & incertaine.

Si tous les médecins travailoient avec ardeur à cette partie de l'art, comme leurs relations seroient différentes, parce qu'ils ont chacun

leurs goûts, leurs passions. Ces observations réunies renfermeroient infailliblement toutes les exceptions nécessaires pour soutenir les canons diététiques. Les uns s'astraignant par choix à une vie austere, obéissant exactement aux loix de la sobriété, feroient voir quelles sont les maladies que l'on peut éviter par cette méthode; d'autres, en se livrant par goût ou par occasion aux excès, fourniroient les matériaux des préceptes positifs.

Leurs recherches ne se borneroient pas à s'observer, ils tourneroient souvent leur vue sur les causes générales de la mortalité de l'espece humaine. Ceux qui seroient renfermés dans les grandes villes, en confrontant leurs observations avec celles qui seroient publiées par les médecins de campagne, pourroient effrayer les magistrats, en leur faisant l'énumération des maux affreux qui suivent l'entassement des hommes dans une même enceinte,

ils leur dépeindroient sur-tout les calamités effrayantes qu'entrainent les cimetieres, les boucheries, les hôpitaux, les manufactures, les latrines, ce qui conduiroit à plusieurs préceptes très-importans. Ils feroient voir la possibilité de purger nos villes de tous ces fléaux, la différence des effets de tous ces centres généraux d'infection, d'avec ceux qui en résulteroient s'ils étoient divisés, isolés; ils démontreroient les suites funestes de ces lazareries immenses qui causent plus de maladies qu'elles ne procurent de guérisons: ils proposeroient des moyens simples, peu dispendieux, d'éviter tous les maux qui partent en abondance de toutes ces sources de putridité. Par exemple, ne pourroit-on pas rendre plus saine une ville baignée par deux rivieres, en procurant un lavage journalier? Ne pourroit-on pas rétablir dans cette ville le pavage en pente comme on le pratiquoit ci-devant? Ne pro-

cure-t-il pas mieux l'écoulement des immondices, que ce pavé plat qui en rendant les rues impraticables dans les tems pluvieux, n'eſt utile qu'aux gens à voiture qui ne conſtituent pas la millieme partie des citoyens? Ne pourroit-on pas reléguer les tanneurs, les teinturiers, & tous les ouvriers qui infectent la ville, dans la plaine ſituée le long du beau fleuve qui en baigne les remparts? Ne pourroit-on pas après notre mort rendre à des terres ſtériles les principes conſtitutifs de notre être, au lieu d'infecter nos temples de nos cadavres empeſtés? Mais pour faire jouir nos concitoyens de tous les biens que la médecine bien adminiſtrée pourroit leur procurer, il faudroit faire un établiſſement qui immortaliſeroit ſon fondateur; celui d'un bureau de police médicinale qui ſoutenu par la puiſſance ſouveraine, pourroit ſeul connoître nos maux, & propoſer les moyens de les prévenir.

Les médecins qui le compoſeroient, s'occuperoient encore d'un objet très-important. Les maladies contagieuſes pourroient être arrêtées dans leurs ravages : ces hommes utiles trouveroient bientôt les moyens d'anéantir les virus de la galle, de la verole &c. Leurs ſuccès pourroient un jour déterminer le miniſtere à prendre les précautions néceſſaires pour empêcher l'eſpece humaine de dégénerer. Frappé des obſervations qu'on lui préſenteroit ſur les ſuites des mariages de perſonnes qui ont des germes de maladies héréditaires, comme de la phtiſie, de la goute, des écrouelles, &c, peut-être porteroit-il des loix ſalutaires pour en diminuer le nombre. Ces mêmes médecins magiſtrats auroient une inſpection ſur les denrées. Ils empêcheroient les altérations frauduleuſes des vins, du pain; ils défendroient la vente des fruits verds. Tous ces objets ſont d'une importance étonnante aux yeux des vé-

ritables obſervateurs. Ce ſont les ſources fécondes d'une foule de maladies irrégulieres, qui emportent chaque année une multitude de citoyens.

Nous pourrions propoſer encore pluſieurs vues très utiles ; mais comme cela nous éloigneroit trop de notre plan, laiſſons cette tâche à remplir à des praticiens plus inſtruits. Trop heureux ſi les idées que nous avons haſardées, peuvent un jour procurer quelque ſoulagement aux miſeres de nos contemporains !

TROISIEME MOYEN,

Réduire l'art de guérir à sa plus grande simplicité.

TOUTE notre premiere section, dans laquelle nous avons exposé ce que le médecin devoit connoître, vû l'état actuel de la science, semblera d'abord contredire ce que nous allons proposer ici. Nous avons prouvé que pour former un bon médecin, l'étude des langues, de toutes les parties de la littérature, de la philosophie, étoit absolument nécessaire. Nous avons raisonné d'après les loix de nos académies, d'après la constitution actuelle de notre corps de doctrine; mais dans le moment présent, nous raisonnerons d'après les préceptes de la raison exempte des préjugés de l'école. Nous avançons donc, que pour

procurer à la partie médicinale, toute la certitude dont elle eſt ſuſceptible, nous devons la réduire à ſa plus grande ſimplicité. Pour y parvenir, formons-nous d'abord une idée de cette médecine utile, qui ſeule mérite nos regards. Elle ne doit comprendre que les caracteres eſſentiels des eſpeces de maladies, réellement obſervables, le nombre des remedes abſolument néceſſaires pour guérir ou diminuer celles qui ſont ſuſceptibles de guériſon, la maniere la plus ſimple de préparer les remedes; enfin, les mots abſolument néceſſaires pour exprimer tous les ſymptomes de ces maladies, les remedes & les préparations. D'après cette idée, ſi nous voulons atteindre à la noble ſimplicité des oracles de l'art, nous ne nous piquerons de connoître clairement, que les parties du corps humain qui ſont le ſiege de ces maladies; nous nous formerons ſeulement des idées préciſes des modifications de

ces parties, qui éprouvent des changemens dans les différens tems de la maladie. Nous donnerons à ces parties, & à leurs modifications des noms vulgaires, tirés des objets économiques ou naturels, avec lesquels ils auront quelque analogie; mais nous étudierons avec soin les mouvemens de ces parties dans l'état de santé, afin de nous former des notions justes de l'intensité de leurs dérangemens dans l'état maladif. Dès que nous aurons une suite considérable de descriptions de ce dernier état, nous réunirons toutes celles qui présentent les mêmes symptômes, les mêmes accidens sous un seul nom propre. Ce nom ne sera ni Grec, ni Arabe; il sera celui qui exprime dans notre langue le vice le plus essentiel de la maladie. En raprochant ainsi les semblables, nous nous éléverons aux notions d'espece, de genre, de classe, &c. nous diminuerons le nombre des individus, nous éviterons avec un

ſoin extrême de jamais confondre les notions ſimples fournies directement par nos ſenſations, avec les jugemens que notre eſprit forme ſur leurs rapports, imitant la marche des autres arts. Après nous être aſſurés de la maladie qui doit être le ſujet de nos opérations, nous ſongerons à la détruire, ſans nous inquiéter de ſa cauſe prochaine, nous écouterons l'expérience, nous conſeillerons au malade les remedes qu'une expérience multipliée aura jugé utiles & efficaces. S'ils réuſſiſſent, la certitude de leur propriété ſera augmentée; s'ils ne réuſſiſſent pas, ceux qui les auront loués avant nous ſe ſeront trompés, ou nous aurons manqué l'eſpece de maladie à laquelle ils les avoient adaptés. Mais nous ſerons généralement parlant, très-ſobres dans l'adminiſtrations des remedes. Connoiſſant l'étendue du pouvoir de la nature, nous travaillerons ſans ceſſe à faire l'hiſtoire fidele de ſes opérations;

convaincus par l'expérience de nos prédéceſſeurs, de ſon activité dans les maladies aigues, nous nous croirons autoriſés à lui en abandonner preſque entiérement le traitement.

Cette conſidération mérite la plus grande attention; l'expérience de tous les ſiecles nous prouve que l'Etre ſuprême a dirigé l'économie animale avec tant d'art, que les mêmes cauſes qui en arrêtent les opérations, excitent des mouvemens utiles, qui tendent à détruire tous les obſtacles que ces cauſes peuvent produire dans les différens tems des maladies. Quelquefois ces mouvemens ſont bruſques; les opérations ſe ſuccedent avec rapidité; en peu de jours les matieres hétérogenes ſont ſéparées de la maſſe de nos humeurs, la nature les chaſſe par différens couloirs. D'autrefois elle opere avec lenteur; des années s'écoulent avant que la matiere morbifique ſoit préparée pour l'expul-

sion. Mais ces opérations pour être longues, ne sont pas moins efficaces, nous voyons tous les jours des maladies croniques heureusement terminées sans aucun remede, des paralysies, des jaunisses, des rhumatismes, des fievres intermittentes, &c.

Ces observations doivent donc nous engager à étudier avec soin, toutes les démarches de la nature dans les différentes especes de maladies. Nous n'hésiterons donc pas un instant de suspendre les remedes dans toutes celles qui ont été déjà observées susceptibles d'être parfaitement jugées. Quant à celles que les médecins actifs ont revendiquées, nous les traiterons par leurs méthodes lorsqu'ils s'accorderont unanimement dans leurs prescriptions. Mais lorsque, comme il arrive souvent, ils seront en dissentiment, lorsque l'un nous ordonnera d'un ton impérieux, un remede désaprouvé avec force par un autre aussi instruit,

nous ſerons en droit de préſumer, que leurs ſuccès ont été dûs aux efforts de la nature, ainſi nous n'héſiterons pas à nous jetter entre ſes bras. Ces principes nous conduiront bientôt, à une expectation preſque univerſelle. Mais dans les cas rares où l'obſervation parlera à haute voix, où il faudra aider une criſe qui ſe fait avec peine, détruire des obſtacles, vous nous verrez auſſi hardis que nous avons coutume d'être circonſpects dans toute autre rencontre. Alors nous employerons des remédes actifs, convaincus que la nature connoit peu de moyens pour conſerver l'homme dans un état de ſanté ſtable, plus perſuadés encore qu'elle en employe très-peu, pour lui rendre cette ſanté lorſqu'il l'a malheureuſement perdue. On voit qu'étant auſſi ſoumis à ſes loix que nous venons de le déclarer, nous ſerons auſſi ſimples dans nos opérations. Scrupuleux imitateurs de toutes ſes démarches, nous n'em-

ployerons qu'autant de remedes qu'il en faudra pour produire les effets que nous avons obſervés ſous ſa direction. Nous avons vu qu'elle ranime les forces lorſqu'elles ſont épuiſées, & qu'elle les diminue lorſqu'elles ſont exceſſives. Voilà l'étendue de ſes efforts, elle procure par leurs ſecours différentes évacuations. Nous croirons donc avoir rempli notre tâche curative, ſi nous avons les remedes qui imitent toutes ces opérations. Les aromatiques, les amers, les âcres ſimples, nous fourniront les moyens de ranimer l'activité, le reſſort des ſolides. Les corps doux, aqueux, emulſifs, les vaporeux calmeront la trop grande tenſion; les purgatifs réſineux, aigres, âcres, &c. procureront l'évacuation des matieres contenues dans les premieres voies. Nous trouverons des remedes ou des ſecours capables d'exciter les crachats, l'urine, la ſueur, l'émorragie, &c. mais nous ſerons plus qu'embaraſſés, lorſqu'il s'agira de choiſir.

En ouvrant nos tréſors pharmaceutiques, nous trouverons des milliers de remedes ſimples & compoſés : tous ont leurs prôneurs. Imiterons-nous ces médecins qui dans une maladie, gorgent leur victime de tous les médicamens conſeillés dans les auteurs, qui entaſſent pêle-mêle une multitude de drogues de nature différentes. Ce ſeroit certainement tourner le dos à la noble ſimplicité, qui fait le ſujet de nos recherches. Pour nous tirer de ce labyrinthe, nous appellerons à notre ſecours l'expérience & le raiſonnement fondé ſur l'analogie la plus ſûre.

Pluſieurs praticiens célebres ont avancé qu'ils avoient traité toutes les maladies avec un très-petit nombre de remedes. Ils nous proteſtent qu'elles avoient été guéries auſſi-bien que celles de la même eſpece, qui avoient été dirigées par leurs confreres aimant les drogues. Ils pouſſent même leurs prétentions

beaucoup plus loin ; ils assurent que les convalescences étoient moins longues, qu'ils sauvoient beaucoup plus de malades que leurs antagonistes. Mais tenons-nous-en à leurs premieres assertions : elles prouvent invinciblement que la pluralité des remedes est au moins inutile. Ajoutez les raisons déduites de la simplicité des moyens employés par la nature, & vous aurez tout ce que l'expérience peut nous suggérer pour résoudre cette question.

Ecoutons maintenant le raisonnement : nous savons que les remedes qui affectent vivement nos sens, sont les plus actifs, Les purgatifs, les poisons, les cordiaux, tous enfin attestent cette vérité. D'où l'on peut conclure que les principes qui excitent ces sensations, sont les principes vraiment médicamentaux de ces substances. Ajoutez que l'art leur ayant enlevé ces principes, ils perdent toutes leurs propriétés. Nous savons d'ailleurs qu'une multitude

de ſubſtances végétales, &c. ont à peu près la même ſaveur; que les ſucs, les liqueurs, les eſprits qui excitent les ſenſations offrent les mêmes phénomenes, les mêmes modifications. D'où l'on peut déduire, que ces ſubſtances ont à peu près les mêmes vertus médicinales. Ajoutez l'analogie botanique. Les labiées de Tournefort ont des formes communes; les cruciféres, les compoſées, les campaniformes ſont dans le même cas. Toutes les claſſes offrent des plantes, dont la ſaveur ou l'odeur ſe rapprochent, & ne different que par des nuances preſqu'inſenſibles.

Ces faits ſoutenus des obſervations pratiques dont nos dévanciers nous ont enrichis, ne nous autoriſent-ils pas à prononcer que l'on peut traiter toutes les maladies qui exigent des remedes, en n'adoptant qu'une ou deux ſubſtances de chaque claſſe des corps naturels. Par exemple un purgatif réſineux, com-

me le jalap, un extractif fixe, comme la rhubarbe, un extractif volatil, comme le ſéné, un doux, comme la manne, un doux aigrelet, comme le tamarin. Parmi les amers ſtomachiques, toniques, apéritifs, la petite centaurée & la gentiane ne pourroient-elles pas nous ſuffire? Un ou deux graminées, comme le riz, l'orge, ne pourroient-ils pas remplir les indications qui exigent les adouciſſans? La ſemence de courge, ou d'amande, ne ſuffira t-elle pas pour faire nos émulſions. L'ipécachuana & le tartre ſtibie ne chaſſeront-ils pas tous les autres émétiques? Peut-être même que les ſpécifiques ne ſont tels que par l'ignorance & la négligence des artiſtes? Peut-être rentreront-ils un jour dans les claſſes auxquelles ils appartiennent, ſi on fait des expériences dirigées par la vue de leurs propriétés & de leurs effets ſenſibles: mais avançons.

Ce n'eſt pas aſſez d'avoir proſ-

crit la multitude des remedes, il faut encor faire ſentir l'inutilité, les dangers des médicamens compoſés. Suivons encor ici la même méthode : écoutons l'expérience & le raiſonnement. S'ils s'accordent pour les proſcrire, nous ſerons en droit de les reléguer dans le ſanctuaire de l'ignorance & de la charlatanerie.

Nous ne prenons point cette expreſſion *médicamens compoſés*, dans toute la rigueur grammaticale. Si nous le faiſions, nous anéantirions par nos aſſertions tous les médicamens. Ceux que nous regardons comme ſimples ne le ſont pas réellement. Si vous donnez une plante en poudre, vous avez réellement un médicament très-compoſé. Vous donnez l'extrait, le parenchyme ligneux, la gomme, la réſine, l'aromate, l'huile eſſentielle, &c. Nous n'appellerons donc compoſés que les médicamens qui réſultent du mêlange de pluſieurs ſubſtances

tirées de diverſes parties de plantes, d'animaux ou de minéraux. Nous appellerons médicamens préparés ceux à qui l'artiſte fait ſubir quelque altération. Il s'agit maintenant de prouver que nous pouvons traiter toutes les maladies, ſans employer les médicamens proprement appellés compoſés.

Premiérement la queſtion eſt réſolue par l'expérience de pluſieurs célebres médecins, qui nous aſſurent qu'ils n'ont jamais recours à ces remedes, que lorſqu'ils ſont obligés de ſe plier aux fantaiſies de leurs malades. Ils nous font voir par des expériences autentiques qu'ils obtiennent toutes les évacuations avec les remedes les plus ſimples; que le ſéné par exemple, en doublant la doſe purge ſeul, auſſi bien que lorſqu'il eſt uni avec les ſels neutres; que le jalap procure ſans auxiliaires de grandes évacuations, que la craye de Champagne, abſorbe auſſi bien les acides, que le mé-

lange de yeux d'écreviſſe, de coquilles d'œuf, de perles, de dents d'éléphant &c; qu'un ſeul amer eſt un auſſi bon ſtomachique que l'entaſſement ridicule de toutes les plantes, qui excitent cette ſenſation. Ils alléguent, pour défendre leur pratique, les raiſons les plus fortes. Ceux qui ordonnent dans la même formule pluſieurs remedes, ne peuvent faire aucun fond ſur leurs obſervations. Ils ignorent abſolument, quelle eſt la drogue qui a procuré la guériſon, ils ne ſont pas même ſûrs qu'un autre médecin puiſſe obtenir le même ſuccès en employant la même formule, parce que les différens tours de main des artiſtes peuvent dénaturer le réſultat des mélanges. Si ces remédes ſont congéneres en vertu, pris iſolés, ils ne le ſont pas toujours après leur réunion, ſoit à cauſe des altérations que leur procurent les agens chymiques, ſoit à cauſe des mélanges qu'occaſionnent

les ſucs des premieres voies. Si au contraire ces médecins mettent dans la même potion des médicamens de différentes vertus, il ſe formera des décompoſitions des nouvelles mixtions, qui changeront la nature des corps ſimples, qui ſont la baſe de leur formule. Ignorans abſolument ces mixtions nouvelles, ils ſeront dans la honteuſe perplexité, non ſeulement de ne pas ſavoir quel eſt le remede qui a guéri, mais encor d'avoir agi au haſard, ayant tiré leurs indications des propriétés de ſimples qui ſont détruites par la compoſition. Ajoutez les changemens connus des chymiſtes, qu'éprouvent les remedes dans leur mêlange; par exemple, l'union des acides & des alcalis détruit les propriétés des deux conjoints, il ſe forme un mixte qui n'a plus ni acidité, ni alcaleſcence. D'ailleurs, les médicamens très-compoſés changent de nature en vieilliſſant, de ſorte que travaillant ſans ceſſe, ils

n'ont plus au bout d'un an les mêmes vertus qu'au bout d'un mois. La thériaque, la confection d'hyacinthe, les électuaires ſont tous dans ce cas. Si on allegue à ces médecins la néceſſité de corriger certains médicamens, ils vous ſoutiennent que ces prétendues corrections ſont des reſtes ignominieux des préjugés antiques, que ces malignités dans les médicamens héroïques ſont néceſſaires pour leur vertu, que la vraie correction conſiſte à les donner à propos, que l'opium par exemple, doit être narcotique, à petite doſe, que la coloquinte doit purger avec violence, qu'on ne doit la corriger qu'en graduant ſagement la doſe. Ils appuient leurs opinions des expériences modernes ſur les poiſons. Les médecins qui les ont employés n'ont point ſongé à les corriger, ils ſavoient très-bien que toutes ces tentatives détruiſent le remede, ce qui eſt contraire à leurs vues curatives.

Nos réformateurs ne s'arrêtent pas

davantage à la prétendue néceſſité de compoſer des remédes pour remplir pluſieurs indications à la fois. Ils prétendent que cette vue eſt vaine & puérile, que pour que pluſieurs médicamens puiſſent en un inſtant aller chacun chercher leur maladie particuliere, il faudroit leur ſuppoſer un choix, ce qui eſt abſurde; que d'ailleurs, dès qu'ils ſont mêlés *in vitro*, ils perdent très-ſouvent leur vertu propre, ou au moins que le médecin n'eſt pas ſûr qu'ils la conſervent après la digeſtion; que vû ces inconvéniens, il eſt plus lumineux de donner dans une maladie compliquée les différens remedes à des heures différentes, ils aſſurent que ces complications ſont ſouvent chimériques, qu'elles n'étourdiſſent que les médecins à ſymptomes, dont la marche varie dans toutes les viſites; que celui qui ſait ſaiſir l'enſemble des phénomenes s'arrête peu à attaquer chaque ſymptome, qu'il viſe à procurer

curer la crise, sans s'embarrasser des petits accidens ; que dans les rares occasions où il est obligé de combattre deux ennemis, il s'attache d'abord au plus fort, & ne songe au second, que lorsqu'il a terrassé le premier.

A ces raisons déduites de la pratique, ils en ajoutent plusieurs autres, qui, quoique purement politiques, méritent notre attention : les pauvres disent-ils, doivent nous occuper comme les riches, les médicamens composés sont plus chers que les simples ; nouvelle raison de les proscrire. En s'obstinant à adopter les grandes préparations, nous nous rendons esclaves des apothicaires ; nous nous exposons aux suites funestes de leur ignorance, de leur avarice.

Ces médecins réduisent donc toutes leurs prescriptions à la base de leur formule, & à l'excipient. Ils font infuser les substances dont le principe médicamenteux est volatil ;

ils font bouillir celles qui ayant des principes fixes, ne perdent rien par l'évaporation; ſi leur remede eſt réſineux, ils en tirent la vertu par les menſtrues ſpiritueux; s'il eſt gommeux, ou ſalin, ils emploient les menſtrues aqueux. Pleins de confiance en la bonté de la nature, ils s'éloignent le moins qu'ils peuvent de ſes opérations. Quoique amateurs de la chymie qui leur ſert ſouvent de flambeau pour juger les médicamens, ils ne s'enthouſiaſment pas pour ſes produits: ils ont appris de l'expérience, que le plus ſouvent la chymie ne fait que dénaturer les remedes naturels; qu'en mettant à nud les réſines, les huiles eſſentielles, elle les rend preſque intraitables dans la pratique, elle leur apprend elle-même que ces ſubſtances ne trouvant point dans l'eſtomac des diſſolvans aſſez actifs, elles cauſent ſouvent des irritations funeſtes; qu'au contraire, ces principes vraiment

médicamenteux, ſont naturellement corrigés dans les plantes qui les produiſent. Par exemple : le principe gommeux qui accompagne la réſine dans le jalap, lui ôte cette âcreté que nous fait éprouver la réſine toute pure. Le mucilage corrige très-bien la violence des huiles eſſentielles. Ces raiſons les engagent à donner leurs remedes en ſubſtance. Par exemple : ils n'héſitent pas de donner en poudre tous ceux qui peuvent produire leur effet *ſub minima doſi* ; ils n'ont recours aux menſtrues, que lorſqu'il faut une grande quantité de ſubſtance pour fournir les principes véritablement actifs ; enfin ils ajoutent que ſi leur méthode étoit généralement adoptée, ils ne doutent pas que dans peu d'années on ne pût remplacer par des remedes ſimples, indigenes, non-ſeulement tous les exotiques, mais encore toutes les préparations chymiques. Cette derniere aſſertion leur paroît fondée ſur

l'analogie la plus ſévere. Nous trouvons dans nos climats toutes les ſaveurs & toutes les odeurs fondamentales fournies par les ſubſtances étrangeres. On n'obſerve d'autres différences que dans les degrés d'énergie. Or cette différence, bien loin de faire donner la préférence aux médicamens étrangers, pourra bien être un jour la plus forte raiſon de les exclure. En effet, ne peut-on pas dire qu'elle eſt fondée dans l'ordre de la providence, ſur la différence des tempéramens dans les différens climats ; que nos aromates, par exemple, different de ceux des Indes, par la même raiſon que les Indiens s'éloignent des Européens par leurs mœurs, leur configuration extérieure, &c?

Nos médecins amateurs de la ſimplicité, ne ſont point ébranlés de l'objection des eſprits forts qui prétendent appeller de toutes raiſons déduites de la providence, & ſoutenir que celle que nous alléguons

eſt nulle, parce que Dieu en donnant la raiſon à l'homme, lui a donné les moyens d'aller chercher le quinquina en Amérique, pour guérir une maladie Européenne. Nos réformateurs ſoutiennent que la charlatanerie ſeule a rendu le quinquina ſpécifique dans les fievres intermittentes, & que la pareſſe des médecins lui a conſervé ce titre; qu'il n'eſt pas plus eſſentiel à la pratique que l'hypécacuanha, dont bien des praticiens fameux reviennent tous les jours; qu'avant le quinquina on guériſſoit peut-être plus ſûrement les fievres; qu'aujourd'hui même, pluſieurs artiſtes célebres ſavent s'en paſſer; que comme des ſiecles ſe ſont écoulés ſans aucune communication entre les habitans des deux hémiſpheres, il eſt raiſonnable de croire que la nature avoit paré à cette inconvénient, en prodiguant à chaque peuple les remedes qui pourroient leur être néceſſaires. Toutes ces raiſons

nous paroiſſent aſſez plauſibles pour nous déterminer à ſuivre la marche de ces praticiens éclairés; il ne leur manque que la ſanction d'une expérience conſtante. Travaillons donc à leur procurer cet avantage; alors l'art de guérir frappera tous les hommes, par cette noble ſimplicité deſirée depuis ſi long-tems. Les médecins n'étant plus embarraſſés par toutes ces entraves, que les préjugés, l'ignorance & la ſuperſtition ont ſemées dans la pratique, procureront bientôt à la médecine toute la certitude dont elle eſt ſuſceptible.

CHAPITRE QUATRIEME.

Réformes politiques.

NOus avons fait voir comment on pourroit détruire une des cauſes de l'ignorance des médecins, en réformant l'éducation médicinale : nous avons fourni les moyens les plus ſûrs pour les fixer dans la voie de la probité : nous avons tracé le plan de réforme de la doctrine ; mais quand même tout ce que nous avons propoſé à cet égard ſeroit adopté par les médecins inſtruits & zélés, l'anarchie médicinale ſubſiſteroit dans toute ſon étendue. Pour opérer une réforme univerſelle, il faut néceſſairement que les puiſſances y mettent la main, il faut rendre l'ancienne vigueur aux loix médicinales promulguées par nos rois, il faut en publier de nouvelles ;

mais sur-tout on doit prendre de grandes précautions pour que désormais elles ne soient pas négligées. Tous ces objet méritent notre attention. Exposons avec simplicité ce que nous desirons; mais ne nous flattons pas de vaines espérances; attendons d'un concours heureux de circonstances, l'exécution des projets qui roulent dans la tête de tous les médecins zélés pour le bien public. Si nous voulions dresser un plan raisonné des différentes loix que l'état actuel de la médecine semble exiger, nous serions obligés de nous jetter sur des matieres épineuses, qui exigeroient des connoissances très-variées, & un jugement exquis. Pénétrés de notre incapacité, nous nous bornerons à présenter au public l'arrêt de 1707, Les réflexions qu'il nous suggérera, feront voir combien les médecins sont malheureux de ne pouvoir faire le bien, après les efforts de nos

rois pour les délivrer des entraves qui s'oppoſent par-tout à leurs progrès.

ÉDIT,

DU ROI LOUIS XIV.

Donné à Marly au mois de mars 1707, *portant réglement pour l'étude & l'exercice de la médecine, régiſtré en parlement le* 18 *mars* 1707.

"LOUIS, PAR LA GRACE DE DIEU, roi de France & de Navarre. A tous préſents & à venir, SALUT. L'attention que nous avons toujours eue pour tout ce qui peut contribuer à la conſervation & au bien de nos ſujets, nous a ſouvent engagés à employer notre autorité

pour empêcher que des personnes sans titre & sans capacité ne continuassent d'exercer la médecine, sans y apporter souvent d'autres dispositions que l'art criminel d'abuser de la crédulité des peuples, pour s'enrichir aux dépens de la santé & de la vie même des malades qui avoient le malheur de tomber entre leurs mains; mais nous croirions avoir peu fait pour la sûreté du public, si nous nous contentions d'avoir exclus ceux qui déshonoroient ainsi la profession de la médecine, sans prendre en même tems les précautions nécessaires pour faire enforte que l'on s'applique sérieusement à former de bons sujets dans les facultés de médecine, qui n'ont été établies par les rois nos prédécesseurs, que pour procurer un aussi grand bien: & comme rien n'est plus opposé à ce dessein que l'extrême relâchement qui s'est introduit dans une partie de ces facultés, soit par rap-

port à la durée & à la qualité des études, soit par rapport au nombre & à la nature des épreuves par lesquelles on doit parvenir aux degrés nous avons cru ne pouvoir rien faire de plus convenable pour rétablir dans son ancien lustre une profession si nécessaire & si importante, que de renouveller d'un côté les défenses rigoureuses, par lesquelles nous avons interdit l'exercice de la médecine à tous ceux qui n'ont ni le mérite, ni le caractere de médecin, & de ranimer de l'autre l'attention & la vigilance des facultés établies dans notre royaume, en réunissant dans un seul réglement tout ce que nous voulons être réellement observé pour l'étude de la médecine, & pour l'obtention des degrés, afin qu'ils puissent être dorénavant la preuve & la récompense du travail, & non un vain titre d'honneur, plus propre à tromper le public, qu'à en mériter justement la

confiance. A ces causes, & autres à ce nous mouvant, de notre certaine science, pleine puissance & autorité royale, nous avons par le présent édit perpétuel & irrévocable, dit, statué & ordonné, disons, statuons & ordonnons, voulons & nous plait. „

REFLEXIONS.

Louis le Grand, dont la mémoire sera à jamais en vénération dans tous les climats qui ne seront pas livrés à l'ignorance & à la barbarie, daigne écouter les médecins zélés qui avoient obtenu sa confiance. Frappé des désordres qui s'étoient glissés dans l'exercice de la médecine, il prévoit que, pour remédier à tant de maux, il devoit proscrire tous ceux qui exercent la médecine sans y être autorisés par les loix. Mais ses soins paternels ne se bornent pas à ces proscriptions si nécessaires; il prévoit que, pour

que ſes peuples retirent des ſecours certains de l'art de guérir, on doit leur aſſurer les moyens de connoître les artiſtes auxquels ils peuvent livrer leur confiance. Il oblige en conſéquence tous ceux qui ſe deſtinent à la médecine, à faire des études régulieres, à ſubir des épreuves rigoureuſes. Il emploie toute ſon autorité, pour que les profeſſeurs ſoient ſoumis à ces loix. Ce plan eſt magnifique, il devoit être la ſource féconde de tous les biens. S'il eût été ponctuellement obſervé, les charlatans, les meiges, les apothicaires, les chirurgiens ne déſoleroient pas nos malheureuſes provinces; le royaume ne ſeroit pas livré à l'impéritie des médecins qui ſe ſont ſouſtraits à la rigueur des examens preſcrits par l'édit. Les bons médecins pourroient jouir en paix de la récompenſe méritée par leurs pénibles travaux; ils ne ſeroient pas obligés de maudire les momens qu'ils ont conſacrés à une

profeſſion infructueuſe & déshonorée par mille abus. Par quelle fatalité a-t-on négligé les ſages loix du grand roi qui avoit prévu tous ces malheurs ? Quel reſſort a-t-on pu faire jouer pour éviter la cenſure des magiſtrats ? Notre ſurpriſe eſt d'autant plus grande, qu'un demi ſiecle s'eſt à peine écoulé depuis la publication de l'édit que nous préſentons. Cependant le déſordre eſt auſſi général qu'auparavant. Les charlatans parcourent le royaume tête levée ; les chirurgiens négligeant leur partie, exercent ouvertement la médecine ; les univerſités reçoivent tous les jours une foule de médecins plongés dans l'ignorance la plus honteuſe. Les vrais artiſtes ne trouvent aucun appui ; ils ont beau réclamer les loix les plus ſacrées, on ne les écoute pas ; la chicane met à couvert ſous ſes ombres lugubres, les plus ſcélérats. Quelles ſont les cauſes de tant de calamités ? Triſte vérité ! ceux qui

t'adorent ne peuvent pas même te rendre hommage : la violence leur imprime son sceau de fer ; ils sont obligés de gémir dans le silence, en attendant que le ciel daigne susciter des hommes extraordinaires, qui portant les gémissemens de la médecine aux pieds du trône, fassent revivre les sages décrets d'un roi bienfaisant, qui avoit si ardemment travaillé pour la rétablir dans son ancien lustre. LOUIS le Bien-aimé, notre auguste monarque, aime ses peuples : pourquoi donc le brigandage leve-t-il aujourd'hui sa tête altiere ? Peut-être dans peu les médecins auront-ils un Mecene qui, en exposant leurs malheurs, obtiendra de la bonté du roi le rétablissement de leurs privileges.

ARTICLE PREMIER

de l'Edit de 1707.

ORDONNONS qu'à commencer à

l'ouverture prochaine des écoles, qui se fera suivant l'usage des lieux, la médecine soit enseignée dans toutes les universités de notre royaume, & pays de notre obéissance, où il y aura faculté de médecine, & que dans celles où l'exercice pourroit en avoir été discontinué, il y sera rétabli suivant les anciens statuts de chaque faculté. „

REFLEXIONS.

Louis XIV voyant l'impossibilité où se trouvoient les habitans de plusieurs provinces de son royaume, d'envoyer leurs enfans dans les universités célebres qui seules professoient régulièrement les différentes parties de la médecine, voulut que l'on rétablît dans leur ancienne splendeur toutes celles qui se trouvent dans l'intérieur de la France. Si cet article de son édit avoit été suivi, les bons médecins se seroient multipliés ; deux

raisons pouvoient faire espérer les plus heureux succès. Par-là les universités de Paris & de Montpellier ayant moins de disciples, les professeurs pouvoient veiller sur leurs mœurs, les éloigner des vues auxquels ils se livrent, les obliger à l'étude, en multipliant les examens préparatoires ; s'assurer de leur assiduité aux leçons. Par-là les jeunes médecins en ne fréquentant que les universités de leurs provinces, pouvoient étudier l'histoire naturelle, la pratique appropriée à leur climat, entretenir une correspondance avec leurs professeurs, leur communiquer leurs découvertes, recevoir les leurs.

Non seulement il seroit à souhaiter que toutes les universités établies fussent en vigueur, mais encore on devroit en fonder dans toutes les provinces. Par cet établissement, les étudians étant peu nombreux, les professeurs pourroient vaquer plus spécialement à leur instruction,

ils pourroient les former dans toutes les parties de la pratique médicinale ; le public s'habitueroit à distinguer les vrais artistes ; les connoissances se répandroient avec facilité dans tous les états, l'émulation seroit plus animée : chaque université étant un centre de correspondance, on réaliseroit la fameuse académie proposée par Baglivi, &c.

Article second.

" Et où il ne se trouvera pas des fonds suffisans pour entretenir les professeurs qui doivent enseigner la médecine, ordonnons que dans trois mois du jour la de publication de notre present édit, les docteurs desdites facultés s'assembleront pour délibérer sur les moyens qu'ils estimeront les plus convenables pour assurer une rétribution honnête auxdits professeurs, & enverront leur délibération à notre cher & féal chancelier,

pour y être par nous pourvu ainſi qu'il appartiendra ; & cependant nul ne pourra être admis aux degrés dans leſdites facultés, s'il n'a étudié dans celles où l'on enſeigne la médecine, & s'il n'y apporte des atteſtations en bonne forme. „

REFLEXIONS.

Les hommes de tous les états ſont le plus ſouvent dirigés par l'intérêt : les relations ſociales ayant multiplié les beſoins, il faut mettre les profeſſeurs dans l'heureuſe circonſtance de pouvoir ſatisfaire ces beſoins. Accordez-leur donc une honnête rétribution ; mais ſurtout faites attention qu'ils ne ſoient pas tentés d'abandonner, de négliger les devoirs de leur charge, pour ſatisfaire leur ambition ou leur avarice. Aſſurez-leur des honoraires qui puiſſent les faire ſubſiſter honnêtement dans tous les tems. L'argent ayant diminué de valeur,

il eſt arrivé que des profeſſeurs qui jouiſſoient d'une penſion conſidérable il y a cent ans, ne pourroient pas vivre aujourd'hui avec leurs appointemens. Si donc l'on veut que les chaires ſoient remplies par des gens de mérite, que l'on faſſe enſorte que l'honneur les y attire, qu'ils occupent un rang diſtingué parmi les citoyens, qu'ils puiſſent ſoutenir ce rang. Tout cela ne ruinera pas l'état. Il eſt inutile de multiplier le nombre des profeſſeurs ; trois ſuffiſent à tous égards : que l'un ſoit chargé des parties auxiliaires, comme de la chymie, de l'hiſtoire naturelle ; que le ſecond enſeigne l'anatomie, & l'hiſtoire de l'homme ſain ; que le troiſieme rempliſſe la chaire de pratique. Par cette diſpoſition, on ne verra pas enſeigner dans nos écoles, des doctrines oppoſées & contradictoires ; l'inſtruction ſera uniforme, & les éleves ne ſeront diſtraits par aucun dogme inutile ou dangereux. Si

ce plan eſt ſuivi, nous ne voyons aucun inconvénient à donner de fortes penſions aux profeſſeurs. Quelle eſt la province qui ne les paiera pas avec joie? Si au contraire les profeſſeurs ſont mal récompenſés, ſi leurs places ſont peu honorées, les chaires ne ſeront occupées que par des hommes médiocres, qui n'ayant point l'enthouſiaſme de leur état, s'aviliront à retirer des étudians les honoraires que l'état leur refuſe, qui négligeront leurs devoirs, pour s'occuper de ſoins étrangers à l'enſeignement public, qui, contre la teneur formelle de cet article, recevront aux grades une foule de gens ineptes, qui n'auront jamais étudié dans leurs écoles ni ailleurs. Alors l'on verra, comme aujourd'hui, des chirurgiens qui n'ayant pas quitté leurs villages, obtiendront en huit jours les honneurs du doctorat, qu'on ne doit accorder qu'après pluſieurs années d'études académiques.

ARTICLE TROISIEME.

" ENJOIGNONS aux professeurs d'être assidus à leurs leçons & exercices : voulons que par chaque leçon qu'ils auront manqué de faire sans cause légitime, il soit retenu sur leurs appointemens la somme de trois livres, applicable moitié à la bourse commune, moitié aux pauvres, suivant la destination qui en sera faite par la faculté ; & en cas d'absence nécessaire, ou empêchement légitime qui durera plus de trois jours, le professeur qui ne sera pas en état de faire ses leçons, sera tenu de présenter à la faculté un docteur en médecine, capable d'exercer ses fonctions, lequel sera commis à cet effet par ladite faculté. "

REFLEXIONS.

CEUX qui ont suivi les universités, peuvent attester combien cet

article important eſt négligé ; ils pourront, ſans crainte d'être démentis, prouver par les faits, que la plupart des profeſſeurs font à la hâte une quarantaine de lecons ſur des parties de l'art qui en exigeroient cent. Ils réſervent pour leurs cours particuliers qu'ils font payer chérement, ce qu'ils ont de plus intéreſſant. Souvent ils ſe font remplacer par des jeunes docteurs à peine ſortis des bancs. Tous ces abus ſont criants ; mais qui ſera aſſez hardi pour les relever? Les étudians qui en ſont les témoins & les victimes, n'oſent pas s'élever contre leurs maîtres, qui peuvent leur donner beaucoup de chagrin. Voulez-vous rétablir l'ordre dans les univerſités? ne choiſiſſez que des ſujets honnêtes, zélés & inſtruits ; mettez-les ſous la ſauvegarde de l'honneur : alors les écoles reprendront tout leur luſtre, les cours ſeront faits avec exactitude, & la loi ſera ſuivie ponctuellement.

ARTICLE QUATRIEME.

" PERMETTONS à chaque faculté de suivre les anciens usages, sur le tems & la durée des vacations; à condition néanmoins qu'elles ne pourront durer plus de trois mois, en quelque tems que l'usage soit de les prendre. „

REFLEXIONS.

NOUS voyons de grands inconvéniens à interrompre pendant trois mois les études académiques. Il est bien certain que les professeurs & les éleves ont besoin de repos : l'esprit ne peut être dans une tension perpétuelle; mais il seroit plus utile de distribuer ces longues vacances dans le courant de l'année, mois par mois; & quant aux étudians de certaines facultés, comme on ne les contraint point à l'assistance, leurs féries durent toute l'année; la plupart évitent l'université comme un

un séjour pestiféré; les soucis que pourroient leur causer les examens, ne les inquietent guere, ils connoissent les moyens d'en éviter la rigueur.

Article cinquieme.

" Lorsqu'une des chaires de médecine viendra à vaquer, la faculté s'assemblera pour nommer un docteur, qui sera chargé du soin de faire les leçons pendant la vacance, & qui jouira de la moitié des appointemens, & des droits attribués aux professeurs. „

Article sixieme.

" Voulons que toutes les chaires de professeurs qui vaquent actuellement, ou qui vaqueront à l'avenir, soient mises à la dispute; & après que les aspirans auxdites chaires auront fait les leçons, démonstrations, & autres actes probatoires,

qui leur seront prescrits par les docteurs de chaque faculté, la chaire vacante sera adjugée à celui qui sera trouvé le plus digne, à la pluralité des suffrages, lesquels seront donnés par scrutin; & le procès verbal d'élection sera envoyé à celui de nos secretaires d'état, dans le département duquel se trouvera la faculté où ladite élection aura été faite, & à notre premier médecin, pour nous en rendre compte. »

REFLEXIONS.

Si cet article étoit observé, il seroit presqu'impossible que l'ignorance pénétrât dans nos écoles; mais malheureusement on n'y fait aucune attention, La cabale, les protections, sont les seuls moyens qu'emploient les aspirans pour vaincre leurs compétiteurs. Nous avons fait voir dans la troisieme section de cet ouvrage, comment l'on est parvenu à se soustraire à toutes

les épreuves portées par l'édit.

ARTICLE SEPTIEME.

" AUCUN docteur en médecine ne pourra être admis à donner son suffrage sur lesdites disputes, si, depuis qu'il a acquis le degré de licentié, il n'a exercé la profession de médecin pendant dix ans au moins. "

REFLEXIONS.

SI les juges du mérite des aspirans sont soumis à cette loi, à plus forte raison les aspirans eux-mêmes doivent-ils s'y soumettre; la pratique médicinale est fondée sur l'expérience; ceux qui prétendent à l'enseignement public, doivent donc avoir vieilli dans les hôpitaux, dans l'exercice de la médecine clinique; ils devroient s'être annoncés depuis plusieurs années par des découvertes utiles, leurs ouvrages devroient seuls leur servir de

protecteurs. Souvent un homme de génie, né timide & peu parleur, est obligé de plier dans la dispute, devant une esprit superficiel qui s'étant beaucoup occupé des mots, n'offre aux bons juges que des idées vulgaires, rendues avec pompe & emphase. „

Article huitieme.

„ Lorsqu'il ne se trouvera pas dans une faculté de médecine jusqu'à sept docteurs au moins en état d'assister à la dispute des chaires vacantes, & d'y donner leurs suffrages, la dispute sera renvoyée de plein droit dans la faculté la plus prochaine, sans qu'il soit besoin d'aucun jugement qui l'ordonne, si ce n'est que tous les aspirans voulussent consentir également qu'elle fût faite dans la faculté de Paris, ou dans celle de Montpellier.

ARTICLE NEUVIEME.

" NUL ne pourra être admis à aucun degré desdites facultés, s'il n'a étudié pendant trois ans entiers, à compter du jour qu'il sera inscrit en la maniere prescrite par l'article suivant, sur les registres de la faculté dans laquelle il aura fait ses études, & si pendant ledit tems il n'a assisté assidument aux leçons, & écrit ce qui aura été dicté par les professeurs, & desquels il retirera tous les ans des attestations qui seront registrées dans un registre tenu à cet effet dans chaque faculté. "

REFLEXIONS.

DANS presque toutes les universités borgnes, on ne fait aucune leçon régulièrement ; cependant nous voyons tous les jours une foule de docteurs de ces universités. Dans les plus célebres, les étudians

vont rarement aux écoles : aujourd'hui l'uſage s'anéantit de dicter le ſujet de la préleçon ; les profeſſeurs ont ſenti que cette méthode faiſoit perdre beaucoup de tems aux étudians, que le plus ſouvent ils entendoient très-mal celui qui dictoit, qu'en conſéquence leurs cayers étoient remplis de contre-ſens qui leur donnoient des idées très-fauſſes de la doctrine qu'ils vouloient leur inculquer. Ils ont cru mieux faire en choiſiſſant des élémens bien faits qui leur ſervent de texte ; pluſieurs font rouler toutes leurs leçons ſur leurs obſervations, & ſur leur ſyſtème particulier ; & comme ils ne dictent pas, leurs éleves ſont très-embarraſſés dès qu'ils veulent ſe remémorier ce qu'ils ont entendu. Comme leur mémoire n'a pu tout conſerver, ils ne peuvent profiter que de quelques idées incohérentes, qui n'ayant aucune liaiſon entr'elles, leur deviennent abſolument inutiles. Par tous ces inconvéniens, bien loin

de profiter à l'académie, ils ne rencontrent que des dégoûts qui accompagnent nécessairement le défaut d'ordre & de méthode.

Article dixieme.

" Ceux qui étudieront à l'avenir dans les facultés de médecine de notre royaume & pays de notre obéissance, seront tenus de s'inscrire de leurs mains quatre fois par an dans deux registres ou cayers qui seront tenus pour cet effet dans chacune desdites facultés, & sera la premiere desdites inscriptions faite dans le premier mois après l'ouverture des écoles, & les trois autres dans le premier mois de chaque trimestre ou quartier ; dans toutes lesquelles inscriptions les étudians seront tenus de marquer le jour auquel ils s'inscriront, ensemble le lieu de leur demeure, qu'ils ne pourront faire ailleurs que dans la ville où la faculté dans laquelle ils

étudieront ſera établie, le tout à peine d'être déchus des trimeſtrees ou quartiers dans leſquels ils auront manqué de ſatisfaire à la préſente diſpoſition, même de nullité des degrés qu'ils pourroient obtenir, ſans avoir auparavant recommencé lesdits trimeſtres. „

REFLEXIONS.

Les précautions indiquées dans cet article ſembleroient très-propres à obliger tous les étudians à aſſiſter aux leçons des univerſités; cependant on trouve le ſecret d'éviter toutes les rigueurs. Comme les profeſſeurs ſont peu ſéveres ſur l'aſſiſtance à leurs leçons, les prétendans aux honneurs de la licence ſe font inſcrire, il eſt vrai; mais ils ne reſtent à l'univerſité que le moment de leur inſcription. Dès qu'ils ont rempli la forme, ils partent pour leur pays, & emploient aux parties de plaiſir, des mois qu'ils de-

vroient conſacrer à l'étude : ſouvent même ils évitent l'ennui des voyages, en prenant dans certaines univerſités pluſieurs inſcriptions à la fois.

Article onzieme.

" Lesdits deux regiſtres ou cayers d'inſcription, ſeront cotés, paraphés & datés ſans frais, au commencement de chaque trimeſtre, par les lieutenans-généraux des bailliages & ſenéchauſſés dans leſquels les facultés de médecine ſeront établies, & ſeront auſſi clos & arrêtés par les mêmes officiers à la fin du premier mois de chaque trimeſtre ; & l'un deſdits regiſtres ſera envoyé, au plus tard dans le quinzieme du mois ſuivant, à nos procureurs- généraux en nos cours de parlement, & conſeil ſupérieur de Rouſſillon, chacun dans ſon reſſort. "

REFLEXIONS.

UNE preuve complette que cet article n'eſt pas obſervé à la rigueur, c'eſt que pluſieurs univerſités reçoivent tous les mois des docteurs qui n'ont pas ſéjourné huit jours dans la ville où ils prennent leurs grades.

ARTICLE DOUZIEME.

" LA moitié des droits que l'on a accoutumé de recevoir dans chaque faculté pour l'obtention des degrés de bachelier & de licentié, ſera payée dans le temps des inſcriptions, & à cet effet partagée en douze portions égales, dont chacune ſera payable dans le tems de chaque inſcription; & le reſte deſdits droits ne ſera payé que dans le tems de l'obtention des degrés, moitié pour les lettres de bachalauréat, & moitié pour celles de licence, & le tarif des droits, tant pour les inſciptions

que pour les inscrits en un tableau qui demeurera toujours exposé dans les écoles de chaque faculté de médecine. „

REFLEXIONS.

On est très-exact dans les universités & dans les colleges à tenir la main à l'exécution de ce réglement; quelquefois même les droits sont poussés au-delà du tarif arrêté par les parlemens. Ne seroit-il pas plus utile à la société d'augmenter les honoraires des professeurs aux dépens du trésor royal, que d'exiger des étudians une somme qui leur est si nécessaire pour leur entretien, pour leur procurer des livres ? Peut-être fera-t-on persuadé de la nécessité de cet adoucissement, si l'on fait réflexion que la plupart des aspirans aux honneurs de la licence, sont obligés de s'expatrier pour résider plusieurs années dans des villes considérables, qui exigent de ceux qui les habitent

de grandes dépenses, vu la cherté des denrées & du logement ; que souvent les talens sont le partage de la pauvreté.

ARTICLE TREIZIEME.

" NUL ne pourra être reçu à s'inscrire sur les registres de la faculté de médecine, qu'auparavant il n'ait représenté & fait enregistrer dans lesdits registres les attestations d'étude de philosophie pendant deux ans dans une des universités de notre royaume ; lesquelles attestations seront certifiées par le recteur desdites universités, & légalisées par les juges des lieux, le tout à peine de nullité. "

REFLEXIONS.

CET article est fondé sur la nécessité d'avoir cultivé son esprit pendant plusieurs années, avant que d'étudier en médecine. Nous avons

fait voir la néceſſité de l'étude des belles-lettres & de preſque toutes les parties de la philoſophie, pour être en état de pénétrer dans le labyrinthe de l'art de guérir : cependant, malgré l'utilité de ce point légal, nous voyons chaque jour des maîtres-ès-arts qui ont à peine quelques notions de la plus ſimple latinité, qui n'ont fait aucune étude réglée de philoſophie dans les univerſités; mais ce qui fera gémir tous ceux qui ſentent la ſageſſe de cet édit, ces ignares groſſiers ſe préſentent & ſont admis aux inſcriptions. „

ARTICLE QUATORZIEME.

" TOUS ceux qui voudront prendre des degrés, ſeront tenus de ſubir, à chacune des trois années d'étude, un examen de deux heures au moins ſur les parties de la médecine qui leur auront été enſeignées pendant le cours de l'année. Dans le troiſieme deſdits examens

ils répondront sur toutes les leçons qu'ils auront prises pendant le cours entier de leurs études de médecine ; & s'ils sont trouvés capables dans lesdits trois examens, ils soutiendront publiquement un acte pendant trois heures au moins, après lequel ils seront reçus bacheliers. Voulons que trois mois après ils subissent un dernier examen sur la matiere médicinale, après lequel ils soutiendront un second acte public pendant quatre heures au moins, pour être admis ensuite au degré de licentié : le tout s'ils sont jugés dignes desdits degrés de bachalauréat & de licence, à la pluralité des suffrages : outre lesquels actes ceux qui voudront être reçus docteurs, seront obligés d'en soutenir un troisieme pendant cinq heures au moins sur toutes les parties de la médecine, lequel acte ils pourront soutenir dès qu'ils seront reçus licentiés, sans être tenus d'observer aucun interstice, à moins qu'il n'y en ait d'établi entre

lesdits degrés de licentié & de doctorat par les statuts des facultés où ils se feront recevoir docteurs. „

REFLEXIONS.

En lisant cet article, on sera tenté de douter de toutes nos imputations sur l'ignorance du plus grand nombre des médecins; mais si l'on sait comment tous ces examens s'exécutent, on ne tardera pas à revenir à notre avis. 1°. On s'est beaucoup relâché sur la longueur des termes. 2°. On fournit un sujet isolé quelques jours avant l'examen; le récipiendaire se fait mâcher la matiere par quelque charitable docteur. 3°. Des confreres plus instruits, ou munis de quelques réponses toutes faites, parlent à l'oreille du répondant. 4°. Les professeurs sont souvent assez foibles pour donner la main à la réception des plus ignorans. 5°. Les plus honnêtes ferment les yeux, dans l'espérance que

l'âge ou la néceſſité exciteront l'émulation des étudians après leur doctorat, & les obligeront à faire de nouvelles études. Quant aux actes publics, l'uſage donne aux récipiendaires des préſidens qui perdent ſouvent toute la ſéance à diſputer avec leurs collegues ſur des matieres épineuſes, & ne donnent pas le tems aux répondans de proférer une ſeule parole.

ARTICLE QUINZIEME.

" N'ENTENDONS néanmoins déroger aux uſages des facultés où les aſpirans aux degrés ſont tenus de ſubir un plus grand nombre d'examens ou autres actes probatoires, pour être admis auxdits degrés; leſquelles facultés continueront d'en uſer ainſi qu'elles ont fait par le paſſé. "

REFLEXIONS.

Les étudians de l'université de médecine de Montpellier, sont obligés, après leur bachalauréat, & plusieurs autres examens, de faire des leçons publiques qui doivent durer trois mois : il est probable que dans les premiers tems, ces leçons se faisoient exactement ; mais aujourd'hui elles sont réduites à trois. Encore comment s'en acquittent-ils ? Ils copient le plus souvent quelques pages de livres rares, ou des anciens cayers ; ils les lisent effrontément, après quoi ils rient avec leurs condisciples, de la bonté des professeurs qui tolerent ces abus. Cependant on leur dresse des patentes, dans lesquelles on assure à toute la terre, qu'ils ont enseigné les parties les plus épineuses de leur art, avec attention, assiduité, & l'applaudissement de leur auditoire. Lisez les réglemens des facultés de Paris & de Montpellier : ils vous feront

trembler par les épreuves qu'ils imposent aux récipiendaires. Allez dans ces fameuses universités : vous serez étonnés de la multitude d'adoucissemens que l'usage leur a ménagés.

Article seizieme.

" Les suffrages seront toujours donnés par scrutin, tant aux examens qu'aux autres actes probatoires, soit pour l'élection des professeurs, soit pour l'admission aux degrés. „

REFLEXIONS.

Pour que cet article produise l'effet que le législateur a eu en vue, il faudroit que le conclave ne fût composé que d'hommes integres, inaccessibles à la séduction de ceux qui travaillent à les corrompre. Nous laissons à juger par les faits, si les universités possedent toujours ces hommes respectables.

Article dix-septieme.

" Pourront les étrangers être admis aux études de médecine dans les facultés de notre royaume, même y prendre les degrés, sans observer les intertstices ci-dessus marqués, pourvu qu'ils aient étudié dans le temps porté par notre présent édit, soit dans les universités de notre royaume, soit dans celles des pays étrangers, dont ils rapporteront des attestations en bonne forme, & duement légalisées; mais ne pourront les degrés par eux obtenus leur servir dans notre royaume; & à cet effet sera fait mention tant du lieu de leur naissance que desdites attestations dans les lettres de bachelier & de licence qui leur seront accordées. „

Article dix-huitieme.

Aucun de nos sujets ne pourra être admis à prendre des degrés dans les facultés de médecine, s'il

n'eſt maître-ès-arts de quelques-unes des univerſités de notre royaume ; ſans néanmoins que les aſpirans auxdits degrés de médecine, ſoient tenus de ſe faire immatriculer dans la faculté des arts de l'univerſité dans laquelle ils les obtiendront. »

ARTICLE DIX-NEUVIEME.

« NE pourra pareillement aucun de nos ſujets être admis aux degrés dans une faculté où la médecine s'enſeigne publiquement, s'il n'y a étudié pendant une année au moins. »

ARTICLE VINGTIEME.

« LORSQUE ceux qui auront commencé leurs études dans une faculté, voudront les continuer dans une autre, ils ne pourront y être reçus, ſoit qu'ils ſoient étrangers ou regnicoles, qu'en rapportant des atteſtations d'études de la faculté de notre royaume où ils auront étudié ; dans leſquelles atteſtations ladite faculté marquera ex-

preſſément s'ils ſe ſont preſentés aux examens & actes probatoires, & s'ils ont été admis ou refuſés; & à cet effet, il ſera tenu dans toutes les facultés de médecine, un regiſtre exact des admiſſions & des refus de ceux qui auront ſubi les examens, ou ſoutenu les actes probatoires. Voulons que ceux qui auront été ou refuſés abſolument, ou remis à un tems plus long pour ſubir un nouvel examen, ne puiſſent jamais être admis aux degrés dans une autre faculté que dans celle ou ils auront été refuſés ou remis. „

REFLEXIONS.

Il n'eſt pas douteux que, parmi ceux qui ſe préſentent à l'immatricule, il n'y en ait un grand nombre qui n'ont aucune diſpoſition pour l'étude, qui n'ayant jamais développé leurs facultés intellectuelles, ſont dans l'impoſſibilité de

ſaiſir la chaîne des vérités médicinales. Ces ſujets ineptes, ou par nature, ou par accident, devroient être refuſés ſans miſéricorde; les profeſſeurs devroient ſentir que ce ſeront autant de fléaux dans les pays où ils fixeroient leurs demeures. Cependant nous ne voyons pas qu'ils ſoient refuſés abſolument: les plus ignorans ſont renvoyés *ad tempus*, pour quelques mois. Quelle peut être la cauſe de cette foibleſſe? Peut-être que ſi les actes ſe donnoient gratuitement, les directeurs des univerſités ſeroient plus ſéveres.

ARTICLE VINGT-UNIEME.

« DÉFNDONS aux profeſſeurs de diſpenſer qui que ce ſoit de l'exécution des ſtatuts & réglemens, & de donner des atteſtations d'étude qui ne ſoient véritables, à peine contre leſdits profeſſeurs, de privation de leur chaires; & contre

ceux qui se serviroient de ces sortes de dispenses, d'être déchus de leurs degrés. Et à l'égard de ceux qui auront obtenu de fausses attestations, nous les déclarons incapables d'être jamais admis aux degrés; & voulons en outre que le procès leur soit fait & parfait, à la requête de nos procureurs-généraux ou de leurs substituts, ensemble à ceux qui auront eu part à la fausseté desdites attestations, suivant la rigueur de nos ordonnances. „

REFLEXIONS.

Il est aisé de voir, en méditant cet article, avec quelle sollicitude le législateur a cherché tous les moyens d'empêcher l'introduction des abus : mais malgré ces soins, ils sont aussi énormes qu'avant la loi. Pour mettre cet article en exécution, il faudroit que chaque université eût des censeurs irréprochables, qui dénonçassent sans miséri-

corde tous les déliquans. S'ils existoient ces censeurs redoutables, & s'ils trouvoient des juges qui voulussent se plier à leurs souhaits, que de lettres pompeuses de docteurs seroient biffés!

ARTICLE VINGT-DEUXIEME.

" LES écoliers desdites facultés seront tenus d'assister aux cours d'anatomie & de pharmacie galénique & chymique, & aux démonstrations des plantes qui se feront pendant le tems qu'ils sont obligés d'étudier dans lesdites facultés; & sera fait mention de leur assiduité aux leçons & démonstrations, dans les attestations qu'ils retireront des professeurs sous lesquels ils auront étudié. „

REFLEXIONS.

COMBIEN voit-on de médecins qui puissent prouver par les faits aux

aux bons apothicaires & aux chirurgiens inſtruits, qu'ils ont ſuivi les leçons d'anatomie, de chymie, de pharmacie, & de botanique? La plupart démontrent aſſez bien leur impéritie ſur tous ces chefs, par l'embarras où ils ſont dans les amphithéatres, lorſqu'il s'agit de faire l'ouverture d'un cadavre, & ſur-tout dans les ordonnances, qui apprêtent ſi ſouvent à rire aux apothicaires inſtruits des détails de la pharmacie. Cette ignorance ſi ſouvent obſervable prouve, ou que les cours mentionnés dans cet article ſont negligés, ou que les profeſſeurs ſouffrent que les étudians s'abſentent des leçons, ou enfin qu'ils les admettent aux honneurs ſans leur faire ſubir les examens ordonnés par la loi. Quelle que ſoit la cauſe de ce phénomene, il prouve encore que cet article ſi ſage n'eſt point exécuté ſelon ſa teneur.

ARTICLE VINGT-TROISIÈME.

" Les professeurs des facultés établies dans les villes où il n'y a point encore de jardin des simples, feront tenus de faire deux fois l'année à leurs écoliers des démonstrations des plantes usuelles, tirées des jardins particuliers, & de les mener herboriser à la campagne, au moins quatre fois par an. „

REFLEXIONS.

Cet article, qui est assez obscur, a fourni aux professeurs de botanique une excuse plausible de leur négligence, sur-tout s'ils ont entendu que le Législateur ne les oblige qu'à deux leçons. Comment en effet pourra-t-on expliquer quatre ou cinq cent plantes dans deux séances, & dans deux herborisations. Mais heureusement les démonstrateurs des célebres universités ne s'en sont pas tenus là, ils ont

multiplié le nombre des leçons, & des herborisations. Tout ce qu'on pourroit leur reprocher, c'est de ne pas assez insister sur les plantes véritablement utiles, & de prodiguer leur érudition sur une multitude de végétaux qui ne sont propres qu'à amuser un moment, & qui distraisent leurs auditeurs des vérités de pratique

ARTICLE VINGT-QUATRIEME.

« Les facultés qui manqueront de fonds pour la dépense nécessaire pour ces sortes de leçons & démonstrations, nous enverront dans trois mois après la publication des présentes, les délibérations qu'elles auront prises sur les moyens les plus convenables pour leur procurer les secours dont elles ont besoin à cet égard. Le tout dans la forme prescrite par l'article second du présent édit. »

REFLEXIONS.

Pluſieurs univerſités n'ont ni laboratoire chymique, ni jardin botanique. En conſéquence les leçons ſur la pharmacie, & l'uſage des plantes, ne peuvent s'y faire avec ſuccès. Cet article n'a donc pas été obſervé ſelon ſa teneur, ou s'il l'a été, les fonds ont été aliénés ou abſorbés pour quelqu'autre uſage contraire à la loi.

ARTICLE VINGT-CINQUIEME.

" Enjoignons aux magiſtrats, & aux directeurs des hôpitaux, de faire fournir les cadavres aux profeſſeurs, pour faire les démonſtrations d'anatomie, & pour enſeigner les opérations de chirurgie. „

REFLEXIONS.

Rendons juſtice au zele des magiſtrats, & des adminiſtrateurs des

hôpitaux. Pénétrés de l'utilité & de l'importance de l'étude de l'anatomie & de la chirurgie, ils ont toujours abandonné aux profeſſeurs les cadavres néceſſaires pour leurs leçons ; mais le plus grand obſtacle aux progrès des connoiſſances chîrurgicales vient toujours des préjugés du peuple, il voit avec peine les diſſections qui s'exécutent ſur l'homme : toujours enclin à ſe forger des chimeres, il ne tarde pas à taxer les profeſſeurs des plus grands crimes. A l'entendre, ces meſſieurs ne ſe contentent pas de faire des expériences ſur le cadavre, ils égorgent encore des hommes vivans, & ſur-tout des enfans. Nous avons vu régner ces préjugés ridicules dans une des plus célebres univerſités, qui étant fondée depuis pluſieurs ſiecles, devroit avoir diſſipé par le laps du tems ces erreurs populaires. Dans les colleges, & les univerſités, où les cours ſouffrent quelque interruption, le

peuple ſe porte ſouvent aux plus grands excès. Celui de Lyon vient d'en offrir un exemple à jamais mémorable, & qui fera certainement époque aux yeux des philoſophes dans l'hiſtoire des foibleſſes de l'eſprit humain. Ce college établi depuis pluſieurs ſiecles avoit enfin relevé ſes écoles, il avoit ſenti la néceſſité de communiquer aux amateurs les ſaines vérités médicinales. Pénétré des brigandages qui s'exerçoient dans la ville, il avoit penſé qu'en inſtruiſant les gens ſenſés ſur la conſtitution de notre art, ſur ſes difficultés, ſur ſes loix & ſes principes, il pourroit arrêter les ſuites funeſtes de l'anarchie, qui eſt à ſon comble dans cette malheureuſe ville. Il voyoit avec douleur que les chirurgiens, les apothicaires, les droguiſtes s'ingéroient dans l'exercice de la partie de guérir qui eſt de droit dévolue aux médecins. Connoiſſant leur incapacité à cet égard, il eſpéroit qu'en

leur ouvrant les tréfors de la ſaine pratique, il les mettroit au moins dans l'heureuſe poſition de pouvoir exercer la médecine avec quelque ſuccès; d'ailleurs il voyoit que nos campagnes ne pouvoient être régies, vu l'état actuel de la conſtitution politique de la médecine, que par des chirurgiens qui, n'ayant jamais étudié les maladies, & les remedes qui peuvent les détruire, ſe livroient à une routine honteuſe & meurtriere.

Les médecins de Lyon, éblouis par toutes ces vues, entreprirent en 1766 d'ouvrir trois cours publics; ils nommerent pour les remplir, trois profeſſeurs. Le premier étoit chargé d'expoſer les principes d'anatomie & de chirurgie; le ſecond devoit développer toute la chaîne des vérités chymiques; le troiſieme ſe propoſoit de jetter les fondemens de l'hiſtoire naturelle, & d'expliquer la nature & les vertus des différens remedes. Déjà

on étoit disposé à nommer des professeurs pour enseigner l'histoire des maladies. Tout cet établissement avoit quelque chose de singulier ; il est bien vrai que le college de Lyon étoit obligé par ses statuts, autorisé par les édits de quatre rois, entr'autres par celui de Louis le Grand, étoit obligé, dis-je, d'instruire les éleves en chirurgie & en pharmacie ; mais il n'avoit aucuns fonds, ni pour assurer des honoraires à ses professeurs, ni pour faire les dépenses nécessaires. Cependant, malgré ce grand obstacle, les magistrats lui ayant accordé une salle, il se détermina sans hésiter à sacrifier toutes les économies qu'il avoit faites depuis plusieurs années ; il éleva un laboratoire de chymie qui surpassoit en beauté ceux de Montpellier & de Paris. On construisit une amphithéatre anatomique ; enfin en 1767, les cours s'ouvrirent avec pompe. Monseigneur l'archevêque honora de sa présence l'orateur, qui fit le discours inaugural. M. de Mion

dont le zele pour le progrès des sciences ne connoît aucun obstacle, donna la sanction des loix au nouvel établissement. Les magistrats, à qui ce college devoit son emplacement, annoncerent leur amour pour les lettres, en secondant puissamment ses efforts. Enfin les cours se firent régulièrement. L'année suivante l'ouverture fut faite avec la même pompe ; le concours extraordinaire des auditeurs de tous les états ranimoit l'ardeur des professeurs. Déjà le médecin qui étoit chargé de l'anatomie avoit fait quelques leçons, lorsque tout-à-coup une émeute affreuse s'excita dans toute la ville. Une populace effrénée assiégea l'amphitéatre anatomique ; en peu d'heures les portes furent enfoncées. Les furieux porterent le feu dans toutes les salles : bientôt l'incendie ayant tout consumé dans le laboratoire, les mutins forcerent l'académie de peinture qui étoit voisine ; ils livrerent aux

flammes dévorantes les plus beaux morceaux de cet art enchanteur. Quelques efforts que les magiſtrats fiſſent pour les calmer, ils furent ſourds à leur voix. Déjà ils menaçoient un des plus célebres bâtimens de l'Europe ; la fameuſe bibliotheque que cette ville conſerve depuis tant d'années, alloit être conſumée, lorſque le commandant irrité de tant d'opiniâtreté de la part des rebelles, ordonna ſagement de les repouſſer avec vigueur. Les vrais citoyens ſacrifierent leur vie pour arrêter les progrès d'une émeute qui, ſelon le plan des ſéditieux, auroit entraîné la deſtruction d'une grande partie de la ville. Dans ces momens de calamité, les profeſſeurs menacés de la mort la plus affreuſe, furent obligés d'abandonner leurs domiciles ; les mutins qui les accuſoient d'aſſaſſinats, ne les menaçoient de rien moins que de les jetter dans le bûcher élevé. La mort de quelques-uns de leurs éleves,

annonçoit pour eux les plus grands maux ; l'un d'entr'eux n'échappa qu'avec peine des mains des furieux. Voilà tout ce qu'ont obtenu ces citoyens qui ſacrifioient ſans intérêt leur tems & leur ſanté. Le college ayant épuiſé ſes finances, s'eſt trouvé hors d'état de relever ſes écoles. Cependant les profeſſeurs ne ſe ſont pas rebutés, ils ont oſé propoſer aux magiſtrats les moyens les plus efficaces d'éviter déſormais de ſemblables malheurs ; ils ont offert de recommencer leurs leçons. Pénétrés de l'utilité des cours ; ſourds aux conſeils de leurs amis qui leur ont fait entrevoir les périls les plus évidens, ils attendent avec impatience le moment heureux où ils pourront ſignaler de nouveau leur zele pour leurs concitoyens. Déjà les peres de la patrie cherchent un emplacement plus convenable ; ils promettent qu'ils n'épargneront aucun ſoin pour rétablir les écoles de médecine dans leur premiere ſplendeur. Puiſſe le ciel favoriſer leur projet !

ARTICLE VINGT-SIXIEME.

" NUL ne pourra, sous quelque prétexte que ce soit, exercer la médecine, ni donner aucun remede, même gratuitement, dans les villes & bourgs de notre royaume, s'il n'a obtenu le degré de licentié dans quelques-unes des facultés de médecine qui y sont établies, conformément à ce qui est porté par notre présent édit, à peine de cinq cents livres d'amende, applicables moitié à nous, & l'autre moitié à la faculté ou aggrégation la plus prochaine du lieu où ceux qui ne sont pas gradués auront exercé la médecine. "

REFLEXIONS.

CET article important nous a fourni les sujets de plaintes que nous avons exposés en parlant des chirurgiens, des apothicaires, des charlatans, &c. Si quelqu'un d'eux se plaint du ton que nous avons été

obligés de prendre en parlant de leur brigandage, qu'ils faſſent réflexion que par leur déſobéiſſance à la loi ils cauſent les maux les plus affreux.

Article vingt-septieme.

" Voulons que tous religieux, mendians ou non mendians, ſoient & demeurent compris dans la prohibition portée par l'article précédent; & en cas de contravention de la part de ceux qui ne ſont pas mendians, voulons que l'amende de cinq cents livres, ci-deſſus prononcée, ſoit payée par le monaſtere où ils font leur demeure; & à l'égard des mendians, ils ſeront renfermés pendant un an dans une des maiſons de leur ordre, éloignée de vingt lieues au moins du lieu où ils auront pratiqué la médecine; & en cas qu'ils en ſortent pendant ledit tems, au préjudice de nos défenſes, permettons à la faculté de médecine la plus prochaine de les faire

arrêter, en obtenant préalablement la permiſſion par écrit du lieutenant général de police des villes où ladite faculté ſera établie. „

REFLEXIONS.

DANS tous les couvens on trouve des religieux qui ne ſe contentant pas de vendre des remedes, au préjudice des apothicaires, oſent encore les preſcrire de leur propre autorité. Ajoutez les ſœurs des hôpitaux, &c. & vous vous convaincrez que cet article n'eſt point obſervé. Voyez ce que nous avons dit à ce ſujet dans la ſeconde ſection.

ARTICLE VINGT-HUITIEME.

" DÉFENDONS très-expreſſément à nos juges, & à ceux des ſeigneurs hauts-juſticiers, ſous peine d'interdiction, de permettre l'exercice de la médecine à d'autres qu'à ceux qui juſtifieront avoir obtenu les degrés

de licentié ; ſuivant les formes preſcrites par notre préſent édit. Déclarons les permiſſions qu'ils peuvent avoir données pour le paſſé, & celles qu'ils pourront donner pour l'avenir, nulles & de nul effet. Révoquons même, en tant que beſoin ſeroit, toutes celles que nous pourrions avoir ci-devant accordées, leſquelles demeureront nulles de plein droit du jour de la publication des préſentes. „

REFLEXIONS.

PRESQUE tous les chapitres de notre ouvrage prouveront combien l'on eſt éloigné de ſentir aujourd'hui l'utilité de ce point fondamental de la loi.

ARTICLE VINGT-NEUVIEME.

" DÉFENDONS auſſi, ſous les mêmes peines que deſſus, à tous ceux qui n'auront pas obtenu les

degrés de docteurs ou de licentiés en la forme ci-dessus marquée, de prendre la qualité de docteur ou de licentié dans quelque acte que ce puisse être, même dans les livres ou écrits qu'ils pourront donner au public. „

REFLEXIONS.

PLUSIEURS chirurgiens, sans sortir de leur ville qui n'a point d'université, obtiennent des lettres de docteurs, s'en prévalent pour exercer la médecine, & ils sont assez hardis pour mépriser cet édit, qui doit être regardé comme le fondement de la sûreté de la vie des citoyens; ils ont même trouvé très-singulier que des médecins qui avoient subi toutes les épreuves qu'exige le légiſlateur, & qui avoient encore soutenu les examens les plus rigoureux pour être aggrégés dans un college célebre, vouluſſent s'opposer à leurs démarches téméraires. Non-

ſeulement ils prenoient dans leurs écrits, & dans toute autre occaſion, le titre faſtueux de docteur en l'une & l'autre médecine ; mais encore ils vouloient en impoſer aux citoyens, en conſignant ces titres dans un livre qui eſt fait pour apprendre à tous les habitans de la ville la condition & les prérogatives des principaux citoyens. Le croiroit-on ? ce qui devoit être décidé en premiere inſtance, a fait la matiere d'un procès long & diſpendieux. Auguſtes loix de nos princes, juſqu'à quand la chicane annullera-t-elle le bonheur que vous promettez aux hommes ! Juſqu'à quand levera-t-elle ſa tête hideuſe pour opprimer la juſtice & l'innocence ! Nous oſons le dire, nous vivons ſous un prince trop juſte pour que l'empire de cette déeſſe infernale ſoit de longue durée ; le génie tranſcendant à qui il a confié quelques rènes de l'empire, étouffera bientôt les monſtres qu'elle enfante chaque jour.

Article trentieme

" Ayant égard à la très-humble ſupplication qui nous a été faite par les provinces des Pays-Bas, & particuliérement par l'univerſité, de Douay, de les maintenir dans leur ancien uſage, par rapport à l'exercice de la médecine, nous défendons très-expreſſément, à peine de cinq cents livres d'amende, à tous docteurs & licentiés des autres facultés de notre royaume, d'exercer la médecine dans nos provinces de Flandre, Artois, Hainault, Tournefis & Cambreſis, s'ils ne ſont gradués en l'univerſité de Douay; à la charge que réciproquement les gradués de l'univerſité de Douay ne pourront exercer la médecine dans les autres provinces de notre royaume, ſans néanmoins que la prohibition portée par le préſent édit contre les docteurs & gradués des autres univerſités, puiſſe avoir lieu contre ceux des facultés de Paris

& de Montpellier : le tout ainſi que ladite univerſité nous l'a fait très-humblement demander & propoſer. „

REFLEXIONS.

Il ſeroit à ſouhaiter qu'il ne fût permis d'exercer la médecine dans chaque province, qu'aux ſeuls docteurs reçus dans ſon univerſité. Pour rendre cet établiſſement plus utile, on ne devroit recevoir qu'un certain nombre de médecins ſuffiſans pour le ſervice de chaque ville ou campagne. Par ce moyen on pourroit choiſir les bons ſujets, qui, étant ſûrs de vivre honorablement après leur doctorat, s'adonneroient avec ardeur à toutes les études néceſſaires pour former un grand médecin. Quant aux privileges de l'univerſité de Montpellier, la foule d'ignorans que cette ancienne académie envoie chaque année, prouve invinciblement qu'elle

a bien dégénéré de ſon ancienne ſplendeur, & qu'elle eſt attaquée de quelques vices eſſentiels.

Article trente-unieme.

" Et d'autant qu'après les grands abus qui ſe ſont gliſſés dans une partie des facultés de notre royaume, il eſt difficile d'eſpérer que les études y ſoient d'abord aſſez floriſſantes pour pouvoir rétablir avec une entiere ſûreté l'ancien privilege des univerſités, & qu'en attendant que le tems nous ait fait voir l'effet de notre préſent réglement il paroît plus convenable de ne laiſſer exercer la médecine dans chaque faculté, que par des docteurs ou licentiés qui y auront été reçus, ou qui y auront donné des preuves publiques de leur capacité : nous avons fait par proviſion, & juſqu'à ce qu'autrement par nous ait été ordonné, très-expreſſes inhibitions &

défenſes à tous médecins, à peine de cinq cents livres d'amende applicable comme deſſus, d'exercer la médecine dans les lieux où il y a univerſité, s'ils ne ſont gradués ou aggrégés en icelle, & dans les lieux où il n'y a qu'un college ou corps de médecine, s'ils ne ſont aggrégés audit corps ou college, en la maniere accoutumée. „

REFLEXIONS.

Cette ſeconde épreuve que l'on eſſuie dans certaines villes du royaume, eſt très-utile. Quelque ſéveres que ſoient les loix, quelque exacts que les profeſſeurs ſoient à ne recevoir que de bons ſujets, ils ne peuvent éviter d'être quelquefois trompés.

Article trente-deuxieme.

" Ordonnons pareillement par proviſion, que ceux qui auront été reçus docteurs ou licentiés dans une

faculté, ne pourront être aggrégés à une autre faculté ou corps de médecine, qu'en soutenant préalablement un acte public de quatre heures au moins, sur toutes les parties de la médecine, & en payant la somme de cent cinquante livres, pour tout droit; & néanmoins ceux qui auront exercé la médecine pendant dix ans, dans la faculté en laquelle ils auront été reçus docteurs ou licentiés, seront aggrégés sans être obligés de soutenir aucun acte public, en payant seulement lesdits droits, & rapportant des attestations de la faculté de médecine & des juges royaux des lieux où ils l'auront exercée; & le tems de dix ans de pratique ne pourra être compté que du jour de la publication de notre présent édit. „

REFLEXIONS.

Voulons que dans les facultés ou colléges de médecine, dans les-

quels on exige de plus grandes épreuves de ceux qui y ſont aggrégés, il en ſoit uſé comme par le paſſé. „

REFLEXIONS.

Le college de médecine de Lyon, qui eſt l'un des plus anciens du royaume, a conſervé dans toute ſa vigueur l'exécution de ſes ſtatuts. Il eſt trés-difficile que l'ignorance & le vice puiſſent pénétrer dans ſon enceinte. Les récipiendaires ſont obligés de faire quatre actes, dont deux ſont particuliers, & deux publics. Dans le premier, tous les collégiés étant aſſemblés, examinent avec ſoin & attention les lettres du candidat, ſes atteſtations de réſidence dans l'univerſité dont il ſe dit docteur; dans le ſecond, il eſt obligé d'apporter des atteſtations qui prouvent qu'il a exercé la médecine quatre ans au-moins depuis ſon doctorat dans une ville à cinq

lieues de distance de Lyon. Il doit aussi prouver, par les témoignages les plus authentiques, qu'il a vécu pendant tous ce tems-là en honnête homme & en vrai chrétien. Toutes ces attestations doivent être légalisées par les juges des lieux où il a fait sa demeure. En outre on ne néglige jamais de s'informer directement de leur authenticité; le college exige que le candidat garde des interstices de trois mois entre chaque acte. Le troisieme est public, il se fait en présence des magistrats, le lieutenant général tire la matiere du discours au sort. On se sert des aphorismes d'Hypocrate: le récipiendaire est obligé de parler en latin pendant une heure au moins, sur la matiere que le sort lui présente; son discours doit sur-tout rouler sur les principes de l'art. On exige qu'il expose l'anatomie de la partie sur laquelle il doit pérorer, son usage, son action, les maladies qui l'attaquent communément. Enfin le dis-

cours

cours eſt terminé par l'explication de l'aphoriſme échu. Cet examen eſt très-rigoureux, vu la multitude des aphoriſmes & la variété des ſujets qu'ils expriment. Le quatrieme eſt encore plus effrayant; le récipiendaire doit être prêt ſur ſix cents genres de maladies, tant médicinales que chirurgicales; il doit pérorer pendant une heure ſur celle qui lui échoit à la déciſion du ſort. On exige ſur-tout, qu'après avoir donné l'hiſtoire fidelle de la partie affectée & des ſymptomes les plus caractériſtiques de la maladie, il trace un plan de curation fondé ſur l'expérience la plus authentique. Cette épreuve eſt ſuivie de quelques problèmes de pratique, que le doyen propoſe à réſoudre à l'aſpirant s'il eſt docteur de Montpellier; ſinon, il eſt ſoumis aux interrogats de tous les aggrégés. Remarquez que les protections ſont abſolument inutiles, vu la nature de la réception: tout eſt ſoumis aux ſort; les matieres,

soit les aphorismes, soit les maladies, sont consignées sans ordre dans un livre qui n'est jamais communiqué à l'aspirant; d'ailleurs M. le lieutenant général tire au hasard.

Ces épreuves rigoureuses sont très-propres à corriger les mauvais effets des universités: aussi peut-on assurer que de tout tems le college des médecins de Lyon a présenté des praticiens honnêtes & instruits. Aucun d'eux n'a pu ni ne peut être taxé de cette ignorance grossiere qui déshonore la médecine; plusieurs se sont rendus célebres dans toute l'Europe; il a produit les Spons, les Champrez pere & fils, les Talconet, les Pestalozzy, les Garnier, qui sont encore connus de tous les savans. Aujourd'hui plusieurs académies comptent dans leur catalogue, des médecins de Lyon qui en sont membres, ou qui y ont remporté des prix. Bientôt les amateurs de l'art vétérinaire verront naître un ou-

vrage important, qui en faisant beaucoup d'honneur à M. Vitet, prouvera que la ville de Lyon contient parmi ses médecins, des sujets qui osent embrasser l'art de guérir dans toute son étendue; déjà les disputes sur l'inoculation ont fait connoître dans toute l'Europe M. Ratz, un de ses zélés partisans. Les éloges que lui ont prodigué les Venel & les Haller, prouvent sans replique ses talens & sa capacité. En parcourant l'immortel ouvrage de Haller sur la physiologie, on trouvera parmi les artistes qu'il cite avec éloge, M. Brun académicien à Montpellier. Bordeu, dans son excellent traité du corps muqueux, parle de M. Lilia, comme d'un condisciple qui lui avoit fourni une partie de ses observations. L'encyclopédie présente aux chymistes d'excellens articles très-bien faits, par M. Vilermos. La dissertation de M. de Boissieux sur les anti-septiques, ne peut être mieux louée qu'en disant que

la même académie qui a couronné l'immortel Jean-Jacques Rouſſeau, a été ſon juge, & lui a décerné les mêmes honneurs. M. Peſtalozzi, recommandable par ſes talens, ſa candeur & ſa probité, qui depuis quarante ans exerce ſon art avec le déſintéreſſement le plus parfait, eſt connu de l'académie de Montpellier, & de celle de Lyon, dont il eſt membre; il a hérité de ſes ancêtres le goût pour les ſciences & les arts. Enfin, pour faire voir que les ſtatuts du college de Lyon ont leur effet, il ſuffit de dire que tous les mois chaque membre de cette compagnie prouve par les obſervations les plus précieuſes, qu'il travaille avec ardeur à reculer les bornes de l'art. Ces aſſemblées ayant pour objet de décrire les maladies épidémiques & leurs curations, enfin de recueillir tout ce que la pratique journaliere offre de neuf & d'intéreſſant, peut-être dans peu l'Europe médicinale ſera convaincue par les

mémoires que l'on prépare, que tous les membres du college de Lyon ont mérité à juste titre les honneurs du doctorat. Cependant, le croiroit-on ? L'anarchie est poussée dans Lyon à son comble, les chirurgiens, les apothicaires, les moines, les religieuses, les charlatans, envahissent presque toute la pratique. Après eux les médecins ne font que glaner, leur marche est sans cesse arrêtée par les obstacles que l'ignorance & les préjugés leur opposent; la plupart d'entr'eux ne peuvent donner essor à leur génie. Manquant d'objets d'observation, ignorant les sourdes ressources de la charlatanerie, ils attendent dans le silence, que les magistrats daignent rétablir le bon ordre, & les mettre dans l'heureuse situation de pouvoir être utiles à leur patrie.

ARTICLE TRENTE-QUATRIEME.

" Exceptons des défenses portées

par l'article 32, nos médecins, ceux de notre maiſon royale, ceux des reines & enfans de France, & petits-enfans, & premiers princes de notre ſang, qui ſont employés dans nos états, envoyés en notre cour des aides. Voulons qu'ils puiſſent exercer la médecine dans toute l'étendue de notre royaume, ainſi qu'ils l'ont fait par le paſſé; & néanmoins à l'avenir il ſera fait mention dans leurs proviſions, de leurs grades duement obtenus dans quelques-unes des univerſités de notre royaume, à peine de nullité deſdites proviſions. „

ARTICLE TRENTE-CINQUIEME.

" Dans les lieux où il n'y aura ni univerſité ni aggrégation, la médecine pourra être exercée par tous les docteurs ou licentiés de quelques-unes des facultés de notre royaume, en repréſentant préalablement leurs lettres de degrés aux

juges de police des lieux où ils voudront s'établir, & en les faisant regiſtrer au greffe de la juriſdiction deſdits juges; outre laquelle formalité ceux qui auront obtenu ces degrés de licentié avant le préſent édit dans d'autres facultés que celles de Paris & de Montpellier, ſeront obligés de faire viſer leurs lettres par les profeſſeurs de médecine de l'univerſité la plus prochaine, & de ſubir devant eux un examen ſur la pratique, pour lequel, enſemble pour le viſa deſdites lettres, ils paieront ſeulement la ſomme de dix livres.

ARTICLE TRENTE-SIXIEME.

" Ordonnons, ainſi qu'il ſe pratique dans notre bonne ville de Paris, que dans toutes les facultés & colleges de médecine de notre royaume quatre docteurs ſe trouvent avec le doyen dans leurs lieux d'aſſemblée préciſément à dix heures du matin,

le jour marqué dans chaque semaine, pour y assister gratuitement de leurs conseils les pauvres malades qui se présenteront, & qu'ils fassent écrire leurs avis par les bacheliers, licentiés, ou jeunes docteurs qui assisteront à ces visites des pauvres; & pour ce qui regarde les maladies qui ont besoin d'opération manuelle, lesdits docteurs auront soin de la faire faire en leur présence par un chirurgien capable & expérimenté. „

REFLEXIONS.

Il étoit bien naturel que le législateur imposât aux médecins la douce obligation d'être charitables, en leur accordant les privileges les plus flatteurs; mais ce qui surprendra certainement tous ceux qui croient le plus fermement à la vertu, c'est la démarche du college de médecine de Lyon. Nous avons déjà dit que le sage édit que nous rapportons n'est aucunement observé; que les médecins de Lyon ne jouis-

ſent d'aucun des privileges qui leur ſont accordés par la loi : cependant ils ſe ſont ſoumis avec enthouſiaſme à la rigueur de cet article. Tous les mardis de chaque ſemaine trois d'entr'eux ſont convoqués pour donner des conſeils gratuits aux pauvres de la ville & de la campagne. Non ſeulement ceux qui ſont nommés pour cette œuvre pieuſe s'y ſoumettent avec plaiſir, mais il n'eſt pas rare d'en voir ſix, & huit, qui ſe préſentent ſans appel. Quoique la ſéance dure trois heures, & que le nombre des malades ſoit quelquefois très-conſidérable, on ne voit jamais aucun aggrégé ſe retirer avant l'heure déterminée; ſouvent même ils la prolongent pour ne pas laiſſer ſans ſecours ceux qui n'ont pu comparoître. Comme l'aſſemblée ſe tient à l'hôtel-de-ville, les témoins ſont les magiſtrats & les premiers citoyens : on peut même avancer, à l'honneur du college de Lyon, qu'il ne voulut

point interrompre cette œuvre de miſéricorde après l'incendie de ſes écoles. L'ingratitude des citoyens lui offroit cependant une excuſe plauſible, ſi ſes ſentimens pour le bien public avoient été moins vifs.

Article trente-septieme.

"Et attendu que par l'examen que nous avons fait faire des ſtatuts & uſages de la faculté de médecine de notre bonne ville de Paris, il a été reconnu qu'on n'y peut rien ajouter pour le bon ordre & l'utilité publique, nous déclarons que nous n'entendons point comprendre ladite faculté dans notre préſent édit, ni rien changer à ſes ſtatuts, que nous voulons à l'avenir être obſervés ſelon leur forme & teneur, comme ils l'ont été par le paſſé. Voulons pareillement que les ſtatuts des autres facultés de notre royaume ſoient exécutés en ce

qu'ils ne ſont point contraires à notre préſent édit. „

ARTICLE TRENTE-HUITIEME.

" Et ſur ce qui nous a été repréſenté que pluſieurs perſonnes ſans aucunes lettres de maîtriſe ni certificats de capacité de ſervice, ſe faiſoient pourvoir des charges des chirurgiens & apothicaires auprès de notre perſonne, & dans notre maiſon, & celles des reines, enfans de France, & petits-enfans, & premiers princes de notre ſang, ordonnons que nul ne pourra à l'avenir être pourvu deſdites charges, & de toutes celles de pareille qualité, s'il n'a été reçu maître dans quelques-unes des villes de notre royaume; ou ſi n'étant pas maître, il ne rapporte des certificats de dix années de ſervice dans les hôpitaux de nos armées, ou dans l'hôtel-dieu de Paris, ou des autres

villes de notre royaume dans lesquelles il y a parlement ou bailliage royal ; desquels certificats en bonne forme ou lettres de maîtrise nous voulons qu'il soit fait mention dans ses provisions, à peine de nullité, sans préjudice de l'examen qu'il sera obligé de subir en la maniere accoutumée devant notre premier médecin ou autre par lui commis.

Si donnons en mandement à nos amés & féaux conseillers, les gens tenans notre cour de parlement à Paris, que notre présent édit ils aient à faire lire, publier & régistrer, & le contenu en icelui garder & observer, selon sa forme & teneur; cessant & faisant cesser tout trouble & empêchement quelconque, nonobstant tous édits, déclarations, arrêts, & autres choses à ce contraires, auxquels nous avons dérogé & dérogeons par le présent édit: car tel est notre plaisir ; & afin, que ce soit chose ferme & stable à toujours, nous avons fait

mettre notre ſcel à ceſdites préſentes. Donné à Marly, au mois de mars, l'an de grace 1707, & de notre regne le ſoixante-quatrieme. *Signé* LOUIS. Et plus bas, par le roi, PHELYPEAU. Viſa Phelypeau. Et ſcellé du grand ſceau de cire verte en lacs de ſoie rouge & verte. „

REFLEXIONS.

Cet édit ſera regardé par tous les connoiſſeurs, comme un des plus ſages, des plus utiles qui aient jamais été publiés. Il intéreſſe une des cauſes eſſentielles du bonheur des François. S'il avoit été obſervé, les vrais médecins ne ſe plaindroient pas de l'incertitude de leur art, une multitude innombrable de chefs de famille auroient prolongé leur vie pour le bien de l'état. Peut-être touchons nous au moment où le puiſſant génie qui veille au bonheur de la France,

en donnant à cet édit une nouvelle vigueur, rendra la médecine auſſi floriſſante que Louis le Grand le deſiroit, lorſqu'il enrichit notre code de cette loi ſage.

SUPPLEMENT.

RASSEMBLONS ici quelques paſſages tirés des écrits des plus célebres médecins. S'ils contiennent la ſubſtance des aſſertions les plus hardies qui ſe trouvent dans le corps de cet ouvrage, nous ſommes en droit d'attendre de l'équité de nos lecteurs, qu'ils ne porteront leur jugement qu'après s'être donné la peine de réfléchir ſérieuſement ſur nos preuves, & les faits qui leur ſervent de baſe.

Hipocrate dit formellement, en parlant de la médecine & des médecins : *Propter ignorantiam eorum qui eam exercent, & propter eos qui temerè*

de medicis judicant, rem esse vilissimam, omniumque opprobrio expositam. La médecine est le plus vil de tous les arts, & le plus exposé à l'opprobre, tant à cause de l'ignorance de ceux qui l'exercent, que des jugemens téméraires que l'on porte des médecins.

Dans un autre passage il frappe plus directement les médecins, lorsqu'il dit : *Multi famâ & nomine medici, re autem verâ & opere pauci.* On rencontre beaucoup de médecins de nom, mais il y en a peu qui le soient en effet. Enfin dans le livre intitulé, *de veteri medicina*, Hipocrate avance cette sentence pleine de vérité : *Sunt ex iis qui medicinæ operam dant, alii leves, alii multo præstantes, ut enim aliarum artium opifices plurimùm inter se differunt, sic etiam in medica evenit arte.*

La médecine a éprouvé le sort des autres arts. Parmi ceux qui s'en occupent, les uns ont des connoissances superficielles, d'autres offrent

les plus grands talens. On peut dire encore, ſans s'éloigner de la penſée du pere de l'art de guérir, que les médecins peuvent être comparés aux peintres. Les Staahl, les Hoffmann, les Boerhave ſont au grand nombre des médecins, comme les Raphaël, les Lebrun, les Albaure, à la multitude des barbouilleurs. Liſez Hipocrate avec attention, raſſemblez tous les fragmens de ſes ouvrages qui ont traité de la médecine politique, vous verrez que de ſon tems elle étoit auſſi mal adminiſtrée dans la Grece que nous l'obſervons aujourd'hui en France. Les charlatans, les intrus de toute eſpece inondoient les villes; mais n'en concluez pas pour cela que le mal ſoit ſans remede, qu'il eſt dans la nature humaine. Je conviens qu'on ne ſauroit ſupprimer tous les abus; mais l'expérience prouve qu'une adminiſtration ferme & vigoureuſe peut faire diſparoître une partie du mal. Jettez un coup-d'œil ſur l'Allemagne,

& principalement sur les états de l'impératrice, vous verrez ce que peut un médecin plein de génie lorsqu'il a l'oreille de son prince.

Les Romains n'étoient pas plus heureux que les Grecs. Pline nous l'apprend d'une maniere claire, lorsqu'il dit: *In hac arte sola evenit ut cuicunque medicum se profitenti statim credatur, cum tamen periculum sit in nullo mendacio majus.* La médecine nous offre cet étrange phénomene, que quiconque se dit médecin en est cru sur sa parole; cependant aucun mensonge n'est aussi dangereux.

En effet, des historiens font foi que le brigandage médicinal étoit porté à son comble dans cette ville maîtresse du monde; que Caton le sage, zélé pour le bien public s'occupa sérieusement de l'expulsion absolue des médecins, non qu'il fût incrédule sur le bien que la médecine peut produire, mais parce qu'il voyoit que le nombre des vrais artistes étoit très-petit relativement à la multitude

des ignorans ; le mal causé par l'art en général, surpasseroit toujours infiniment le bien qu'il pourroit occasionner. Et il est si vrai que Caton n'avoit aucune humeur contre la médecine bien administrée, qu'il l'exerçoit lui-même dans ses maisons & celles de ses amis. Nous pourrions encore ajouter une foule d'autorités tirées des anciens, pour prouver que la médecine mal connue, est plus nuisible qu'elle n'est utile ; mais comme cela seroit superflu après la décision du divin Hipocrate, passons aux modernes, pour nous rapprocher de l'état actuel de l'art de guérir.

Parmi cent témoins que nous pourrions faire parler, choisissons un petit nombre d'hommes très-connus, de l'autorité desquels les médecins les plus fanatiques ne puissent appeller. Ecoutons d'abord ces deux génies extraordinaires qui ont fait tant d'honneur aux écoles Allemandes, je veux parler de Staahl,

& de Hoffmann. Ce dernier, après avoir cité & reconnu la vérité des paſſages d'Hipocrate rapportés ci-deſſus, dit expreſſément : *In nulla profeſſione tanta artificum ignorantia & multitudo conſpicitur quàm in medica, dum quiſque fere vel ex infima etiam plebe ſe medicum profitetur, & medicamentum adversus certum morbum jactitat.* On n'obſerve dans aucun art un ſi grand nombre d'artiſtes ignorans que dans la médecine ; car les gens même de la lie du peuple ſe diſent médecins, & vantent leurs arcanes. Il ajoute plus bas, pour faire ſentir qu'il ne penſe pas plus favorablement des médecins qui ont reçu les honneurs attachés à leur profeſſion : *Verum enim vero, utut ignarum vulgus medici nomine indignum prorſus æſtimandum ſit, dantur tamen etiam inter eos qui medicinæ adiſcendæ & faciendæ ex inſtituto quaſi ſe manciparunt, ingens admodum differentia.* Mais comme le ſot vulgaire eſt indigne du nom de médecin, on peut dire cependant

que l'on observe une grande différence parmi ceux qui se destinent expressément à l'étude & à la pratique de la médecine. Pour mieux faire saisir son idée, il compare les médecins aux théologiens, aux avocats & aux mathématiciens ; & il dit que comme le grand nombre de ceux-ci ont peu de génie, & n'offrent que des connoissances médiocres, de même on ne doit pas regarder comme grands praticiens cette foule de gens qui se disent tels. *Qui per vicos obambulando sese fatiguant, & morborum curationes suscipiunt*, qui errant sans cesse dans les rues, s'imaginent pouvoir guérir des malades. Dans la page suivante de la même dissertation, Hoffmann dépeint le grand nombre de médecins, par l'organe du chancelier Bacon. Voici le passage de ce célebre philosophe Anglois : *Etsi ex opera medicorum quotidiana, quam invisendo, assidendo, præscribendo ægrotis præstant, putaret quispiam haud segni-*

ter illos curationem aggredi, perſequi, atque in eadem certa quaſi via inſiſtere; tamen ſi quis ea quæ præſcribere & adminiſtrare ſolent medici, accuratius introſpiciat, inveniet pleraque vaccilationis & inconſtantiæ plena, & quæ ex tempore excogitantur ac in mentem illis veniunt, abſque certo aliquo præviſo curationis termino. Quelqu'un qui ſuivroit les médecins dans leur pratique journaliere, ſeroit porté à croire qu'ils pourſuivent avec ardeur le traitement de leurs malades, & qu'ils ont des méthodes de guérir ſûres & invariables : cependant, ſi l'on fait attention aux remedes qu'ils preſcrivent & qu'ils adminiſtrent, on s'aſſurera que leur pratique eſt pleine d'incertitude, qu'ils vacillent ſans ceſſe, & qu'ils ordonnent ſans vues & au haſard les premiers remedes qui ſe préſentent à leur eſprit. Remarquez que ces paſſages de Hoffmann ſont tirés de la diſſertation qui eſt à la tête de la collection de de ſes œuvres; qu'il n'a parlé de la ſorte qu'après cinquante-

ſept ans d'expériences & d'obſervations ; que par conſéquent il n'étoit plus dans l'âge où les paſſions en efferveſcence inſpirent des idées qui ſont démenties. Enſuite par de plus ſérieuſes réflexions il gémiſſoit, ſur la fin de ſa brillante carriere, en voyant la médecine confiée à une multitude de gens ſans talens, qui en la déshonorant, cauſoient aux malheureux humains un déluge de maux de toute eſpece.

Staahl, dont le génie actif & lumineux a jetté le plus grand jour ſur toutes les parties de l'art, eſt plus hardi encore dans ſes déciſions. Liſez tous ſes ouvrages avec l'attention qu'ils exigent, vous vous aſſurerez qu'il étoit pénétré de douleur à la vue des maux ſans nombre que la médecine mal adminiſtrée cauſe à la ſociété. Contentons-nous de choiſir entre pluſieurs morceaux auſſi fortement écrits que profondément penſés, celui qui ſe trouve au commencement de ſa *Theoria vera*, dans la diſſerta-

tion intitulée, *Vindiciæ & judicia de scriptis suis*; vous lirez au §. 10 : *Imminet autem profecto huic etiam assertioni quæstio non parvi ambitûs, sed tanto majoris certe ponderis ac momenti, adeo incertam esse illam artem, ut etiam seculis & tot numerosissimis tentaminibus quam audacissimis etiam & diffusissimis deductionibus, imò concinnatis super talia fundamenta spissis systematum voluminibus, & tamen horum numero tantaque diversitate tandem constitui possit, ita lucculentum, ut illi firmiter inhærere jus fasque esset.*

Cette assertion amene une question d'un très-grand poids. L'art de guérir est-il si incertain, que malgré les travaux d'une foule de savans de tous les siecles, rassemblés dans une multitude de volumes qui présentent les choses les plus disparates sur les mêmes sujets, on n'en puisse rien déduire de certain, de satisfaisant, & à quoi on puisse s'attacher? Dans le §. suivant il répond en ces termes : *Quid vero ad hoc dicemus,*

si hæc incertitudo toto hoc tempore tolli non potuit, imo tantum abest ut hodie sublata sit, ut nunquam adhuc major dissentientium opinionum numerus viguerit. Quid sit interim, ita in quotidiano hujus tam male fundatæ atque incertissimæ artis exercitio, itane vero recte & feliciter agi potest quod ne intelligi quidem potest? Ita ne vero & patientibus secure consulitur, & merces jure meritoque & illa quidem amplissima exigitur & jam sub incertitudine adeo non coloranda ut v. gr. decem diversi artifices non solum invicem atque mutuo alter alterius opinionem & actionem reprobet, sed etiam ipso facto aliam agendi rationem ipse ineat & sequatur, imo non aliam solum, sed revera ipsa indole non diversam magis quam adversam.

Que répondrons-nous à cela? Si cette incertitude n'a pu être détruite pendant plusieurs siecles, bien loin de se flatter qu'elle le soit aujourd'hui, on peut assurer qu'on n'a jamais vu régner un si grand nombre d'opinions

nions differentes sur les mêmes sujets. Que fait-on cependant dans l'exercice journalier de cet art si mal fondé & si incertain? Peut-on appliquer avec confiance, certitude & succès, des principes que l'on ne comprend pas? Consultons l'intérêt & le bonheur des malades, & méritons les honoraires qu'ils accordent, en professant un art dont l'incertitude est si difficile à cacher, que dix médecins rassemblés pour consulter sur une maladie quelconque, condamnent non seulement leur méthode réciproque; mais dans le fait chacun prescrit des remedes différens & diamétralement contraires à ceux qui sont conseillés par ses confreres. Dans le §. 12, Staahl avoue que ces incertitudes sont assez fortes pour abattre un esprit droit & l'obliger à s'abstenir de l'exercice de la médecine. Ecoutons-le encore s'exprimant avec énergie sur ce sujet: *Quam gravia hæc esse debeant animo non simpliciter in diem, quod aiunt,*

nempe temere, inconsulteque vivere amanti, sed & scientiæ suæ & conscientiæ satagenti, non poterit apud cordatos arbitros prolixe in dubium venire. Sane vero præstaret, si res nec sint, nec esse possint aliter constitutæ, vel à tali arte plane abstinere, vel ad minimum irritis talibus speculationibus nunquam ad bonam frugem perducendis, in solidum renunciare. Si quæ vero vel simplicis atque nudæ experientiæ veritatis adhuc spem aliquam admittat illi non solum simpliciter, sed etiam omni cum diligentia invigilare atque insistere. Sed quis hæc suadere suscipiat & cui persuadere speret ? Cum utique singulari fortunæ ludibrio medici, etiam vix non ante quam legitima ad discendum subsidia assequi potuerint, imo voluerint, jam doctoris nomen & existimationem occupare & exercere potius artem quam exhaurire, & suæ potius utilitati consulere quam aliorum saluti pares esse festinent.

Les ames honnêtes n'auront pas de peine à sentir combien les incertitudes sont accablantes pour un

esprit qui ne vit pas d'une maniere momentanée, c'est-à-dire, qui n'aime pas à traîner une vie inconsidérée, mais qui soumis aux loix de la conscience, n'agit jamais contre sa façon de penser. Certainement si les choses ne sont & ne peuvent être autrement, il vaut mieux abandonner un tel art. ou au moins renoncer à de pareilles spéculations qui ne peuvent jamais produire des fruits louables, & s'abandonner sans réserve au petit nombre de vérités que l'expérience peut nous procurer. Mais à quoi bon donner ce conseil ? Qui entreprendra-t-on de persuader, puisque les médecins entraînés par l'appas du gain, se donnent des tons de savans & de docteurs avant même que d'avoir appris à connoître les principes de la véritable science, songeant plutôt à exercer la médecine qu'à l'approfondir, & étant plus occupés de leur intérêt personnel, que de se rendre capables de veiller sûrement à la santé des hommes ?

Après des plaintes si légitimes, Staahl prévoit leur inutilité, & déclare que les princes pouvant seuls, après s'être assurés de l'étendue du mal, y apporter des remedes efficaces. Les médecins doivent se contenter de faire connoître les abus, & attendre avec résignation qu'un concours de circonstances possibles, mais difficiles à rassembler, tournent les vues du ministere vers cet important objet.

Les passages que nous venons de rapporter sont bien capables de mettre les principales assertions consignées dans cet ouvrage, à l'abri des attaques des médecins fanatiques, qui sont pieusement persuadés que l'art qu'ils professent est toujours utile, toujours certain, & qu'il suffit d'avoir obtenu des lettres en parchemin pour être à couvert de toute censure dans leur pratique. Nous pourrions également étayer presque tout ce qui est avancé dans les différens chapitres de l'*A-*

narchie, par les autorités les plus respectables. Mais comme cela formeroit un volume, nous prions le petit nombre de nos lecteurs qui ne sont pas connoisseurs de la vérité des faits & de la force des raisons que nous rapportons, de lire avec réflexion, & relativement aux traits qui leur paroîtront hasardés, les auteurs qui jouissent en médecine de la plus grande réputation. Nous les invitons sur-tout à méditer les premiers chapitres de la pratique de Baglivi, les discours & les préfaces de Boerhaave, la préface de Sydenham & de Huxam (*a*) les

(*a*) " Je suis bien éloigné, dit ce dernier auteur, de blâmer une théorie raisonnable en médecine; je pense au contraire qu'elle doit être la base de la saine pratique; mais il faut pour cela qu'elle soit, comme le conseille Hipocrate, fondée sur la nature. Si la médecine est jamais perfectionnée, ce sera par cette méthode, & non par des hypo-

recherches sur le tissu muqueux de Bordeux, ou plutôt tous les ouvra-

---

„ theses chimériques, ni par une charla-
„ nerie insoutenable. Chaque médecin doit
„ donc s'occuper de l'étude des anciens,
„ & de la parfaite connoissance des loix de
„ l'économie animale, qui ont été tracées
„ avec assez d'exactitude par quelques mo-
„ dernes. Mais il y en a qui s'avancent
„ dans le monde à moins de frais; il suffit
„ d'être le favori de quelque homme en
„ place, ou, ce qui vaut encore mieux, de
„ quelque femme à la mode, d'être l'inst-
„ trument d'un parti, d'avoir un brillant
„ équipage, & d'être doué d'effronterie:
„ on passera sûrement pour un habile hom-
„ me, à la honte de la profession, & pour
„ le malheur de la société. Il ajoute plus
„ bas, qu'Hipocrate & les anciens étoient
„ fort attentifs à prescrire le régime: les
„ jeunes médecins ne sauroient mieux faire
„ que de les consulter encore à cet égard.
„ Quant à ceux qui ne veulent ni étudier,
„ ni raisonner, & qui se bornant à une rou-
„ tine aveugle, prescrivent à l'aventure, je
„ crois devoir les exhorter sérieusement à
„ réfléchir sur le sixieme commandement. „
Essai sur les sciences, troisieme édition, pré-

ges de ce médecin vraiment philosophe. Ajoutons encore des ouvrages excellens, le traité des principaux objets de la médecine de M. Robert, & l'abus de la saignée ; composé par un auteur plein de génie, qui a eu grand tort de se couvrir du manteau de l'anonyme. Et si nos lecteurs n'ont pas le courage d'entreprendre toutes les lectures, qu'ils parcourent seulement les excellens articles de l'encyclopédie qui ont trait à la médecine ; ils y trouveront le même fond de vérités exprimées avec force & avec

---

face. Les lecteurs judicieux concluront qu'en Angleterre comme en France, on trouve des médecins très-employés, qui sont produits par la cabale ; que par conséquent on ne peut évaluer la science du praticien par le nombre des malades qu'il traite. 2°. Ce qui est plus affligeant encore, c'est qu'il existe des médecins qui, livrés sans remords à une routine honteuse, traitent leurs malades au hasard. Hélas ! je n'en ai pas dit davantage.

élégance. Si au contraire ils s'opiniâtrent à critiquer sans examen nos assertions générales & particulieres, nous les exhortons à être très-circonspects, puisqu'il nous sera très-aisé de prouver qu'en nous attaquant, leurs traits porteront sur des savans que l'on regardera toujours comme les oracles de l'art.

LETTRE d'un médecin, à son fils qui desire de l'être. (*a*)

VOUS êtes donc résolu d'embrasser l'état de vos peres. Après deux ans de réflexion, vous avez enfin pris votre parti. Vous m'al-

---

(*a*) Cette lettre a été trouvée dans les papiers d'un médecin qui a véritablement reçu dans une grande ville du royaume. Nous la présentons telle que nous l'avons reçue, sans additions ni corrections.

léguez les raisons ordinaires pour me prouver les avantages que procure la médecine à ceux qui l'étudient avec soin. Il est inutile de les résumer pour toute réfultation ; je vous ferai les objections auxquelles je me crois obligé par raison & par amitié. Vous embrassez de bonne-foi un état qui, au premier coup-d'œil, a quelque chose de séduisant. Emporté avec le vulgaire par votre premiere idée, vous en faites votre favorite, vous cherchez des raisons pour la défendre : ne regardant qu'un seul côté de l'objet que vous considérez, peut-on être surpris que vous en soyiez entêté & que vous en conceviez de l'enthousiasme. Quant à moi, qui ne suis plus dans cet âge où une brûlante imagination entraîne au delà des bornes du réel, & nous promene pendant plusieurs années dans le pays des chimeres, livré depuis trente ans à la philosophie la plus austere, j'entreprends, conduit par

l'amour paternel & la vérité, de vous peindre l'objet de vos délices avec ſes véritables couleurs, & de vous le préſenter ſous toutes ſes faces. Je ne vous demande aucune déférence, parce que je ſuis votre pere; écoutez moi ſeulement comme un ami qui veut vous donner des avis qu'il croit utiles. Cher & tendre objet de mes ſoins, rappellez-vous mes ſollicitudes paſſées, rappellez mes attentions à vous garantir du vice & de l'erreur. Je vous ai conduit pendant dix ans dans les ſentiers tortueux du monde; lorſque je vous ai livré à vous-même, votre cœur étoit pur & votre eſprit exempt d'erreurs; maintenant que vous êtes votre maître, défiez-vous de vous-même, craignez l'amour-propre, ce puiſſant ennemi de l'homme; craignez la volupté au teint riant & au cœur rempli d'amertume; craignez la débauche, ſœur de la crapule, dont le poiſon corrupteur n'a jamais flétri que des

ames baſes. Mais je m'apperçois que je prends le ton d'un pere attendri: faiſons parler l'ami, & ne nous entretenons déſormais que du ſeul objet qui m'a mis la plume à la main. Je ſuppoſe que vous perſiſtiez dans votre idée, que vous vous faſſiez médecin. Ou vous ſerez, dans votre cabinet, livré à l'étude de votre état, ou la pratique vous obligera à courir chez les malades pour leur donner vos ſoins.

Pour vous faire preſſentir d'avance les tentations que vous éprouverez dans vos études, ſuivez-moi dans les ſentiers que je vais vous faire parcourir. Vous ouvrirez votre carriere par l'étude des parties du corps humain; des livres écrits d'un ton ſec & gothique vous ſeront offerts; les parties les plus ſimples de l'économie animale ſeront exprimées par des noms grecs, arabes, qui n'ont pas la moindre analogie avec le génie de votre langue. Ne ſerez-vous

pas effrayé, lorsqu'il vous faudra rendre deux mille parties par des noms aussi sonores, & sur-tout aussi aisés à retenir que ceux-ci : crotaphite, pterygoïdes, ceratoglosse, thyro arytænoidien, &c. Ce n'est pas tout : vous n'aurez aucun guide pour vous indiquer l'utile de l'anatomie, & pour vous apprendre à négliger les inutilités sans nombre qui la surchargent. Vos maîtres jaloux & enthousiastes outrés d'une science qu'ils ont apprise avec beaucoup de peine, vous en vanteront l'importance ; ils vous annonceront tous les petits riens qu'ils auront découvert, ou cru découvrir, comme des principes de pratique majeurs & essentiels. Vous verrez dans cette science de fait les incertitudes pulluler à chaque pas ; hors ce qu'on peut appeller le gros de l'anatomie, tout ce qui surpasse le coup d'œil ordinaire, sera contesté par l'un, approuvé par l'autre ; tous deux s'écrieront : j'ai bien vû. Cependant,

ici comme ailleurs, il faut que l'un des deux soit dans l'erreur. Au moment même de notre plus grand enthousiasme pour les minuties anatomiques, vous entendrez avec chagrin des savans, heureux praticiens, qui vous annonceront d'un ton de maître que toutes vos peines sont non seulement inutiles, mais condamnables; que la subtile anatomie est plus nuisible à la saine pratique qu'elle ne lui est utile. Ils vous citeront les grands maîtres de l'art qui n'ont connu que les notions générales de cette science, vous inviteront à extraire tout ce que les théoriciens les plus entichés de l'anatomie ont appliqué à la pratique, afin que vous puissiez vous convaincre qu'il n'y a réellement que les faits les plus connus qui dirigent le praticien. Vous me direz: j'entrevois que l'anatomie n'est pas toujours nécessaire dans les plus petits détails, pour l'exercice de la médecine; mais que tout est de

conſéquence pour l'explication des phénomenes de l'économie animale. Je vous entends ; vous voulez parler de ce chaos d'erreurs & d'incertitudes que l'on a nommé phyſiologie. Donnez-moi un ſeul fait, un ſeul phénomene qui ne ſoit ou conteſté ou expliqué contradictoirement. L'un viſant à découvrir les premiers principes des choſes, vous ſoutiendra avec le ton de la plus forte conviction, que l'ame eſt la cauſe premiere de tout mouvement automatique ; un autre, non moins perſuadé de ce qu'il avance, rendra l'ame preſque oiſive ; il vous aſſurera que l'homme n'eſt qu'un aſſemblage de toutes les machines connues en mécanique, que l'ame n'a aucun pouvoir ſur le corps, qu'il ne peut concevoir comme un être ſimple qui n'a aucun rapport avec la matiere peut communiquer le mouvement au corps. Demandez à l'un de vos maîtres comment s'opere la digeſtion : il vous dira que

c'eſt par fermentation ; un autre aſſurera que le premier a tort, quelle ſe fait par trituration ; un troiſieme par extraction ; un quatrieme par aſſimilation. Vous en trouverez vingt autres qui avanceront d'autres ſentimens qu'ils croiront prouvés par la raiſon & les expériences les plus déciſives. Examinez tout ce qui a été écrit ſur les différentes fonctions de l'économie animale: même diſcordance par-tout, & ſur les faits & ſur les cauſes. L'un nie l'exiſtence du fluide nerveux, rit & mépriſe ceux qui le croyent démontré ; ceux-ci, très-convaincus de ſon exiſtence, ne le ſont pas moins de ſa nature & de ſes propriétés, quoique cependant chacun le conçoive ſous une forme & avec des attributs très-différens. L'un prétend que c'eſt un air attenué, un autre le fluide électrique, celui-ci les particules les plus ſubtiles des alimens, cet autre le ſoufre volatiliſé : tous prennent le ton de

la conviction, se servent de leur hypothese pour le traitement des maladies, & quoique ces suppositions les conduisent aux plus grandes inconséquences, ils n'hésitent pas dans leur pratique à élever sur une base aussi fragile, le plan de la curation des maladies. Même discorde sur les secrétions & les excrétions; autant de systèmes que d'observateurs. La circulation du sang qui, jusques à nos jours, a été regardée non seulement comme démontrée, mais comme la clef de l'explication des principaux phénomenes, est aujourd'hui attaquée avec de nouvelles armes. Les novateurs n'osent pas nier le fait, mais ils prétendent que toutes les conséquences que l'on en a déduites pendant un siecle sont fausses, & ont rempli nos livres de préjugés & d'erreurs; que ce n'est qu'un fait isolé dont on ne peut rien déduire de certain. En accordant le fait, ils détruisent tous les détails, sappent toutes les

loix que les circulations avoient cru établir d'une maniere inconteſtable, & en établiſſent de contraires. Sous leurs yeux clairvoyans, tout le ſyſtême de l'économie animale change; ce n'eſt plus la même langue, les mêmes phénomenes; ils expriment par une ſuite de métaphores, une foule de faits qu'ils ont cru appercevoir, qu'ils diſent même voir chaque jour, & que cependant perſonne n'avoit vu avant eux.

Remarquez que ces nouveaux docteurs prennent comme leurs prédéceſſeurs le langage de la conviction, qu'ils affectent comme eux le ton dogmatique, qu'ils traitent avec mépris les médecins les plus renommés. Contemplez d'un œil philoſophique toutes ces contradictions, ces variations; faites un retour ſur vous-même; étudiez avec quelque attention vos facultés ſpirituelles, connoiſſez leur forces réelles; examinez ſi les faits & les cauſes en litige ſont

commenſurables avec ces mêmes facultés ; que toutes ces opérations ſoient guidées par le flambeau d'un ſage pyrrhoniſme, & vous finirez par vous écrier avec douleur : *Phyſiologia vanitas* !

Ne me dites pas que nous avons pluſieurs expériences curieuſes & bien faites ; je ſais que ce qu'on appelle faits, obſervations, expériences, eſt devenu très-nombreux ; mais ce que je ſoutiens, & ce que vous verrez par vous-même, c'eſt qu'il y a peu d'expériences bien faites, peu d'obſervations publiées par des médecins ſceptiques. Preſque tous ont cru voir ce qu'ils avoient intérêt de voir, pour ſoutenir les opinions dont ils étoient infatués. En deux mots, voici ce qui dirige preſque tous les ſavans. Ils ne ſont point épris des charmes de la vérité, mais de ceux de la nouveauté. Dire ce que les autres n'ont pas dit, ou n'ont exprimé qu'en d'autres termes, voilà toutes leurs prétentions. Ont-ils em-

braſſé une partie de la ſcience ? ils parcourent rapidement tout ce que l'on a dit pour & contre. Sachant que le vulgaire aime ce qu'il croit découvert, ou plutôt ce qu'il croit nouveau, ils commencent par imaginer de nouvelles idées, après quoi il font des expériences ; tout ce qui paroît s'accorder avec leurs opinions, ils l'alleguent avec ſoin, élagent ſans dire mot ce qui leur eſt contraire. Voilà comment ſe forme cette foule d'hypotheſes qui ſurchargent depuis ſi long-tems ce que l'on appelle la ſcience médicinale. Voilà la vraie cauſe des erreurs ſans nombre, des faits mal analyſés, des expériences ſi mal faites, des idées extravagantes qui rempliſſent les livres de médecine. Voilà ce que vous devez attendre dans vos recherches ſur l'économie animale. Mais quittons la phyſiologie, ce vaſte champ rempli de ronces & d'épines, & parſemé ſeulement çà & là de quelques fleurs ; ſortons des portes du ſanc-

tuaire, voyons la médecine dans son véritable objet. Veut-elle nous enseigner l'hiſtoire des infirmités humaines, nous en développer les cauſes, nous indiquer les véritables ſecours pour les détruire ? Quel étonnant aſſemblage d'erreurs ! Vous eſpérez au moins trouver un détail juſte & vrai des phénomenes obſervables ſur le corps humain, dans l'état de maladie. Il n'en eſt rien, ne vous nourriſſez pas d'eſpérances frivoles. Depuis le pere de l'art juſqu'à nos jours, il y a eu peu de médecins aſſez courageux pour bien voir & bien décrire ce qu'ils avoient vu. Hipocrate lui-même, qui a peut-être plus fait en ce genre que tous ceux qui lui ont ſuccédé, a mêlé à des faits puiſés dans la nature, les fruits d'une imagination préoccupée. Il nous offre le premier les deux grandes cauſes qui ont retardé les progrès du diagnoſtic, & qui le retarderont à jamais. Décrire imparfaitement ce qui tombe ſous nos ſens, voilà la

premiere : donner comme bien vu ce que l'on a seulement apperçu ou imaginé, voilà la seconde. Il est inutile de vous fournir une foule d'exemple de ces écarts ; chaque livre de pathologie, chaque page peut-être nous en présenteront assez. De-là il est arrivé que le faux s'étant toujours mêlé avec le vrai, dans l'énarration des symptomes des maladies, nous n'en avons que des histoires tronquées. Une autre raison plus forte encore, qui vous jettera malgré vous dans le pyrrhonisme le plus décourageant, c'est que les mêmes symptomes s'offrent très-souvent lorsque la maladie est intrinséquement très-différente & souvent diamétralement opposée, quant à sa cause. Ce n'est pas qu'un vrai praticien n'observe dans ce cas de légeres différences qui deviennent alors de la plus grande conséquence ; mais il faut pour les saisir, un esprit pénétrant, un médecin aimant ses malades, ce qui est assez rare. Si cependant ce méde-

cin ne ſe rencontre pas, jugez ſi les les malades ſont expoſés. Je ne veux pas vous développer toutes mes raiſons ſur l'incertitude du diagnoſtic médicinal. Dans cette partie de l'art, comme dans toutes les autres, je ne fais que vous indiquer les dégoûts que vous devez attendre dans vos recherches. Liſez tous les auteurs célebres ; après vous être fait un plan philoſophique ſur chaque maladie, vous vous aſſurerez que les maladies ſont expoſées différemment par différens praticiens. Vous n'en trouverez peut-être pas deux qui s'accordent dans leur deſcription. Faites mieux encore ; ſaiſiſſez des obſervations dreſſées à la rigueur ; comparez-les avec les deſcriptions des auteurs dogmatiques ; vous apperceverez une ſi grande différence, que vous ſerez obligé de conclure que la plupart de ceux qui ont compoſé des traités généraux, ou ont travaillé d'après leurs idées, ou ont très-mal analyſé les faits particuliers.

Que ſera-ce ſi vous conſultez la nature & les malades ? Tranſportez-vous dans un hôpital ; écrivez jour par jour l'hiſtoire des maladies ; confrontez ces hiſtoires avec ce que vous rencontrerez d'analogue chez les écrivains : vous verrez combien peu on travaille d'après les loix de la nature, combien peu on a tranſmis fidélement ces opérations. Mais ne vous en tenez pas là, remontez aux ſources, vous trouverez la cauſe de ces diſcordances. Vous verrez que les dogmatiques ont copié ſervilement les anciens, ou plutôt qu'ils les ont gâté en les analyſant à leur maniere, ne prenant que les faits conformes à leurs petites théories. Vous verrez qu'ils n'ont point réfléchi ſur les motifs très-raiſonnables que l'on peut avoir de douter d'une partie des aſſertions conſignées dans les livres de la premiere antiquité. Ils n'ont pas vu, 1°. que les anciens n'ayant tranſmis à la poſtérité que les réſultats de leurs obſervations,

nous ne pouvons assurer si ces résultats sont en tout conformes aux faits particuliers, si leur méthode d'abstraire a été exacte. N'ayant point ces observations particulieres, dont ils ont déduit leurs principes, leurs axiomes, leurs regles générales, nous ne pouvons constater avec certitude s'ils se sont tenus dans un juste milieu; tout au contraire, l'expérience nous prouve chaque jour qu'ils ont établi des regles générales d'après quelques faits particuliers. Hipocrate lui-même est souvent tombé dans cette faute; on pourroit même lui reprocher, par de fortes raisons, qu'il a établi des regles pathologiques & thérapeutiques d'après ces principes théoriques, qui sont certainement faux.

2°. Nos modernes qui ont élevé l'art de guérir avec les matériaux fournis par les anciens, doivent-ils être bien tranquilles sur leurs opérations?

3°. Ont-ils fait réflexion sur l'influence

l'influence des copiſtes ? Qui ſait juſqu'à quel point un ouvrage écrit depuis deux mille ans a été altéré en le tranſcrivant ? Nous voyons de nos jours les meilleurs traités corrompus par la ſucceſſion des éditions : à plus forte raiſon devons-nous croire que les écrits d'Ariſtote, d'Hipocrate, d'Aretée & autres ont ſubi le même ſort, d'autant plus que nous ſommes en droit de penſer que les copiſtes le plus ſouvent ignoroient la ſcience dont il étoit traité dans les manuſcrits qu'ils tranſcrivoient : ajoutez les lacunes cauſées par l'injure des tems, les ſuppreſſions volontaires, les tranſpoſitions, les fauſſes corrrections.

2°. Ceux qui ont traduit & commenté les anciens, pouvoient-ils ſe flatter de poſſéder aſſez bien leur langue pour en ſaiſir les véritables nuances ? N'ont-ils point fait de contre-ſens ? Jugeons-en par l'exemple des traducteurs modernes, qui travaillent ſur des ouvrages écrits dans

une langue vulgaire, & ſouvent du vivant des auteurs. Ceux-ci ſans exception ſe plaignent que les traducteurs ne les ont pas compris, ont mal rendu leurs penſées, ont entaſſé erreurs ſur erreurs. Si cela eſt, je vous demande que diroit Hipocrate s'il reparoiſſoit parmi nous? Reconnoîtroit-il ſes ouvrages? Peut-être n'adopteroit-il pas une ſeule opinion, un ſeul fait comme nous les concevons. Jugez après cela de la ſagacité de ceux qui ont penſé & qui penſent encore que c'eſt abandonner la nature que de ne pas croire à tout ce qui eſt attribué à Hipocrate; qui, ſans nul ſcrupule, décrivent les maladies & leurs curations d'après cet auteur & Galien. Faites attention que c'eſt la méthode que l'on a ſuivie & que l'on ſuit encore; & vous ne ſerez pas étonné ſi vous trouvez ſi rarement la nature d'accord avec vos maîtres. Ce ſera bien pis encore dans l'étude pratique des maladies. Vous verrez des médecins,

ſectateurs paſſionnés de la nature, renoncer aux méthodes actives, ſuſpendre les remedes, temporiſer, attendre patiemment la voix ſacrée de la véritable médecine, prévoir les criſes, les faciliter : d'autres, plus actifs, avoir ſans ceſſe dans l'eſprit ces axiomes meurtriers que les remedes guériſſent, que la nature eſt aveugle & impuiſſante ; en conſéquence mettre en œuvre les triſtes & funeſtes inſtrumens des douleurs les plus atroces. Et ce qui vous fera connoître combien leur thérapeutique eſt fragile, c'eſt que chacun d'eux partant de quelques principes rationnels, en déduira toutes ſes indications. L'un vous enſeignera gravement que l'homme a toujours trop de ſang ; que par conſéquent cette abondance étant la ſeule ou au moins la principale cauſe des maladies, l'on ne doit point épargner les ſaignées. Conſéquemment à cette idée, il fera couler chaque jour des torrens de ſang ; il ſe glorifiera d'avoir fait ſaigner trente.

quarante fois un pleurétique. Un autre auſſi ferme dans ſes principes, criera : épargnez le ſang, c'eſt le baume de la vie. Auſſi ne ſaignera-t-il preſque jamais, & il produira un catalogue de guériſons auſſi nombreux que celui qui a le plus aimé l'effuſion du ſang. Un troiſieme s'étant mis dans l'eſprit qu'il y a dans toutes les maladies des humeurs altérées, corrompues, purgera au moins tous les deux jours. Son antagoniſte, par d'auſſi bonnes raiſons, ſoutiendra que la corruption des humeurs eſt impoſſible ; qu'en ſuppoſant même qu'il y ait des matieres étrangeres dans les premieres voies, la nature ſait mieux que nous le moment de l'expulſion ; qu'il faut qu'elle opere la coction, ouvrage dont nous ignorons abſolument le mécaniſme. D'après ces idées il proſcrira les purgatifs comme poiſon. Liſez tous les praticiens morts, conſultez tous les vivans. Ou ce ſeront des eſprits ſans force & ſans vie, qui s'étant mis ſans

choix toutes les idées de leurs maîtres dans la tête, les suivent routiniérement, sans analyse & sans réflexion; ou ce sont des esprits capables de penser, qui voulant innover dans un champ si propre à cet effet, auront chacun leurs systèmes & leurs méthodes diamétralement opposés; ou bien enfin vous trouverez quelques esprits sages, qui se servant des principes philosophiques propres à caractériser nos connoissances, & ne voyant rien que d'incertain dans l'art de guérir, restent volontairement dans un pyrrhonisme général à cet égard.

Vous voulez être médecin : une de ces places vous attend. Vous avez assez de talens pour ne pas occuper la premiere. Si vous occupez la seconde, & que ce soit de bonne foi, vous pouvez en honnête homme faire beaucoup de mal. Si vous êtes assez heureux pour vous ranger dans la troisieme, vous avez peu de bien

à faire, & des maux sans nombre à observer.

En vous peignant les incertitudes de l'art, je vous ai fait entrevoir une légere partie des dégoûts qui affiegent le médecin dans ses études. Peut-être conviendrez-vous de la vérité de tout ce que je viens de vous rapporter. Mais vous me direz: un médecin qui aime son état, passe par-dessus tous ces ennuis, il se fait une méthode, s'y tient, & retire dans l'exercice de son art un ample dédommagement de ses peines. Vous le croyez ainsi. Il me semble encore vous entendre faire le portrait suivant des agrémens que goûte un praticien. Quoi de plus beau que les réglemens de nos rois pour tout ce qui regarde la médecine! Lisez l'édit de 1707: Louis XIV a prévu tous les abus. On ne peut recevoir, en se conformant à ses intentions, que des médecins pleins de zele, de science & de probité. C'est à ces seuls artistes que le roi donne le

pouvoir d'exercer la médecine dans les villes ou bourgs de son royaume ; les amendes les plus fortes menacent tout téméraire charlatan qui osera s'ingérer dans la pratique d'un art aussi difficile & aussi important ; les juges même sont menacés, s'ils ne tiennent la main à l'observation de la loi. En conséquence tout médecin en France est sûr de vivre honnêtement & honorablement ; les titres les plus flatteurs les associent aux membres les plus chéris de la patrie. Voilà ce que nos rois ont fait pour déterminer les gens à talens à embrasser une profession aussi utile. Le public n'est pas moins reconnoissant. Quoi de plus flatteur que le sort d'un savant médecin ! A-t-il obtenu la confiance d'une maison ? c'est un oracle que l'on écoute avec la plus grande attention ; tout cede à sa voix ; les plaisirs les plus desirés s'éclipsent dès qu'il les proscrit ; tout lui fait la cour ; on le croit toujours au-dessus ; des honoraires les plus

précieux ; le peuple le regarde avec vénération. Tend-il une main secourable au malade indigent? c'eſt l'image du Très-Haut ſur la terre. Ses charités lui ſont même lucratives ; autant de guériſons opérées chez le peuple, autant de trompettes le prônent chez les grands ; ſa réputation augmente par toutes ſes actions ; enfin on peut dire que tout lui proſpere, & que tout lui porte intérêt.

Voilà, mon fils, ce qui vous a déterminé à embraſſer l'art que je profeſſe. A ce tableau que votre imagination a deſſiné d'après quelques rares modeles, joignons celui qui peut-être un jour vous dépeindra, & qui repréſente au vrai le plus grand nombre des médecins.

Vous ſavez ce que vous m'avez coûté juſqu'à la fin de votre philoſophie. L'éducation que vous avez reçue a été moins diſpendieuſe, parce que j'ai été votre maître ; mais tous les peres ne peuvent remplir cette noble tâche. En général on peut

avancer que les jeunes gens que l'on deſtine à la médecine, dépenſent au moins à leurs parens 4000 liv. juſqu'à la fin de leur philoſophie. Vous allez partir pour Montpellier, cette célebre école du vice, de l'erreur & quelquefois de la vérité ; vous y dépenſerez au moins mille écus avant d'avoir obtenu les grades. A cette époque votre bibliotheque & votre laboratoire vous coûteront au moins 2000 liv. Voilà donc 9000 livres dépenſées pour votre état. Tout le monde convient qu'un jeune homme qui quitte les bancs de l'école, ne ſait preſque rien. Il faudra donc ſuivre à Paris ou ailleurs les hôpitaux ; étudier la nature, conſulter les grands maîtres. Dans ces momens les malades ne vous tourmenteront pas, au moins ceux qui ſeront ſur votre compte ; je vous crois d'ailleurs trop honnête homme pour vous en charger. Vous ſerez donc obligé de vivre encore deux ou trois ans ſur vos revenus & votre capital ; vous con-

ſommerez au moins mille écus ; de ſorte que, tout calculé, en mettant au plus bas, votre état vous aura coûté 12000 livres. Vous arriverez dans votre patrie, plein de ſentimens, de ſcience & de probité, vous imaginant retirer les fruits de vos avances & de vos travaux. Il n'en ſera rien. Suivez-moi encore un moment. Pour vous en convaincre, je vais vous rapporter avec candeur & vérité ce que j'ai éprouvé.

En arrivant de Paris, je voyageai dans toutes les parties de ma province ; je viſitai & ſuivis pluſieurs hôpitaux. Deſtiné à pratiquer dans une ville où il y a un college, je fus obligé de m'abſenter quatre ans pour me conformer aux ſtatuts ; j'employai le peu de temps que me laiſſoit la viſite des hôpitaux & des pauvres malades, à étudier l'hiſtoire naturelle de ma province. Enfin je touchai au temps qui me permettoit de me préſenter à l'aggrégation ; je ſubis deux examens très-rigoureux.

Mes études opiniâtres, le grand fonds de faits de toute eſpece dont j'avois la tête meublée, me mirent en état de répondre à tout; je fus reçu d'un conſentement unanime. Me voilà décoré des titres les plus flatteurs. J'avois employé, il eſt vrai, la moitié de ma fortune à me perfectionner dans mon état; mais j'eſpérai regagner bientôt mes avances dans une ville opulente & très-peuplée. Je me propoſois des principes de conduite, comme d'être très-attentif au ſalut de mes malades, de les traiter comme je me traiterois moi-même ſi j'étois à leur place, de ne jamais cacher la vérité, de révéler les abus nuiſibles à mes concitoyens. Enfin je me mis dans le cœur toutes les maximes de la probité médicinale; je recherchai les pauvres, je leur tendis une main ſecourable, je les viſitai dans leurs retraites, je leur ouvris ſouvent ma bourſe. L'idée de faire le bien m'entraînoit; d'ailleurs j'avois toujours

ma chimere en tête, que je regagnerois bientôt tout ce que j'avois dépensé pour le public. Je ne croyois pas pouvoir mieux commencer qu'en servant les pauvres. Plusieurs années s'écoulerent dans ces occupations. Ne connoissant que mes malades, mes livres & mon laboratoire, je négligeai de me ménager des prôneurs: aussi eus-je peu de malades payans. J'entamai bientôt l'autre moitié de mon patrimoine, en continuant à faire du bien à une foule de pauvres malades qui me faisoient appeller parce qu'ils savoient que je les soignois avec autant de zele que les plus riches. Alors me sentant incapable de tromper, c'est-à-dire, d'emprunter pour ne pas rendre, j'appellai ma philosophie à mon secours; j'abandonnai la ville opulente qui m'avoit ébloui. Une femme vertueuse, sa fortune, les débris de la mienne me restoient; peu de desirs & beaucoup d'honneur m'ont conduit à

la vieilleſſe ; quoique pauvre, dans le ſens ordinaire, j'ai vécu juſqu'à ce jour ſans dettes, jouiſſant d'un revenu très-modique. Ne croyez cependant pas que j'aie traîné une vie oiſive, même par rapport à ma profeſſion. Non, le ſéjour de la campagne ne m'a point abruti, j'ai obſervé pendant trente ans la nature dans toutes ſes faces, chaque jour a été marqué par de nouvelles obſervations ; j'ai noté les variations des ſaiſons, imaginé des inſtrumens pour dreſſer en conſéquence des tables météréologiques ; j'ai couché par écrit l'hiſtoire complette de toutes les maladies que j'ai traitées ; j'ai marqué naïvement mes bons & mauvais ſuccès : par-là j'ai dreſſé un corps d'obſervations médicinales, dépeintes ſelon les regles les plus rigoureuſes tracées par les grands maîtres : regles difficiles à ſuivre, & qu'ils n'ont pas eux-mêmes ſuivies. Ce n'eſt pas là tout, j'ai étudié les maladies des animaux, j'ai combiné leurs épidémies avec

les nôtres ; j'en ai tiré des états lumineux & nouveaux ; j'ai parcouru tous les corps de la nature ; j'ai vu la source des fausses observations sur les plantes, les minéraux, les animaux ; j'ai créé un nouveau plan de recherches qui pare à tous les défauts ; j'ai travaillé consécutivement à ce plan, & j'ai vu que les uns ont trop cru à l'efficacité des remedes, & les autres trop peu. J'ai résolu la fameuse question : savoir, si les plantes de notre climat sont médicamenteuses & spécifiques pour guérir & adoucir nos maux ; j'ai noté les abus qui regnent dans la médecine des campagnes ; j'ai vu le mal & le remede, mais je ne l'ai pas dit, parce que je connois assez les hommes pour croire que cela étoit inutile. J'ai suivi toutes les manœuvres de l'économie champêtre ; j'ai découvert des méthodes plus simples pour nous procurer de nouveaux alimens ; j'ai apperçu, démontré des plantes négligées, qui

contiennent le principe alimenteux en beaucoup plus grande abondance que les frumentacées ; j'ai déterminé jusqu'à quel point la nature a prodigué les poisons dans nos climats, & j'ai vu avec horreur une plante qui tue en trois secondes toutes especes d'animaux, sans laisser aucun vestige de poison. J'ai vérifié tous les remedes usités, j'ai vu la bonté des uns, j'ai entrevu l'inutilité des autres ; j'ai reconnu avec étonnement des richesses en ce genre, que nous foulons aux pieds ; tandis que nous mettons en œuvre les drogues altérées de l'Asie, qui valent infiniment moins. Voilà à quoi je me suis occupé à la campagne. J'ai assez de vanité pour dire hardiment que j'ai vécu trente ans en vrai médecin, c'est-à-dire, exerçant mon art avec honneur & probité ; mais à quoi m'ont servi mes travaux & mes peines ? J'ai vécu content & heureux, il est vrai ; mais je dois ce bonheur à ma philosophie. Que m'ont valu

mes connoiſſances, mon zele, ma probité ? D'être ignoré, délaiſſé, abandonné de ceux qui auroient pu dédommager mes enfans de mes dépenſes. Tout cela vous étonne ; mais votre ſurpriſe ceſſera dès que vous connoîtrez comment je ſuis parvenu à cet oubli : c'eſt ce que je vais vous expoſer.

Il y a de belles loix médicinales en France : l'intention du roi eſt qu'elles ſoient miſes en exécution, que les médecins vivent honnêtement dans leur état ; cependant il n'en eſt rien : tout charlatan effronté exerce la médecine impunément ; tout apothicaire avide du gain, s'inquiétant fort peu s'il a les connoiſſances médicinales, donne des remedes ſans autre preſcription que celle de ſa tête ignorante. Tout chirurgien ſe croit plus qu'un médecin, fait ſon ouvrage & le mépriſe. Voulez-vous faire valoir vos droits ? la chicane vient à leur ſecours : moyennant une explication forcée

de la loi, ou des atteſtations arrachées contre les regles du bon ſens & la conſcience de ceux qui les donnent, vous perdez votre procès. Paſſe encore ſi nous avions à traiter un peuple éclairé. Tout eſt peuple en médecine, & le mérite eſt aſſez inutile pour obtenir la confiance des malades; la cabale, les petites intrigues ſuffiſent. N'avez-vous d'autres reſſources que la ſcience, l'expérience & la probité? vous vivrez certainement ignoré. Voulez-vous gagner du bien? ſoyez bas, rampant, flatteur, diſeur de petits riens enchaſſés dans de grands mots. Voilà quelle doit être votre occupation; mais ſi vous êtes aſſez fou pour tenir votre cabinet dans les momens que vous laiſſent vos malades, ſi auprès d'eux vous étudiez attentivement la nature de leurs maux, ſi vous méditez ſur les moyens de les guérir, ſi vous héſitez dans vos ordonnances, ſi vous demandez du temps pour y penſer, tout eſt dit,

le lendemain on vous fermera la porte, un autre vous ſupplantera, qui, s'il veut ſe ſoutenir, doit auprès du peuple vanter ſes arcanes, dire hardiment qu'il eſt ſeul inſtruit, prendre poliment à témoins les commeres qui entourent le malade. S'il traite un homme dans l'opulence, il doit chercher ſes goûts, lui communiquer ſur ſa maladie pluſieurs détails que la garde lui a appris, & qui le feront paſſer pour un homme extraordinaire; il doit raconter les nouvelles, vanter ce richard ſur ſes richeſſes, ſes talens, ſa réputation, ſon crédit; dire des douceurs à madame, la conſulter ſur tout, approuver toutes ſes petites vues, ſoutenir tout cela d'une figure avantageuſe, d'un ton empeſé de beaucoup d'élégance, de propreté dans la parure. Voilà à coup ſûr le médecin du jour; voilà, mon fils, le modele que vous devez ſuivre ſi vous voulez que votre pere maudiſſe le moment de votre naiſſance. Quant à

lui, n'ayant d'autres idées que celles que lui ſuggéroit ſon honneur, il eſt plus content dans ſa retraite que tous ces faux Eſculapes, qui en ſe déshonorant ſont les fléaux de la ſociété, & la honte de l'art qu'ils profeſſent. Pour vous, mon cher fils, ſi malgré les raiſons que je vous allegue & le récit fidele que j'ai fait de l'état préſent de la médecine françoiſe, vous perſiſtez dans vôtre réſolution, je ne m'y oppoſe plus, ſuivez votre penchant; mais imitez les grands hommes que je vous indiquerai; oubliez les richeſſes, écoutez votre conſcience, mépriſez le vulgaire, & vous ſerez toujours aſſez puiſſant, ſi en mourant vous êtes content de vous. Vous ſavez ce que j'ai éprouvé, c'eſt le ſort de la plupart des médecins honnêtes. Veuille le ciel vous en accorder un plus heureux! J'ai dépenſé la plus grande partie de mon bien pour me perfectionner dans un état qui ne m'a jamais aſſez rendu pour

mes dépenſes journalieres : il ne me reſte plus que la fortune de votre mere & les débris de la mienne. Je prévois que vous allez les dépenſer ; alors on pourra dire que la médecine a ruiné le pere, la mere & les enfans. Je vous ai tout dit, courez à votre deſtinée. Encore une fois, je ſouhaite qu'elle ſoit plus heureuſe que la mienne ; mais j'ai bien peur qu'en ſuivant vos idées, vous ne nous ôtiez le peu de reſſources qui nous reſtent. Quoi qu'il en ſoit, munissez-vous de force & de courage : la mort & la pauvreté font trembler le vulgaire ; mais le ſage en rit & les traite comme les athletes traiterent le diſque : elles ne ſervent qu'à le fortifier.

PRÉLEÇON,

Contenant des vues générales sur la médecine.

MESSIEURS,

Si vous considérez la médecine dans toute son étendue, vous la définirez la connoissance des êtres vivans & de leurs rapports. Cette définition, qui nous paroit très-exacte quoiqu'elle ne soit pas scholastique, mérite quelques réflexions. Je les communiquerai d'autant plus volontiers, que je les crois propres à habituer nos éleves à saisir les objets de leurs recherches par les cotés les plus saillans & les plus philosophiques. J'ai dit que la médecine comprenoit la connoissance des êtres vivans. En, effet les re-

cherches modernes ont prodigieuſement reculé les bornes de l'art. Juſques à la fin du dernier ſiecle l'homme médecin n'avoit preſque penſé qu'à lui, l'art n'avoit été appliqué qu'à ſon eſpece, mais des études mieux dirigées ont fait entrevoir que les animaux utiles à la ſociété pouvoient heureuſement ſentir les influences de la médecine ; les végétaux même ont été ſoumis à ſes loix ; des ſavans ont entr'eux apperçu, ſaiſi & démontré que l'économie végétale offroit des fonctions analogues à celles des animaux, que les maladies des végétaux reconnoiſſoient à peu près les mêmes cauſes & le même plan de curation que celles de l'homme. Ces faits confirmés par les expériences les mieux faites, ont éclairé la théorie de notre art, & pourroient fournir des vues plus précieuſes encore pour la pratique, s'ils n'étoient point auſſi négligés. Ces découvertes nombreuſes, que la médecine vé-

térinaire préſente aujourd'hui aux amateurs, doivent vous faire eſpérer les mêmes ſuccès pour la médecine végétale, ſi les efforts des ſavans qui s'en occuperont ſont auſſi bien encouragés qu'ils le méritent.

La médecine ne ſera donc plus définie l'art de conſerver la ſanté de l'homme & de guérir ſes maladies; ce premier eſclave de la néceſſité, confondu déſormais avec les animaux, n'en ſera point diſtingué médicinalement quant à ſa ſubſtance matérielle, & le médecin philoſophe n'héſitera pas, en traitant un genre de maladie, de citer, immédiatement après une eſpece qui afflige l'homme, celles qui ravagent nos troupeaux. Voici donc une ſuite de nouveaux objets à étudier. Ici ſe préſente à vos yeux une immenſe carriere à parcourir; l'homme, les animaux & les végétaux conſidérés ſans rapports entr'eux, doivent être les premiers ſujets de vos obſervations. Il ne s'agit pas ſeulement

d'en acquérir des idées générales & confuſes, de les examiner ſuperficiellement; il faut en faire une analyſe exacte, ſoumettre aux inſtrumens de diviſion toutes leurs parties, les iſoler, s'en former des tableaux précis & bien circonſcrits. Ne croyez pas, meſſieurs, que cette étude doive être faite à la hâte, & ne vous occuper que quelques jours. Les organes des êtres vivans ſont preſque innombrables; jettez ſeulement un coup-d'œil ſur nos traités d'anatomie, parcourez-en les figures; vous ſerez effrayés à la vue de la multitude d'objets qui ſe préſenteront. Cependant je ſuppoſe que vous les ayez bien gravés dans la mémoire; que les viſceres, les muſcles, les os, les nerfs, les glandes des animaux, que les fibres, les trachées, les réticules, les végétaux, ſe préſentant bien diſtinctement à votre imagination, vous aurez des milliers de tableaux; & cependant vous ſerez encore aux élemens de

la

la ſcience ; vous connoîtrez les contours des objets, leurs modifications ; vous ſerez enfin anatomiſte dans la rigueur du mot ; mais quelque variées que ſoient vos connoiſſances ou plutôt vos ſenſations, l'art chez vous ſera encore dans l'enfance. Vous devez, après les premiers efforts, ſoumettre à votre entendement les images anatomiques, les modifications des parties qui conſtituent les êtres vivans ; vous devez ſaiſir les rapports qu'elles ont entr'elles. C'eſt dans ce moment ſeulement que vos eſprits exerçant la plus noble fonction de leur eſſence, celle qui diſtingue réellement l'homme des animaux qui habitent notre globe, combineront leurs ſenſations, en déduiront les reſultats, & s'éleveront par la force de la ſyntheſe à la région des abſtractions. En effet les animaux ont comme vous la ſenſation des objets ; certaines eſpeces ont peut-être plus de mémoire ; mais ce qui vous caractériſe, c'eſt la fa-

culté de comparer les objets, de saisir l'identité des attributs, de séparer ceux qui different, d'entrevoir avec rapidité l'action, l'influence d'une substance sur une autre, ses relations avec celles que l'avoisinent. Reprenons donc notre anatomiste au point où nous l'avons laissé; observons ses démarches, voyons comment il mettra en jeu les facultés dont nous venons de parler. Si ses premieres sensations sont distinctes, nous le verrons bientôt s'élever par les opérations intellectuelles aux idées les plus abstraites; il exposera avec énergie ce qui differe & ce qui se ressemble dans l'homme, les animaux & les plantes. Réunissant les modes de même forme, il diminuera les unités; les objets qui l'avoient d'abord effrayé par leur multitude, bien loin de l'embarrasser, deviendront pour lui des objets agréables. Ne pouvant suivre la nature dans les routes tortueuses qu'elle se plait à parcourir,

il l'obligera à se soumettre à la marche de son génie; l'art de l'abstraction & de l'analogie simplifiera les opérations les plus compliquées; il pénétrera, à la lueur de ce flambeau, dans les labyrinthes de l'économie animale; bientôt par ses efforts, l'anatomie occupera la place qu'elle mérite, elle viendra se placer au-dessus de sa soeur. Celle-ci en effet ne présentoit que des tableaux; mais l'autre n'étant formée que par la combinaison des modes communs à tous les animaux ou à un certain nombre, & n'offrant pour points saillans que les modifications propres à telles ou telles especes, il est évident qu'elle ne connoit pour créateur que l'intellect pur, qu'elle ne présente que des idées complexes, & partant qu'elle doit élever celui qui la possede, au-dessus du simple diviseur d'organes, c'est-à-dire, de celui qui n'a que des sensations ou des images.

Ces premieres difficultés vain-

ques, l'anatomiſte ou le médecin à former, doit abandonner l'être vivant ou le corps animal ; il ne peut déſormais faire un ſeul pas vers l'enchaînement des vérités médicinales, ſi nous ne lui donnons des guides qu'il ignore encore, & qui peuvent ſeuls le conduire avec ſûreté. Nous avons aſſuré que la médecine pouvoit ſe définir la connoiſſance de l'être vivant & de ſes rapports ; nous venons de développer le ſens des premiers termes de notre définition, ſavoir ce que nous entendions par être vivant ; voyons maintenant la ſignification du mot rapport dans le ſens que nous lui donnons. Toutes les ſubſtances de l'univers agiſſent directement ou indirectement ſur l'homme & les animaux qui lui reſſemblent : réciproquement l'homme ou tout autre animal réagit ſur toute la maſſe de la matiere ; en deux mots, les êtres ſont perpétuellement en action & en réaction. En effet, tout philoſophe accoutumé à ſaiſir l'en-

chaînement des objets, voit évidemment que la plus petite parcelle de la matiere, quoique considérée isolée, peut étendre ses relations sur toutes les substances créés. Cette importante vérité développée le plus brièvement qu'il sera possible, va nous servir à coordonner les différentes branches de la médecine philosophique. Si l'être animal pouvoit conserver sa vie par ses propres ressources, si rien ne se détruisoit en lui, s'il trouvoit, comme l'astre lumineux qui nous vivifie, de quoi se ranimer par sa propre substance, l'art de guérir pourroit se présenter sous l'aspect le plus simple & le plus facile à saisir, ou plutôt il seroit inutile & n'auroit jamais eu aucune existence; mais ce n'est point la condition de notre maniere d'être; nous vivons aux dépens de ceux qui ont vécu, peut-être même notre substance matérielle ne contient-elle pas un atome de ce qui la constituoit il y a dix ans machine animale.

La nature qui modifie ſans ceſſe juſques à ces parcelles infiniment petites, varie perpétuellement ſa maniere d'exiſter. L'homme d'aujourd'hui, ne reſſemble à l'homme du luſtre paſſé que par la ſérie de ſes idées, qui lui paroiſſant à peu près les mêmes, l'aſſurent que ſon identité n'a pas changé. Mais qui prouvera que ſes principes conſtitutifs n'ont pas été modifiés ? Appliquons ces idées à la médecine conſidérée du point de vue le plus élevé. L'homme & les animaux peuvent être conſidérés par une méthode très-abſtraite ſous deux manieres d'être générales, qui ſont les réſultats d'une multitude de manieres d'être particulieres. Ces deux modifications s'expriment par les mots *ſanté* & *maladie*. L'animal ſain eſt celui qui ſupporte paiſiblement ſon exiſtence, l'animal malade eſt ſoumis à l'empire de la douleur. J'ai dit que les mots *ſanté* & *maladie* expriment des idées très-abſtraites : cette aſſertion ne paroîtra paradoxale qu'à ceux

qui, peu habitués à la méditation, se payent des premiers mots que la mémoire leur fournit, sans en faire l'analyse & sans scruter les idées qui leur sont unies.

En effet, il n'existe peut-être aujourd'hui aucun animal parfaitement sain. Celui qui jouiroit de cette prérogative, devroit avoir toutes les qualités que le premier être vivant a reçues de la nature; ses organes devroient être dans cet équilibre absolu, qui n'a été observable qu'à la naissance du monde. Réfléchissez un peu sur la multitude de causes qui ont nécessairement affoibli les especes. Faites attention à ces grandes révolutions qui ont étendu leur influence sur la masse entiere des êtres vivans. Suivez l'ordre des tems, réunissez le moral & le physique. Considérez que l'homme, en se rapetissant, a mis à son niveau presque tous les animaux; que les especes qui ont échappé à son empire, ont reçu cependant l'empreinte de sa

puiſſance, vu les changemens qu'il a produits dans les corps qui ſoutiennent leur exiſtence. Raſſemblez toutes ces vues, ſoutenez-les par les faits bien obſervés qui conſtatent la réalité des grandes révolutions qu'a éprouvé notre ſphere, & vous conviendrez avec moi que l'animal a prodigieuſement dégénéré. Je dis plus encore, il ne ſeroit pas impoſſible de prouver par les plus fortes analogies, que dans un très-long laps d'années, les plantes & les animaux ont pluſieurs fois changé de forme; peut-être même pourroit-on avancer comme un ſyſtème très-probable, que l'homme de nos jours reſſemble moins à l'homme qui a pu exiſter dans un certain tems à déſigner, qu'il ne differe des eſpeces d'animaux qui l'avoiſinent le plus. Je ne parle que de certaines formes & de certains attributs.

Quoi qu'il en ſoit, nous pouvons conclure que la ſanté, cette déeſſe conſolatrice de l'homme, a perdu

par la succession des siecles une grande partie de son domaine ; que son empire est aujourd'hui si peu connu, que l'on en apperçoit à peine quelques contrées dévastées.

Oui, Messieurs, le médecin philosophe ne voit autour de lui que des êtres mourans ; le physique & le moral lui présentent un si grand nombre de causes de destruction, qu'en les combinant, & en suivant d'un œil attentif leurs effets démontrés, il ne voit aucun individu qui ne ressente sans cesse leur funeste influence. Je sais que ces assertions paroîtront singulieres ; mais vous qui les jugez telles, vous croyez-vous en droit d'en infirmer la vérité ? Croyez-vous posséder le précieux trésor de la santé ? Sourd aux sensations pénibles qui vous annoncent peut-être une mort prochaine, des passions tumultueuses effacent les impressions des mouvemens douloureux qui pourroient vous prouver combien votre vie est précaire. Peut-

être, hélas ! dans le moment même, nourrissez-vous déjà le germe d'une maladie mortelle; vous le porterez plusieurs années sans le soupçonner; & dans le tems de la plus grande sécurité, l'équilibre qui paroît régner entre vos organes sera rompu, les mouvemens perdront leur symmétrie, leur concordance, & vous périrez, en accusant une légere imprudence qui n'aura aucun rapport à votre triste état.

L'homme absolument sain est donc, messieurs, un être de raison; je n'en connois point de tel. Nous ne vivons point de cette vie primitive qui n'a été l'apanage que des premiers êtres; notre existence est chancelante, ou plutôt c'est une mort lente, qui nous avertit à chaque instant que nous devons étudier avec soin les substances qui alterent nos organes, & celles qui peuvent les détruire. Mais si vous avez été effrayés à la vue de la multitude d'objets que le médecin

anatomiſte devoit examiner, quel ſera votre étonnement, en jettant la vue ſur l'homme malade, & ſur les corps qui le rendent tel! Empruntons pour plus grande clarté, une comparaiſon de la géométrie; elle n'en ſera pas moins aiſée à ſaiſir, pour être tirée d'une ſcience qui n'a pas la réputation d'être agréable. De deux points donnés, on ne peut tirer qu'une ligne droite, mais on peut tracer une multitude infinie de courbes. L'homme ſain également n'a qu'une maniere d'être, l'homme malade au contraire ſouffre une multitude étonnante de modifications diverſes. L'hiſtoire de la ſanté, conſidérée par abſtraction, ſera donc uniforme, préciſe, invariable; nos organes dans cet état offriront toujours les mêmes phénomenes; mais la maladie ſe maſque ſous tant de formes, que nos deſcendans les plus reculés ne pourront ſe glorifier de les toutes con-

noître. Nous avons déjà près de trois mille especes de maladies décrites ou annoncées; une multitude peut-être plus considérable a ravagé la terre sans avoir été observées; chaque jour l'art perd des richesses, ou par la négligence des artistes, ou par l'indifférence du public. Ce n'est point ici le lieu de vous développer cette vérité, ce cours vous en fournira plusieurs preuves. Toutes les maladies sont causées directement, ou indirectement, par les substances qui influent sur nos organes, & peuvent agir en trois manieres différentes, soit qu'on les prenne intérieurement, soit qu'on les applique extérieurement.

1°. Elles entretiennent l'ordre, la symmétrie, la forme, la consistance, la masse, le volume de nos organes; elles se transforment en notre propre substance, réparent nos pertes: ce sont les alimens.

2°. En agitant nos organes, elles occasionnent des révolutions contraires à celles qui tendent à les détruire : ce sont les médicamens.

3°. En bouleversant l'économie animale, elles en suspendent les mouvemens, énervent, affoiblissent les forces vitales : ce sont les poisons.

Nous devons connoître tous ces corps, puisqu'ils nous sont tous utiles ou nuisibles. Si vous ne vous occupez que de ceux qui tendent à conserver la santé, qui soutiennent & entretiennent votre vie, vous formerez un corps de doctrine qui peut être considéré comme isolé : c'est ce que nous appellons *l'hygienne*. Si vous suivez avec attention ceux qui peuvent lutter contre les causes destructives de notre être, vous acquerrez les connoissances *thérapeutiques*, qui dans le tableau des différentes branches de la médecine, embrassent l'histoire naturelle proprement dite, & spécialement la *botanique*. Si le naturaliste analyse

les corps qu'il connoît, s'il met à nud leurs principes conſtitutifs, il forme une ſcience précieuſe, je veux dire la *chymie*, qui devient pour le médecin inſtruit une eſpèce de logique, par les regles de laquelle il juge ſans appel une multitude de dogmes.

Étudiez-vous les cauſes des maladies, ou les effets des corps qui, appliqués à l'économie animale, l'énervent, l'affoiblissent ou la détruiſent? Vous formerez une branche importante de l'art, que vous nommerez *étiologie*.

Vous occupez-vous en particulier des phénomenes obſervables chez l'homme ſain? Liez-vous ces phénomenes? en pourſuivez-vous les relations? Vous aurez la chaîne des cauſes & des effets de la vie : c'eſt ce que nous appellons *phyſiologie*.

Partez-vous des connoiſſances acquiſes en *phyſiologie* pour obſerver les phénomenes de l'homme ou de l'animal malade? Réuniſſez-vous les ſemblables? Séparez-vous les diſſem-

blables ? Vous conſtituerez le corps de la *patologie*, plus ſpécialement appellé *noſologie*.

Méditez-vous ſur les ſignes de la ſanté & de la maladie ? vous pourrez, en appliquant heureuſement cette partie de la logique appellée la ſcience des probables, raſſembler aſſez d'obſervations pour former une branche très-importante de l'art, qui faiſant ſaillie dans le corps de la doctrine médicinale, en conſtitue le ſublime, le tranſcendant : c'eſt ce que nous appellons *ſemeiotique*. Le vrai médecin, par les ſecrets de cette ſcience, étonne ſouvent le vulgaire, en prononçant avec certitude ſur la vie & la mort des hommes.

Voilà, meſſieurs, ſous quel point de vue je conſidere la médecine. Je me flatte que ſi vous réfléchiſſez ſur tout ce que j'ai avancé, vous conviendrez avec moi que pour ſe former une idée lumineuſe de cette ſcience, il faut en ſaiſir l'enſemble, en co-ordonner toutes les parties,

& que ce n'eſt qu'après les avoir toutes iſolées & ſaiſies par l'entendement, que l'on peut la définir de maniere à contenter ceux qui penſent en grand, ſans ramper peſamment ſur les lieux communs des écoles. De tout ce que j'ai développé il réſulte encore, que l'on peut diviſer le corps entier des vérités médicinales en trois ordres. Le premier qui comprend les abſtractions les plus hardies, le jugement diſtinct des cauſes & des effets, eſt le plus ſublime; il eſt réſervé aux adeptes, & cela avec d'autant plus de ſageſſe, que la marche de l'artiſte eſt périlleuſe; des précipices preſque inévitables bordent de toutes parts la voie étroite qu'il doit ſuivre. J'appellerai cet ordre de connoiſſances, *médecine philoſophique*; elle peut exiſter & exiſte en effet indépendamment des deux autres. Peu d'artiſtes ſe glorifient de la poſſéder dans toute ſa pureté, encore moins dans toute ſon étendue; le plus grand nombre

n'en a embraſſé que le fantôme. Ceux qui ont eu le bonheur de la preſſentir, de s'y attacher fermement, aſſurent qu'elle ſeule les conſole des dégoûts & des ennuis que les deux autres font eſſuyer chaque jour.

Le ſecond ordre des connoiſſances médicinales préſente d'une maniere claire & diſtincte toutes les vérités vraiment utiles pour conſerver la ſanté, prévoir & guérir les maladies : nous l'apellerons *médecine empyrique*, ou mieux encore *l'empyriſme rationel*. C'eſt le recueil des faits bien conſtatés, c'eſt la médecine fondamentale, celle dont tous les hommes devroient deſirer la perfection ; cependant, avouons-le de bonne foi, cette précieuſe doctrine eſt encore éparſe, *ſparſa doctrinæ membra* ; elle exiſte ſeulement par parcelles plus ou moins conſidérables dans la tête des différens artiſtes & dans les écrits des auteurs.. Cet ordre de connoiſſances eſt immenſe par les détails qu'il renferme. Le médecin qui ſe

glorifie de le poſſéder, doit s'aſſurer de tous les faits anatomiques qui peuvent s'appliquer à la pratique; avoir un tableau fidele & ſans ombres, de toutes les eſpeces de maladies, de leurs ſymptomes, de leur marche, de leur événement; connoître par une ſuite d'obſervations bien conſtatées, l'étendue du pouvoir de la nature dans la guériſon des maladies; avoir appris, en réſumant ſes obſervations, quelles ſont les maladies qu'elle guérit ſeule, & celles où elle réclame les ſecours de l'art. Ce grand ouvrage achevé, le praticien ne doit pas ſe repoſer; il faut qu'il ſe ſoit aſſuré, par une multitude plus conſidérable encore d'obſervations, faites le doute en tête, des bons & des mauvais effets, des élémens, des médicamens, des alimens & des poiſons. Rappellez-vous, meſſieurs, ce que j'ai avancé ſur le nombre des maladies connues ou ſoupçonnées, ſur le plus grand nombre encore des ſubſtances qui peuvent les produire,

ou qui ſervent ſous la direction de l'artiſte à les extirper. Soutenez cette énumération par les dangereuſes conſéquences du mauvais raiſonnement, *poſt hoc, ergo propter hoc.* Alors vous conviendrez avec moi, que la médecine pratique, ou *l'empyriſme rationel*, demande la vie de l'homme le plus laborieux, & qu'après quarante ans de recherches, le praticien ſincere peut avouer encore, qu'il eſt dans l'ignorance à pluſieurs égards.

Enfin le troiſieme ordre des connoiſſances médicinales, telles que nous les avons conçues, renferme les vérités qui devroient être généralement connues par tous les hommes ſenſés: c'eſt ce que j'appelle la *médecine populaire.* Les anciens, qui connoiſſoient mieux que nous les moyens de ſe rendre utiles, avoient fait germer cette doctrine dans tous les ordres de la ſociété. Ignorant preſque entiérement ce que nous avons appellé la *médecine philoſophique*,

& ne cultivant preſque que l'*empyriſme*, ils en détachoient avec empreſſement des fragmens qu'ils livroient ſans réſerve au public : c'eſt cette médecine qui regne encore & que nous mépriſons : les erreurs qui bleſſent le plus notre délicateſſe ſont toutes puiſées dans une ſource que nous devrions reſpecter. Qu'un artiſte entende dire à une bonne femme, que la matrice erre dans tout ſon corps; qu'elle lui ſaiſit le goſier ; que c'eſt un animal fantaſque, qui étend deſpotiquement ſon empire ſur toutes les fonctions de l'économie animale, il gémira en voyant les hommes adopter des erreurs auſſi honteuſes. Cependant, s'il avoit bien préſente à l'eſprit l'hiſtoire de ſon art, il verroit que ce dogme a été enſeigné par des médecins très-reſpectables. Je dis plus : s'il vouloit ſe ſoumettre à l'obſervation, il s'aſſureroit qu'il n'eſt rien moins qu'abſurde ; qu'à l'erreur près du mouvement de tranſport du corps même de la ma-

trice, ſon influence active ſur tous les organes eſt démontrée. Je pourrois prouver par mille exemples auſſi frappans, que la plûpart des vérités & des erreurs médicinales qui circulent chez le peuple ont la même origine. Mais ce que j'ai rapporté doit ſuffire pour le préſent, je ſuis cependant ſurpris que la médecine populaire ſoit au même point où elle a été laiſſée par les anciens. D'où peut provenir cet étrange phénomene ? Je crois en entrevoir la cauſe, & je l'expoſerai d'autant plus volontiers ; qu'en la développant je pourrai propoſer quelques moyens efficaces pour étendre le domaine de cette précieuſe médecine.

Les médecins des ſiecles paſſés, à remonter juſqu'au ſeizieme, ont abandonné la marche des peres de l'art. Peu ſoigneux d'augmenter le tréſor de l'obſervation, ils ſe ſont uniquement occupés à raiſonner en philoſophes ſur les faits preſentés par leurs prédéceſſeurs. Preſque con-

vaincus que ceux-ci avoient conduit la ſcience à ſa perfection quant à la partie hiſtorique, ils n'ont travaillé qu'à propoſer des dogmes phyſiques & mathématiques; ils ont étudié les cauſes des phénomenes, en ont calculé les effets. Après avoir épuiſé toute l'énergie de leur intelligence à ce pénible ouvrage, il ne faut pas être étonné ſi les hommes non médecins ne comprenant rien à leur ſublime doctrine, n'en ont tiré aucun fruit. Ajoutez que ces ſavans entichés du grec & du latin, s'efforçoient de rendre leur ſcience auſſi obſcure par la nomenclature, qu'elle l'etoit par la méthode qu'ils employoient pour enchaîner les notions les plus claires & les plus préciſes. Il n'eſt donc pas ſurprenant que le public, ou laplus nombreuſe partie des hommes, en ſoit reſté à l'ancienne *médecine populaire*, & que cette branche de l'art n'ait fait aucun progrès, & ait même été abſolument oubliée. Mais, me demandera-t-on, les artiſtes

y ont-ils perdu ? C'eſt ce que je vais examiner. Je ſais que des médecins ont penſé qu'il falloit éloigner les profanes du ſanctuaire de l'art, que l'on devoit jetter un voile impénétrable ſur toutes les vérités médicinales. Or, qu'a produit cette méthode ? Le public n'ayant aucune idée diſtincte de l'art, a été hors d'état de juger les artiſtes ; il a mis de bonne foi ſur la même ligne les *charlatans* & les *meges*, avec les médecins & les chirurgiens les plus reſpectables. Ignorant la marche des derniers, & ne voyant que la guériſon qui eſt quelquefois opérée par les uns & par les autres, il a confondu l'homme de génie & le jongleur. Le premier retiré dans ſon cabinet, & n'en ſortant que pour remplir les devoirs de ſon état, convaincu d'ailleurs que tous les momens qu'il donnera à ſe ménager des prôneurs, ſont perdus pour les progrès de l'art ; cet homme eſtimable vit & meurt preſque ignoré dans ſa pa-

trie, tandis que des intrus, sans titre, sans nom & sans science, en donnant tout leur tems à la jactance, sont accueillis & élevés jusqu'aux nues. Voilà, messieurs, les tristes & réels effets de la non-existence de cette médecine populaire dont nous parlons. D'autres médecins les ont entrevus comme nous ; convaincus de leur secrete influence, ils ont entrepris d'éclairer le public dans des ouvrages faits *ex professo*. Mais ont-ils réussi? C'est ce que je ne crois pas. Depuis plusieurs années, on lit leurs ouvrages, sans qu'une seule vérité médicinale ait utilement germé dans l'esprit du peuple. Pourquoi cela? C'est que voulant créer cette doctrine, ils n'ont produit, au lieu d'elle, qu'un mêlange monstrueux de la médecine philosophique, & de la médecine pratique.

Le corps de *médecine populaire*, ne doit contenir que les vérités que tous les hommes sensés peuvent comprendre

prendre & doivent connoître, il ne s'agit pas de leur enſeigner à diriger une maladie grave, ils en ſeront toujours incapables. Mais il faut rendre communs & ſenſibles tous les préceptes utiles qui ont trait à l'art de conſerver la ſanté, donner les élémens de la médecine politique; c'eſt-à-dire, les moyens de diſtinguer les vrais médecins des charlatans & des jongleurs, raſſembler d'une maniere claire & préciſe, les préceptes généraux, qui préſentent les vrais dogmes de la médecine pratique, non-pas pour que ces hommes non médecins les mettent en pratique; mais afin qu'en ayant une idée, ils ne s'oppoſent pas ſottement aux praticiens éclairés qui les propoſent. Sur-tout il ne faut pas oublier un certain nombre d'avis, qui puiſſent apprendre à éviter ceux qui par ignorance & par pareſſe ſe livrent à des routines meurtrieres & honteuſes. Si l'on joint à tout cela un plan de ré-

forme médicinale, selon les loix déja publiées & qui suffisent à tous égards, pour que le public connoissant le mieux, oblige les artistes à se soumettre à la regle; alors on aura un vrai corps de *médecine populaire*. Puisse le ciel susciter un homme zélé & plein de génie, qui après en avoir bien conçu le plan, le présente au public dans son vrai jour; alors seulement *l'anarchie médicinale* cessera, alors l'on verra la science honorée, & les ignorans démasqués, rejettés comme nuisibles & destructeurs.

Ne croyez point, messieurs, que le tems de la réforme soit bien éloigné. Non, le projet n'en sera point renvoyé dans la région des chimeres. les connoissances se répandent dans toutes les classes de citoyens, des magistrats éclairés président à la cité. Convaincus comme nous de l'utilité que le public pouvoit retirer des instructions médicinales, ils en ont favorisé le rétablissement. C'est sous

leurs auſpices que nous commençons ce cours. Si donc vous en retirez quelqu'avantage, oubliez ceux qui vous inſtruiſent, tournez toute votre reconnoiſſance vers nos bienfaiteurs communs. Aimez, honorez ces peres de la patrie, félicitez-vous d'être gouvernés par des hommes dont le génie pénétrant s'étend à toutes les parties municipales, & qui d'un œil perçant, voyent tous les moyens de vous être utiles, les mettent en œuvre, & ne laiſſent échaper aucune occaſion de faire ſentir leur bienfaiſance à tous les ordres de la ſociété.

DISSERTATION.

Sur la néceſſité d'obliger les médecins, à cultiver ſpécialement un petit nombre de maladies.

QUELQUE vaſte, quelque étendu que ſoit l'eſprit de l'homme, il perd de ſa force à proportion qu'il multiplie les objets dont il s'occupe. *Pluribus intentus minor eſt ad ſingula ſenſus.* C'eſt un axiome reçu ſi univerſellement parmi les philoſophes, qu'il eſt inutile de s'arrêter à en fournir les preuves. Quelque importante qu'en ſoit l'application aux ſciences contemplatives, le mépris que les ſavans peuvent en faire dans leurs recherches eſt de peu de conſéquence pour la ſociété; mais il n'en eſt pas ainſi relativement aux arts; & ſur-tout à ceux qui touchent de près au bonheur des

hommes. La médecine eſt ſans contredit de ce nombre ; toutes ſes opérations ſont importantes, ſes miniſtres doivent donc avoir ſans ceſſe préſens à l'eſprit les moiens de la rendre utile & les obſtacles qui peuvent s'oppoſer à ſes progrès. L'un des plus grands à mon avis eſt la prétention des médecins à l'univerſalité de la pratique médicinale. Dans la plus haute antiquité, les Egyptiens, dont on admire avec raiſon la ſageſſe & les loix, avoient bien ſenti cet inconvénient. Quoique dans ces tems reculé l'art médicinal ne fut pas à beaucoup près auſſi chargé de détails qu'il l'eſt aujourd'hui, il étoit défendu aux médecins ſous des peines très-graves d'embraſſer la pratique de la médecine dans toute ſon étendue. L'un avoit pour ſon reſſort les maladies des yeux, un autre les maladies de la poitrine &c. Chaque praticien n'étoit point en droit de traiter ſes malades d'après ſes propres idées,

un code fondé sur l'observation étoit déposé dans le sanctuaire de la jurisprudence, les médecins en avoient des copies & ils ne pouvoient s'éloigner du fond de doctrine qu'il contenoit. Si la maladie étoit connue, ils devoient ordonner ce qui avoit réussi à leurs prédécesseurs; s'il s'en présentoit une nouvelle, la plus ressemblante de celles qui étoient décrites leur servoit de guide, l'analogie leur fournissoit les indications & les modifications nécessaires. Quelle source féconde de bienfaits, fruits nécessaires de ces sages dispositions. Chaque médecin concentrant toutes les forces de son esprit sur un petit nombre d'objets, les considéroit suivant tous leurs rapports. Chaque jour des vues nouvelles donnoient lieu à de nouvelles découvertes, l'art marchoit à grands pas vers sa perfection, les médecins ne pouvant s'abandonner à des idées arbitraires, n'étoient point détournés par la fa-

tale manie des théories meurtrieres qui nous déshonorent. Toujours occupés des faits, toutes leurs opérations tendoient vers l'utilité publique & vers l'avancement de la ſcience. Nous admirons les vérités nombreuſes que nous puiſons dans Hipocrate, nous ſommes juſtement étonnés de leur profondeur; mais nous le ſerions peut-être moins, ſi nous connoiſſions les ſources, où il a pu les puiſer. Un ſeul homme, quelque étendu que ſoit ſon génie, quelque longue que ſoit ſa carriere, ne peut avoir obſervé tout ce que nous trouvons dans les livres attribués à Hipocrate. Ses ſeuls aphoriſmes, qui preſque tous vrais, ſont aux yeux des médecins conſommés, les fruits d'une ſuite de ſiecles d'expériences, ce ne ſont que des idées très-abſtraites formées de l'analyſe d'une multitude de faits décrits avec la plus grande exactitude. Analyſons toutes les idées des modernes, faiſons des extraits hiſtoriques des

ouvrages de nos ambitieux praticiens qui ont prétendu tout connoître, comparons leurs travaux avec ceux des anciens, & nous nous assurerons de l'étendue du mal que la pratique universelle a causé au monde. Mais pour mieux faire sentir combien la prétention des médecins qui se chargent de toute la science est nuisible aux progrès de l'art, quittons un moment les conséquences de notre axiome, faisons ce dilemme. Ou ces médecins sont doués d'un esprit vaste & profond, ou ils n'ont reçu du ciel que des talens médiocres. Dans ce dernier cas, ils n'ont d'autres ressources, s'ils veulent être utiles, que de borner leurs prétentions, de proportionner leurs recherches à leurs talens, de n'embrasser que ce qu'ils peuvent bien saisir. S'ils s'en tiennent là, les sujets de leurs observations étant proportionnés par le nombre à leur capacité, ils pourront les considérer sous toutes les faces. Leur pratique

ne ſera point incertaine, s'occupant ſeulement d'un petit nombre de maladies, ils acquereront ce coup-d'œil, cet inſtinct ſi précieux à tous les artiſtes. N'ayant point reçu de la nature, cette étincelle de génie qui caractériſe le médecin à découvertes, ils ſe contenteront de profiter des vues de leurs prédéceſſeurs. Doués d'un jugement ſain, ils en feront une application utile aux hommes. Qu'ils ſuivent au contraire une route oppoſée, que leurs prétentions s'étendent ſur les trois mille eſpeces de maladies décrites, leur eſprit trop étroit pour bien ſaiſir tant de détails, encore plus incapable d'en contempler l'enſemble, ne ſera nourri que de demi connoiſſances purement de parade. Livrés à une pratique univerſelle qui dans le même jour leur préſente vingt cas diſparates, & dénués de principes de fait qui puiſſent les diriger, ils ſeront obligés de s'abandonner à une routine meurtriere; & ces hommes qui

bien dirigés auroient été précieux pour la patrie, en deviendront le fléau & ſeront à jamais la honte de leur art pour s'être livrés à une ſotte vanité. Mais j'entends les murmures de l'homme de génie: il ſe plaint que l'on veut le tenir en liſiere, le fixer ſur une partie iſolée de la ſcience. C'eſt, dit-il, étouffer ſes talens. Sa curioſité inquiete l'entraîne vers tous les objets de l'univers. Accordons lui qu'il peut en contempler un grand nombre, en ſaiſir une foule de rapports, de ces méditations naitront des idées éblouiſſantes. Mais je demande, qu'ont produit les ſublimes rêveries de tous les grands eſprits qui n'ont point ſu ſe borner? Otez de leurs écrits tout ce que la poſtérité a démenti par des preuves ſans replique, ôtez ce qu'ils ont emprunté de leurs prédéceſſeurs; que vous reſtera-t-il? Quelques faits très-imparfaitement obſervés, beaucoup de haſardés, qui bien loin de contribuer aux

progrès de l'art, éloignent l'artiſte de ſa route ou ſervent tout au plus à l'amuſer un moment, comme des feux folets diſtraiſent le voyageur & lui font oublier pour un inſtant les fatigues d'une longue route. Si cela eſt vrai, comme tout bon eſprit peut s'en convaincre aiſement, l'intérêt réel des génies les plus féconds ne ſe trouve-t-il pas dans le plan que nous propoſons ? Qu'ils parcourent les catalogues des livres eſtimés, ils verront qu'ils ont eu pour auteurs des ſavans qui ſe ſont bornés pendant pluſieurs années à cultiver des parties iſolées. Les *S. Ives*, les *maître-Jean* pour les maladies des yeux; *Heiſter* pour la chirurgie, *la Motte*, *Mauriceau*, *Levret* pour les accouchemens, &c. Voilà les monumens qui ſont entre les mains des connoiſſeurs, voilà les objets de la vénération des ſavans, ceux qui ont reculé les bornes de l'art de guérir, en nous laiſſant des faits bien ob-

ſervés & qui ſeront ſeuls eſtimés originaux ; tandis que les compilateurs, les médecins à hypotheſe, quelque ingénieux qu'ils aient été d'ailleurs, décoreront nos bibliotheques, mais ne nous fourniront preſque jamais aucun ſecours pour le ſoulagement des malheureux. La ſcience médicinale eſt une ſcience de fait : il faut voir avec des yeux très-attentifs pour en étendre le domaine. Ses parties ſont infinies, les vouloir toutes connoître diſtinctement, c'eſt ſe priver de l'honneur de l'enrichir. C'eſt une terre immenſe qu'un ſeul homme ne peut cultiver ; elle ne rend des fruits précieux qu'autant qu'elle eſt travaillée par pluſieurs bras & que chaque partie eſt cultivée ſéparément. Lorſqu'en me rappellant l'hiſtoire de la médecine, je vois que des hommes doués d'une activité rare ont laiſſé mille difficultés à débrouiller ſur les parties de l'art dont ils s'étoient le plus occupés, je ne conçois pas

comment l'on oſe embraſſer dans toute ſon étendue une ſcience auſſi ſurchargée de détails. Si l'on veut la réduire en pratique, je conviens qu'il eſt utile d'employer quelques années à l'étude générale de toutes ſes branches; mais dès les premiers pas un eſprit juſte & modéré verra l'impoſſibilité où il eſt de les poſſéder toutes auſſi diſtinctement que la pratique l'exige. La théorie de l'art roule ſur des idées abſtraites, l'eſprit peut les ſaiſir confuſément; mais lorſqu'ils faut développer ces abſtractions, les analyſer & en faire l'application, on eſt frappé des détails eſſentiels où toutes ces opérations conduiſent. Je conviens encore qu'il y a un grand nombre de connoiſſances qui, ſans être eſſentielles à l'exercice de l'art, ne doivent point s'effacer de la mémoire de l'artiſte. Ces connoiſſances fourniront des vues pour la partie que l'on a embraſſé ſpécialement; mais encore une fois elles ne doivent oc-

cuper le praticien qu'en ſecond ordre. Le fond de ſes études & de ſes obſervations doit, autant qu'il peut, rouler ſur quelques maladies plus ou moins nombreuſes, ſuivant ſes talens & ſa capacité. Tous les philoſophes conviennent que le moindre objet de l'univers peut occuper l'eſprit le plus étendu, ſans qu'il en épuiſe tous les rapports. Faiſons l'application de cette importante vérité à la médecine : quelle foule de parties qui ont chacune leur vie & leur ſyſtème, compoſent le corps humain ! Quelle multitude de modifications peut-on obſerver ſur chaque partie? Sondons les rapports de l'homme avec ce qui l'environne, quel ſera notre étonnement lorſque nous nous ſerons aſſurés par la méditation, que l'homme eſt un point ſur lequel tout l'univers agit, & qui à ſon tour étend ſes rapports juſques aux cieux? Embraſſerons-nous tous ces rapports ? Nous ne le pouvons. Efforçons nous ſeulement de contempler la chaine des rélations

phyſiques & morales de notre individu ; mais que nos méditations ne ſoient que générales. Occupons-nous en détail & dans la pratique à étendre les bornes de la partie de l'art pour laquelle nous nous ſentons le plus de goût.

Enthouſiaſte de ma profeſſion, mon imagination ſe plait à parcourir les heureux effets qui ſuivroient de près l'exécution du plan tracé par les Egyptiens. Je conſidere le théatre des travaux des médecins ſous deux points de vue. Les uns s'établiſſent dans les grandes villes, les autres dans les petites villes & dans les campagnes. Que trente médecins d'une grande ville diviſent en autant de parties toutes les maladies; que ſoutenus par les loix, ils pretent ſerment de renvoyer à leurs confreres tous les malades qui ne ſeront pas de leur reſſort; que le public ſentant l'utilité de cette diſpoſition ſe conforme aux ordonnances des magiſtrats, & au plan des médecins.

Par là tous les praticiens seront occupés, l'exercice de la médecine devenant moins étendu en sera plus facile, les malades ne seront plus les victimes d'une routine meurtriere, on ne verra plus deux ou trois médecins plus occupés à gagner de l'argent qu'à étudier dans leur cabinet, s'emparer par l'imbecillité du peuple de toute la pratique; & les autres plus instruits qu'eux, mais moins intrigans, être presque réduits, à contempler avec pitié leur bévues & leurs mépriſes.

Chaque médecin ayant peu de maladies à étudier, en poſſédera à fond tous les détails; il fera des extraits de tous les livres écrits ſur la partie qu'il aura embraſſée, il généraliſera toutes les obſervations de ſes prédéceſſeurs, il en dreſſera des canons de pratique. C'eſt ſeulement après ces travaux qu'il pourra ſe livrer à l'exercice journalier de ſa profeſſion. Ces extraits lui fourniront en peu de tems tout ce que l'on connoit

ſur tel cas propoſé, il verra d'un coup-d'œil, ſi le malade qu'il traite peut offrir de nouvelles obſervations, ſi ſa maladie & le traitement qui lui convient ſont connus. Si ayant ſuivi le même traitement le malade guérit, c'eſt un précieuſe confirmation de l'ancienne doctrine. Si la maladie étant connue, le remede ne l'eſt pas ou eſt incertain, notre praticien conduit par l'analogie appliquera le remede qui aura réuſſi dans la maladie la plus approchante par ſa nature & par les ſignes qui la caractériſent. L'eſpece n'a-t-elle pas été obſervée? Il la décrira avec ſoin, il imaginera un traitement déduit des eſpeces congéneres. Par cette méthode, tous les malades qu'il traitera lui fourniront les moyens d'enrichir ſon art ou d'en confirmer la certitude. Ces opérations lui ſeront d'autant plus aiſées qu'ayant peu d'objets à étudier, il les aura toujours préſens à l'eſprit. Ce ne ſera qu'une application ſucceſſive des mêmes

principes ; mais veut-il embraſſer toute la pratique? Premiérement il eſt difficile qu'il connoiſſe diſtinctement pluſieurs milliers d'eſpeces de maladies; ſecondement il eſt encore plus difficile qu'il faſſe l'application de toutes ces connoiſſances dans cette circonſtance donnée. Son eſprit obligé de tourner dans le même jour ſon attention ſur pluſieurs objets de nature oppoſée, ne pourra combiner avantageuſement ſes principes, pour traiter ſes malades ſelon les loix de la conſcience. Ne pouvant avoir toutes ces idées préſentes à l'eſprit, il ſera obligé de confronter les maladies à traiter, avec les obſervations de ſes maîtres. L'étude deviendra donc pour lui de néceſſité, il ne pourra lire qu'en ſacrifiant beaucoup de tems, & pour le faire avec fruit, il faudra ſe réduire à un très-petit nombre de malades. Dans ce cas ſa fortune en ſouffrira. Il ſe trouvera dans une cruelle alternative. D'un côté la bonne conſcience ac-

compagnée de la pauvreté; de l'autre, les richeſſes mal acquiſes. S'il eſt aſſez foible pour abandonner la ſaine pratique, nous le verrons généraliſant les faits, en déduire des théories arbitraires, mais commodes pour lui ſuggérer promptement les indications curatoires. Alors il pourra traiter une foule de maladies, quoique diſparates; rien ne l'arrêtera; une routine peu éclairée le mettra à même de parer à tout. Mais à quoi cette méthode pourra-t'elle conduire notre praticien? A la fortune? J'en conviens; mais à une fortune accompagnée des remords les plus cuiſans, à une fortune élevée ſur une multitude de malheureuſes victimes de ſon ignorance criminelle.

Abbandonnons ces triſtes conſéquences. Jettons un coup d'œil, ſur les médecins des petites villes & des campagnes. Le plan adopté par les Egiptiens ſeroit-il praticable pour eux? Non: au moins ſous la même forme

que celui des praticiens des grandes villes ; mais on s'en approcheroit en circonscrivant les cantons, en proportionant le nombre des médecins à celui des malades, en assignant à chacun son district. Je sais que ces médecins auroient plus de maladies disparates à observer ; mais aussi les malades seroient moins nombreux. D'ailleurs, il est de fait que l'on n'observe pas dans les campagnes, la vingtieme partie des maladies qui affligent les citoyens. Les maux des payſans sont aussi simples que leur genre de vie. Peu de maladies croniques, des maladies aigues presque toujours monotones ; voilà les bornes des travaux de leurs médecins. Pour nous résumer ; l'utilité de ce plan est démontrée par ce seul axiome, *pluribus intentus minor est ad singula sensus.* Mais son exécution est-elle aisée ? Les obstacles qui peuvent s'y opposer, partiront de trois sources : des puissances, des médecins, ou du public.

1°. Je conviens qu'il n'eſt pas aiſé, politiquement parlant, de faire agir les loix pour établir une réforme générale à cet égard. Cependant nous ſommes en droit de l'eſpérer. Nous vivons dans un ſiecle où les princes éclairés, ne ceſſent de travailler à la deſtruction des obſtacles qui s'oppoſent au bonheur des peuples. Les arts utiles ſont encouragés. Le gouvernement a porté ſes regards ſur toutes les parties de l'art de guérir; la médecine vétérinaire eſt devenue de nos jours un objet ſérieux. Nous ſommes trop convaincus de ſon utilité abſolue & rélative, pour blâmer l'établiſſement des écoles vétérinaires; mais plus pénétrés encore de la néceſſité de ſoulager les maux des hommes, ne devons-nous pas eſpérer, que le miniſtere jettera un coup d'œil ſur le triſte état de la médecine Françoiſe, qu'il en réformera les abus, & rendra aux vrais médecins leurs droits & leurs prérogatives, dont

ils se voient chaque jour dépouillés.

2°, Les médecins nous offriront les plus grandes difficultés. Guidés, comme tous les hommes, par la gloire & l'intérêt, ils s'imagineront peut-être, qu'en se bornant à un petit nombre de maladies, ils resserreront leur fortune & leurs talens. Mais leur inquiétude disparoîtra, s'ils font attention que sur ce plan, le nombre de leurs malades ne diminuera pas, & par conséquent leurs émolumens seront les mêmes; que leur gloire n'en sera que plus éclatante, puis qu'ils pourront alors exercer leur profession avec probité, & marquer chaque jour de leur vie, par des observations utiles.

3°. Le public, bien loin de s'opposer à la réforme, y applaudira avec joie. Dans tous les tems il a préféré par un sage raisonnement, les artistes qui s'étoient occupés de quelques maladies particuliéres. Con-

ſultez le noble, le bourgeois, l'artiſan, le payſan, tous vous diront: nous accordons notre confiance à un tel, parce que ſe bornant à l'étude d'une ſeule maladie, il la doit mieux connoître. En général le public préfére un rabilleur, une ſage-femme, un oculiſte, un dentiſte, un herniaire, à un chirurgien. Les charlatans mêmes ne jouiſſent d'une eſpece de réputation que par cette raiſon. Le peuple ne s'informe pas s'ils en ſavent aſſez pour pratiquer une ſeule partie de l'art, il ſuffit qu'il s'en occupent pour perſuader qu'ils la connoiſſent. On peut donc annoncer, que le public déſire la réforme que nous propoſons. Il préfere certain médecin pour le traitement de la petite vérole, un autre pour les maladies vénériennes, un autre pour celles de la poitrine. Cette diſpoſition du public à admettre notre plan, ne me ſurprend pas; il juge toujours bien, lorſqu'il peut ſaiſir les objets de ſes juge-

mens, lorſqu'il voit par lui-même. Il ne ſe trompe que lorſque l'on voit pour lui, lorſqu'il ne peut appercevoir ce qu'il doit décider.

Notre projet n'eſt point auſſi chimérique que l'on pourroit le croire. J'ai déja dit que l'un des peuples les plus ſages de l'antiquité l'avoit adoptè. Il a trouvé des approbateurs dans tous les ſiecles. Mais pour ne pas entaſſer inutilement citation ſur citation, des philoſophes en ont ſenti l'importance. Maupertuis, bon juge à bien des égards, le déſiroit avec ardeur. Quoi qu'en diſe M. de Voltaire, cette idée n'étoit pas auſſi ridicule, que celle de couvrir les hommes de poix pour prolonger leur vie. D'ailleurs, lorſque j'invite les praticiens à ſe borner toute leur vie au traitement d'un certain nombre de maladies, je n'avance que ce que les auteurs les plus recommandables ont ſouvent conſeillé. *Baglivi*, ce digne reſtaurateur de la médecine d'Hipocrate, dit poſitivement,

tivement : *Id unum præ ceteris monendum puto, ut ſcilicet unicuique medico unus duntaxat morbus toto vitæ ſuæ ſpatio tractandus commitatur.* Il deſireroit que chaque médecin ne s'occupât pendant ſa vie, que d'un ſeul genre de maladies. Ses motifs ſont très-graves : il penſe que pour traiter une maladie, il faut raſſembler une multitude d'obſervations, déduire de ces diverſes obſervations les eſpeces, les variétés, reſpectivement aux cauſes, au ſexe, au tempérament, à l'âge, aux habitudes, aux maladies qui ont précédé, aux remedes ; conſtater les effets de ces derniers, par une ſuite de faits bien vus. Tout cela, dit-il, demande beaucoup de tems, de ſagacité, de jugement, & ne peut ſe faire avantageuſement, ſi le praticien ne s'occupe pas continuellement d'un ſeul genre, ne ramene à cet objet ſes réflexions, ſes lectures &c. Il ajoute que c'eſt parce que les artiſtes n'ont pas ſuivi cette marche, que nous

n'avons aucune maladie bien développée, que l'on ne trouve dans les livres, que de l'érudition, des mots, des théories précaires; que rarement à travers ces ombres, on entrevoit quelques vues utiles, quelques observations décisives, & des indications puisées dans la nature. Il seroit trop long de rapporter ici tout ce que cet admirable auteur dit à ce sujet; il y revient sans cesse, & craint toujours d'omettre quelques réflexions utiles. Cependant, avouons-le, malgré cette respectable autorité, très peu de médecins ont eu le courage de suivre ce plan. Baglivi lui-même ne s'y est pas soumis, tant il est difficile d'adopter à la rigueur dans la pratique, ce qui nous paroît le plus utile dans la spéculation. Aussi un auteur moderne, célebre par l'excellent traité de l'abus de la saignée, s'est cru obligé de ramener les artistes vers cette vue. Il dit positivement dans le beau plan de réforme médicinale

qu'il a propoſé : *que la loi obligeroit chaque médecin à ſe borner à un certain nombre de maladies.* Le grand *Boerhave* n'avoit-il pas la même intention, lorſqu'il propoſoit à ſes éleves la méthode des Egyptiens ? M. de *Sauvages* nous apprend, qu'il n'a trouvé d'excellens matériaux de pratique, que dans les auteurs qui ſe ſont ſpécialement occupés de quelques genres de maladies.

Mais abandonnons les autorités, propoſons des exemples, ils ſont plus perſuaſifs encore. Les médecins conviennent que nos meilleurs traités de médecine pratique ont été compoſés par des praticiens, affligés des maladies qu'ils ont traitées, le *Theatrum tabidorum de Benner*, le *traité de la goutte de Sydenham* : *le traité de l'aſthme de Floyer*, & pluſieurs autres en font foi. Pourquoi poſſédons-nous ces chefs-d'œuvres ? C'eſt parce que ces médecins frappés de leurs maux, & vivement intéreſſés à ſe guérir, y ramenoient toutes leurs

réflexions, rien ne leur échappoit, leur esprit vivement aiguilloné par la crainte de la mort, observoit avec une scrupuleuse attention tous ceux qui étoient attaqués des mêmes maladies. De-là devoient naître des observations exactes, des idées claires & préciſes, des recherches pleines d'érudition, enfin tout ce qui caractériſe un bon ouvrage. Voyez avec quel ſoin *Foreſtus*, *Sauvages*, *Van-Swieten* décrivent leurs plus légeres maladies, ou celles de leurs parens. Qu'un médecin prenne la réſolution de ſe borner à un certain nombre de maladies, il ſe trouvera dans les mêmes circonſtances que ceux qui ont traité celles dont ils étoient affligés. Moins intéreſſé à la vérité, il le ſera cependant aſſez pour pouvoir tout embraſſer. L'honneur, le zele pour le bien public, la pitié, l'amour-propre, l'intérêt, tous les moteurs réunis ſoutiendront ſon émulation dans ſes recherches. Pourquoi avons-nous un excellent

traité des maladies vénériennes ? C'eſt que M. Aſtruc vouloit ſe faire un nom par cet ouvrage. Pour y parvenir il exécuta le plan qui avoit réuſſi à ſes prédéceſſeurs : lecture complette de ceux qui avoient écrit avant lui ſur ce ſujet, extraits exacts de leurs obſervations, fréquentation aſſidue des hôpitaux, recherches des vérolés de tout âge & de tout ſexe. Ces travaux continués pendant pluſieurs années ont enfin produit un chef-d'œuvre. Dans la ſuite ce ſavant aſpirant à une pratique plus étendue, entreprit de donner l'hiſtoire générale des maladies. Qu'eſt-il arrivé ? Ses traités ont diminué de valeur à proportion du nombre d'objets qu'il a embraſſé. Comparez ſes maladies des femmes avec les maladies vénériennes. Vous ſerez auſſi frappés que moi de la différence qu'on peut obſerver entre ces deux ouvrages. Parcourez l'hiſtoire de la médecine. Qui ſont ceux qui ont enrichi l'art de guérir par des découver-

tes réelles? Préciſément ceux qui ont ſû ſe borner. L'anatomie, la chymie, l'hiſtoire naturelle, la chirurgie, la médecine pratique nous en fourniſſent des exemples nombreux. Sanctorinus auroit-il créé la théorie & la pratique de la tranſpiration ſi, ſtérile compilateur, après avoir réchauffé par quelques chimeres les faits de ſes prédéceſſeurs, il avoit tourné ſa principale attention ſur d'autres objets. Pourquoi le traité du foie & de ſes maladies, publié par Bianchi, eſt-il eſtimé? C'eſt que ce ſavant s'étoit long-tems occupé de cet objet unique. Sénac nous auroit-il préſenté un ouvrage bien fait ſur le cœur, Harvei ſur la circulation & ſur la génération, Swammerdam ſur les inſectes, Muſgrave ſur la goute, Morton ſur la phtiſie, s'ils s'étoient contentés d'apprendre tout ce qui a été écrit ſur les différentes parties de l'art, & s'ils n'avoient pas abandonné toute prétention à éclaircir le corps entier de la doctrine médi-

cinale? Avouons-le: la funeſte prétention à la ſcience univerſelle eſt la ſeule cauſe de la rareté des ouvrages originaux, pleins de vues & de découvertes. Cette fureur de tout ſavoir s'eſt emparée de toutes les têtes, elle n'a jamais autant dominé qu'aujourd'hui. Les ſavans aſpirent à poſſéder la chaîne entiere des connoiſſances humaines. Dans le ſiecle paſſé, on remarquoit que des génies créateurs retomboient au-deſſous de l'enfance lorſqu'ils s'occupoient de parties étrangeres à l'objet de leurs études. Kepler qui a jetté les fondemens de la théorie géométrique des planetes, n'étoit qu'un homme vulgaire dès qu'il paſſoit aux connoiſſances phyſiques. La Fontaine, qui a preſque ſeul la gloire d'avoir éclipſé les anciens dans ſon genre ſur un objet de littérature, étoit d'une ignorance étonnante ſur tout autre ſujet que ceux dont il s'occupoit habituellement. Cependant ces hommes valoient-ils moins que nos contempo-

rains? Ils créoient dans leur genre, & nos modernes ne font que décorer les travaux de leurs prédéceſſeurs. On exprime plus ſimplement des vérités difficiles. Nos ſavans univerſels font de petites obſervations; mais avouons-le de bonne-foi, ils ne nous éblouiſſent pas par des découvertes. Ils auroient donné des leçons de belles-lettres à Newton, mais ils n'auroient pas créé la théorie de la lumiere. Ils auroient appris la phyſique à la Fontaine, mais ils n'auroient pas fait ſes fables. Convenons donc qu'en imitant la funeſte manie de Pic de la Mirandole, nos têtes deviennent paſſives, & faiſons enſorte que nos connoiſſances ſoient moins variées mais plus profondes. Bornons nos prétentions par nos talens; c'eſt par-là ſeulement que nous mériterons la reconnoiſſance de nos concitoyens.

PLAN DE RECHERCHES

Sur l'art de conserver la santé des enfans, de prévenir & guérir leurs maladies.

J'ÉTOIS convaincu de la force des raisons dévelopées dans la dissertation précédente, lorsque je me décédai en 1763 à m'affecter une branche isolée de la pratique médicinale. Je choisis celle qui étoit la plus liée à mes recherches sur les productions naturelles de nos provinces. L'art de conserver la santé des enfans & de les guérir me parut tenir à bien des égards à mon plan. D'ailleurs, mon goût me portoit vers ces objets, je dirai plus, je crus me sentir le tact, l'instinct nécessaire pour traiter avantageusement les prémices de la société. Dès ce moment je ramenai toutes mes connoissances vers cet

objet, je vis bientôt que pour procéder avec ordre, il falloit étudier l'enfant dès son origine. Le moment n'étoit point encor venu où les meres, cédant à la raison & méprisant les préjugés, devoient s'occuper de leurs enfans & leur donner les premiers soins. Il fallut donc rechercher les nourrices, je fus obligé de sacrifier à mon état, mes amis, mes rélations sociales. Je me transportai à la compagnie; là je suivis tous les enfans qui parvinrent à ma connoissance, je les étudiai sains & malades, je tins note de mes observations, je les confrontai avec celles de mes prédécesseurs, je ne tardai pas à m'appercevoir combien cette partie de l'art de guérir avoit été négligée. La nature me tenoit presque toujours un langage différent de celui de mes maitres Je crus saisir la cause de cette différence dans la difficulté des observations. Ceux qui ne l'ont pas essayé auront de la peine à croire com-

bien il eſt difficile de dreſſer l'hiſtoire de la ſanté & des maladies des enfans. Celui qui s'en occupe éprouve mille obſtacles de la part des meres, des nourrices, des nouriſſons. Ces obſtacles ſont aſſez multipliés pour décourager l'artiſte le plus paſſionné. Combien de fois n'ai-je pas été dégouté dans mes recherches, combien de fois n'ai-je pas réſolu de les abandonner? Mais il eſt difficile de lutter contre ſon goût, je ne me ſuis jamais laiſſé abbattre. Après avoir épuiſé les obſervations que me pouvoient fournir les nourrices mercenaires, je revins à la ville. Je ſuivis des enfans de tout âge, de tout ſexe, de toute condition. Non ſeulement je me ſoumis à donner à mon tour gratuitement, comme tous mes confreres, des conſultations aux pauvres; mais je reſolus de ne m'occuper que des enfans. J'écrivois, ce que je fais encore, l'hiſtoire de leurs maladies, les remedes que je propoſois. J'invitois à venir dans mon cabinet.

ceux dont les maladies demandoient de plus ſérieuſes réflexions. Je ne laiſſois échapper aucune occaſion de viſiter les enfans de la ville. Je conſultois les meres qui nourriſſoient, & je profitois de leurs obſervations. Ces recherches continuées pendant dix ans m'ont fourni :

1°. Des préceptes de diette qui conviennent aux enfans, ſuivant leur condition, leur âge, leur tempérament, &c.

2°. J'ai eu occaſion de traiter, ou au moins d'obſerver, le plus grand nombre de leurs maladies.

Je les ai étudiés ſous différens aſpects.

1°. Abandonnés aux ſoins de la nature, par l'impoſſibilité où j'ai été très-ſouvent de leur faire prendre des remedes.

2°. Sous la direction des gens hors de l'art, des apothicaires, des charlatans, des femmelettes, &c.

3°. Sous la direction des artiſtes autoriſés par les loix.

4°. Sous ma direction particuliére & ſpéciale.

Sous le premier aſpect, j'ai conſtaté par une ſuite d'obſervations, l'étendue du pouvoir de la nature dans la guériſon des maladies des enfans. J'ai ſouvent vu que cette tendre mere les guériſſoit ſeule promptement & ſûrement, en leur épargnant le déboire affreux des drogues dont on aime tant à les tourmenter. Sous le ſecond aſpect, je n'ai vu que des morts promptes, des maladies dégénérées, des tempéramens affoiblis. Sous le troiſieme, j'ai vu des ſuccès qui auroient été plus conſtans, ſi les artiſtes avoient mieux connu l'empire de la nature. Sous le quatrieme, en me pliant à ſes vues, aux ſages préceptes de mes prédéceſſeurs, & aux conſeils de mes confreres, en modifiant le tout d'après mes propres obſervations, j'ai eu quelques ſuccès. J'ai évité des douleurs aux innocens qui m'ont été confiés. Lorſque leur maladies ont

été du reſſort de l'art, je leur ai donné des ſecours dictés par l'obſervation conſtante de quatorze ſiécles. Lorſque la mort s'eſt annoncée d'une maniére déciſive ; j'ai aſſuré l'honneur de ma profeſſion par un pronoſtic raiſonné. J'ai annoncé ſans déguiſement le moment funeſte, en conſeillant aux parens de me permettre de calmer les douleurs, ſans exiger un traitement actif & douloureux. Par tous ces ſoins, je me ſuis mis dans la conſolante perſpective, de pouvoir toujours offrir aux connoiſſeurs, les dogmes les plus certains ſur la partie de l'art que je me ſuis affectée, les ayant toujours préſens à l'eſprit ſans confuſion & ſans ombre. Je n'ai point à redouter le funeſte écueil de tant de praticiens, qui, ſe laiſſant entraîner à une routine d'autant plus dangereuſe, qu'ils ne s'en apperçoivent ſouvent que lorſqu'ils ne peuvent plus revenir ſur leurs pas, abbandonnent la lente & pénible obſer-

vation, se forment des plans de curation moins compliqués, généralisent les faits, les lient à des théories arbitraires, déduisent leurs indications de ses théories. Voilà ce que l'on a fait, voilà la marche que suivront long-tems les médecins, & je le vois avec la plus vive douleur, c'est la principale cause de l'incertitude de l'art. Je dirai plus, le public est la cause des égaremens des artistes. Les préjugés les forcent à se plier à des regles qu'ils condamnent intérieurement. Mais moi, qui pense moins à lui plaire qu'à lui être véritablement utile, je suivrai sans distraction le plan que les grands maîtres ont tracé. Peu inquiet des murmures, je pratiquerai paisiblement d'après ma méthode. Mais comme elle peut paroître nouvelle, quoique très-ancienne, je dois la communiquer au public, afin qu'il puisse en pressentir l'utilité. Je puis même espérer que quelques jeunes médecins frappés de la vérité

de mes principes, les adopteront, & en feront la base de leur pratique. Quoiqu'il en soit, voici mon plan que je ne changerai jamais. Convaincu qu'il est impossible au médecin le plus laborieux, d'embrasser l'art de guérir dans toute son étendue, je ne traiterai pendant ma vie entiere, que les maladies des enfans. Ceux qui me consulteront, ne pourront m'écarter de mon objet, je renverrai sans distinction, tout ce qui ne se trouvera pas dans l'enceinte que j'ai tracée. Je dis plus encore, je connois plusieurs maladies particulieres aux enfans, dont je ne me chargerai jamais seul, parce que leur curation radicale exige la main du chirurgien. Tout cela annoncé, voici ma méthode. Qu'un enfant vienne me consulter, je le questionne avec la plus grande attention, j'écris fidélement toutes ses réponses ou celles de sa mere. Je note ce que j'observe, les symptomes, les accidens que sa ma-

ladie préſente, ſon tempérament, ſon âge, ſes relations, ſes habitudes, les maladies qu'il a déja éprouvées, &c. Cela fait, ſi les accidens ne ſont pas preſſans, je ne dicte que le régime qu'il doit ſuivre, réſervant le plan du traitement pour un examen encore plus réflechi. Dès qu'il eſt parti, je médite ſérieuſement ſur les accidens de la maladie, j'en conſtate le genre, l'eſpece, je combine le traitement, que l'expérience de mes prédéceſſeurs à confirmé, ou celui qui m'a déja réuſſi en pareil cas, je dreſſe d'après toutes ces opérations mes conſeils. J'ajoute ſans déguiſement le jugement que je porte du ſuccès, je déclare naivement ſi la maladie eſt guériſſable, ſi le traitement ſera long. Par cette méthode, j'évite le grand & dangereux inconvénient de la précipitation. Jamais l'eſprit du praticien n'eſt aſſez recueilli dans le premier moment, pour porter un jugement ſûr, qui embraſſe toutes les

circonſtances. Je ſais que cette méthode paroîtra d'abord ſinguliere; mais ſi l'on y réflechit un peu, on s'aſſurera qu'elle eſt très-avantageuſe pour les malades, & c'eſt ce que je demande. Même plan pour les malades que je viſite dans leur domicile : jamais, à moins que le cas ne ſoit urgent, qu'il ne faille parer dans le moment à un ſymptôme dangereux, on ne me voit hâter ma déciſion. J'écris jour par jour l'hiſtoire de la maladie, & je ne me décide pour le traitement, qu'après m'être aſſuré par une longue méditation, de l'ennemi que j'ai à combattre, & des armes que je dois employer. A la fin de chaque maladie, je dreſſe l'hiſtoire fidele des ſymptômes, des accidens, du bon & mauvais effet des remedes, ſur-tout des opérations de la nature; car je ſuis perſuadé que l'eſſentiel dans l'art, eſt de conſulter par une ſuite d'obſervations, l'étendue réelle de ſon pouvoir dans la guériſon des maladies. Je déclare ſin-

cérement l'iſſue de chaque maladie, ne déguiſant rien, ayant aſſuré l'honneur de l'art par un prognoſtic certain. Je ne rougirai pas, lorſque le tems en ſera venu, de communiquer au public mes obſervations, de donner ſans réſerve l'hiſtoire des morts comme celles des malades qui auront été guéris. Je me ferai un devoir d'imiter en cela le prince des médecins, & non ces praticiens d'ailleurs eſtimables, qui n'ayant publié que leurs ſuccès, ont rendu leurs obſervations ſuſpectes & inutiles pour la ſolution des grandes quéſtions, que de pareilles recueils pourroient faire naître. Quant aux remedes, je déclare que j'en employe un aſſez petit nombre, que m'étant aſſuré de l'efficacité de la nature dans la guériſon des maladies, il m'arrive ſouvent de me borner au régime approprié à l'eſpece, ſans parler une ſeule fois de drogues, ſur-tout dans les maladies aigues, qui ſont le plus ſouvent très-ſpécialement ſubordonnées à l'empire de la nature.

Quant aux croniques & dans quelques circonſtances des aigues, j'abhorre les drogues compoſées. Je n'employe le plus ſouvent que les très-ſimples & très-communes productions de nos climats: je n'ai que trop appris à fuir les drogues étrangeres, qui bonnes pour les pays qui les produiſent, n'arrivent dans nos malheureuſes contrées que frélatées, altérées, corrompues, & ſont plutôt des poiſons que des remedes utiles. La longue & pénible étude que j'ai faite des propriétés des plantes de nos provinces me fournit amplement dequoi remplir toutes les indications curatives. J'ai plus fait encore: je me ſuis apperçu dès les commencemens de ma pratique, que les médicamens d'un gout déſagréable occaſionnoient en général plus de mal aux enfans que l'on violentoit pour les leur faire avaler, qu'ils ne leur procuroient de ſoulagement. J'ai donc été obligé d'en chercher qui n'ayant ni odeur ni ſaveur bien

déſagréable, pouvoient remplir les mêmes indications, ou du moins d'imaginer des correctifs ou des excipiens aſſez efficaces pour ôter aux remedes déſagréables ce caractere. Cet objet eſt très-important pour le ſuccès & j'avoue que c'eſt peut être la partie de mes recherches, qui m'a le plus flatté, & celle qui mérite le plus l'attention des connoiſſeurs.

Voilà ce que j'ai fait juſques à ce jour. Sentant la néceſſité où étoit un médecin paſſionné pour la perfection de ſon art de ſe borner dans ſes recherches, j'ai préciſément adopté pour ma tâche la partie de l'art la plus difficile, la moins avancée & la moins lucrative. Je dis premiérement la plus difficile; les nouveaux nés ne font connoître leurs maladies que par des ſignes très-équivoques. les cris ſont leur unique langage. Il n'y a qu'un uſage bien entendu de nos ſens qui puiſſe nous faire ſaiſir le diagnoſtic de leurs ma-

ladies. Les enfans plus avancés en âge expriment très-mal le siege de leurs douleurs, l'esprit n'est pas assez développé chez eux, pour saisir les différences de leurs maladies & en rendre un compte fidele au praticien. D'ailleurs ils sont assez généralement indifférens sur leurs maux, ils nous témoignent chaque jour leur étonnement en voyant l'importance que nous attachons à leur état. Ajoutez que la nature suit pour ainsi dire une marche particuliere dans les opérations, selon l'état sain ou malade des enfans. Les remedes offrent les plus grandes différences dans les enfans respectivement à leur énergie & à leur maniere primitive d'opérer. Tous ces apperçus qui exigeroient un volume pour être présentés d'une maniere claire & accompagnée de leurs preuves, doivent faire sentir les difficultés auxquelles le médecin des enfans doit s'attendre dans la pratique. Il ne verra chez tous les auteurs que des fragmens sur l'art de conser-

ver la ſanté des enfans, de prévenir & de guérir leurs maladies; il s'aſſurera que la plupart des écrivains qui ont écrit ſur ce ſujet, ne s'en étoient pas occupés aſſez long-tems & aſſez ſpécialement, qu'ils n'ont fait que tranſporter les notions pratiques fournies par l'examen des adultes, aux maladies de l'enfance; qu'ils ont imité en cela les dogmatiques, qui deſolés de ne pouvoir remplir par l'obſervation les vuides que les différentes parties de l'art préſentent aux médecins philoſophes, ont cru beaucoup avancer que de ſubſtituer aux oracles de l'obſervation, les fruits fantaſtiques de leur imagination ? J'oſe ajouter enfin que j'ai adopté pour ma tâche une partie très-peu lucrative. Le peuple, pour qui les enfans ſont plutôt une charge qu'un ſecours, s'inquiete fort peu de les perdre. Il faut, pour ainſi dire, lui faire violence pour l'obliger à les ſoulager, & c'eſt parce que je me ſuis aſſuré de cette triſte vérité que depuis pluſieurs années je

me fais une loi inviolable d'accorder aux pauvres le tiers de ma pratique journaliere. Je suis d'autant plus porté à suivre ce plan, que le peuple néglige singuliérement ses enfans. Voilà pourquoi j'ai tous les jours sous les yeux le triste tableau d'une foule de petits malheureux énervés & affoiblis par les écrouelles, devenues incurables par la négligence des parens. Parlerai-je de raches ou d'autres éruptions répercutées, des obstructions au bas-ventre, à la poitrine, des coqueluches, des fievres lentes, des petites véroles maltraitées ou absolument abandonnées à des soins malentendus? Ce seroit un recueil lugubre que les bornes de cet essai ne me permettent pas de tracer. Mais j'en ai assez dit pour faire voir que le peuple n'estime pas assez ses enfans, pour faire de grands sacrifices dans le traitement de leurs maladies, & par conséquent pour faire comprendre à tous les jeunes médecins qui auront assez de courage pour courir dans la même

même carriere, qu'ils ne doivent pas se flatter d'arriver à la fortune, mais uniquement aspirer à la gloire d'être utiles aux hommes en perfectionant la partie la plus difficile de leur art. S'ils ont ce courage, qu'ils laissent paisiblement croasser ces vils médicastres qui voudroient lancer l'infâme & impur vernis du ridicule sur leur plan & leurs intentions. La médecine des enfans est plus vaste qu'on ne le croit communément; le médecin qui s'y est borné, doit l'embrasser dans toute son étendue; les détails les plus minutieux doivent lui être connus, & ces détails ne s'apprennent que très-imparfaitement dans les livres.

1°. Il doit connoître le tempérament des peres & des meres, leurs mœurs, leur genre de vie: tout cela influe très-efficacement sur les enfans,

2°. Il doit suivre les meres pendant leur grossesse, tenir notte des accidens qui leur arrivent; car l'étude de la médecine des enfans commence dès

les premiers jours de la conception : Il doit connoître ſuffiſamment les maladies des femmes, le régime qui leur convient.

3°. Le médecin des enfans étudiera les précieux germes de la ſociété, dès leur entrée à la vie : il obſervera attentivement tous les phénomenes qui ſe preſenteront à leur naiſſance, ce ſeul objet conduit à des details nombreux.

4°. Le nourriſſage & ſes acceſſoires offre une foule de queſtions à réſoudre. Eſt-il généralement avantageux que les femmes aiſées des grandes villes nourriſſent ? Quelles ſont celles qui peuvent le faire ? Quelles ſont les abus du nouriſſage mercénaire ? Quels ſont les moyens d'y remédier ? Quelle eſt la meilleure méthode d'alaiter les enfans ? ou plutôt, en exiſte-t-il une générale, ou chaque individu en exige-t-il une particuliere, ſelon ſon tempérament, ſes infirmités, &c ? Toutes ces queſtions n'ont été traitées juſqu'à ce jour,

que d'après des notions théoriques, & non d'après un nombre suffisant de faits biens observés, le doute en tête & sans partialité.

5°. Le sevrage demande encore plus de préceptes. Quels sont les phénomenes qui suivent nécessairement la cessation du lait ? Quels sont les alimens convenables à l'enfant nouvellement sevré. Là se présentent en foule les maladies qui le menacent, les moyens de les prévenir, &c.

6°. Après le sevrage, commence l'enfance proprement dite. Il faut déterminer, d'après l'observation, la méthode la plus avantageuse de vêtir, de nourrir, d'instruire, d'exercer les enfans; la concurrence pour l'établissement des dogmes utiles, une multitude de connoissances, &c.

L'infraction d'une seule loi, est punie par la mort, ou par la dégradation de l'individu. Si les parens qui ne suivent qu'une routine aveugle, ouvroient nos archives, ils frémiroient à la vue des maux qu'ils pré-

parent à leurs enfans. Citoyens ! voulez-vous que votre médecin des enfans accumule les matériaux néceſſaires pour jetter la baſe de l'immenſe édifice qu'il faut élever ? Aſſurez-vous de ſes mœurs, de ſes talens, de ſon goût pour cette importante partie de l'art ; connoiſſez ſes reſſources, & ſur-tout ſa probité, & alors, livrez-lui votre confiance. Vous verrez l'art d'élever médicinalement vos enfans, & de les guérir, avancer à grands pas vers ſa perfection. S'il ne connoit d'autre plaiſir que l'exercice de ſa profeſſion, ſi l'étude des objets de ſes recherches, loin de lui paroître pénible, lui eſt agréable, il pourra aiſément vous ſeconder. Tout ſon art ſe réduit à deux parties générales, prévenir les maladies & les guérir. La premiere eſt la plus certaine, la ſeconde eſt très-peu avancée & offre une multitude de difficultés à vaincre. Juſqu'à ce jour, l'art de conſerver la ſanté des enfans & de prévenir les maladies n'a pas même

été ſoupçonné exiſter, on n'a ſuivi qu'une routine de tradition. On n'a jamais penſé que les médecins poſſédoient un corps de doctrine très-ancien & très-certain à bien des égards. Cependant il eſt démontré que cet art exiſte, que ſi les hommes vouloient ſe ſoumettre à ſes loix, ils éviteroient une grande partie des maux qui les affligent. C'eſt cet art important, que le médecin des enfans eſt appellé à pratiquer. Pour le faire avec avantage, il doit établir des abonnemens pour les enfans en nourrice. Cet établiſſement comprend deux claſſes: 1°. les enfans nourris dans les villes par les meres, 2°. les enfans nourris à la campagne par des nourices mercénaires.

Une femme ſe croit enceinte, elle fait appeller le médecin des enfans, lui confie ſon ſecret, le prie de donner ſes ſoins au tendre fruit de ſon union. Celui-ci qui ſait très-bien que la partie de l'art la plus certaine, la plus conſolante, a pour but de pré-

venir les maladies, l'enrégiſtre dans ſon catalogue, lui promet de veiller ſur ſon enfant, dès ce moment juſqu'à l'age de puberté.

Pour cela il s'engage à viſiter la mere pendant ſa groſſeſſe au moins une fois par ſemaine. Il lui fera voir, qu'elle peut ſans gêne ſe plier à des conſeils ſimples mais néceſſaires pour jouir pendant neuf mois d'une ſanté ferme & ſtable. Il lui fera connoitre les dépendances qu'elle a avec ſon fruit, les maux qui les menacent l'un & l'autre, les moyens de les prévenir. Aux idées médicinales ſuccederont des réflexions qui feront les germes précieux d'une éducation bien entendue. A la naiſſance de l'enfant, nouveaux ſoins de la part du médecin : il s'agira d'apprendre à la mere à regarder l'accouchement comme une ſimple opération de la nature & non comme une maladie, à prouver combien cette tendre mere opere avec ſureté ſans le ſecours de l'art, faire voir qu'un très-petit nombre de femmes

périſſent dans l'accouchement, que c'eſt toujours ou par leur faute ou par celle des perſonnes qui les dirigent; qu'excepté les vices de conformation qui peuvent être annoncés par l'artiſte, très-peu de femmes périroient ſi elles ſe ſoumettoient à la marche de la nature. Ce médecin qui aura étudié toutes les reſſources de l'art d'accoucher, & qui par-là pourra juger ceux qui le pratiquent, donnera des avis utiles ſur le choix des artiſtes qui méritent la confiance. Témoin de l'accouchement, il pourra être de quelque utilité au praticien qui en ſera ſpécialement chargé; non qu'il connoiſſe mieux que lui les reſſources de ſon art, mais parce qu'étant ſpectateur de ſang froid, il aura plus de préſence d'eſprit pour rappeller à la mémoire de l'accoucheur les moyens indiqués pour le cas préſent. Ce médecin donnera des avis pour les premiers ſoins qu'exigent les enfans, il apprendra à éviter ces pratiques ſuperſtitieuſes qui deshonnorent la ré-

ſon, & les pratiques purement philoſophiques que la ſaine doctrine médicinale proſcrit ou comme inutiles ou comme nuiſibles. Il fera voir qu'un petit nombre de préceptes généraux ſuffiſent, il en fera ſentir la bonté, en prouvant qu'ils ſont emanés de l'obſervation des opérations de la nature, gravées en caracteres ineffaçables dans l'ordre des animaux qui par leur conſtitution phyſique tiennent de plus près à l'eſpèce humaine. Ces préceptes ſuivis dans les différens périodes de l'enfance préſerveront les germes de la ſociété de la plupart des maladies qui les détruiſent ſi ſouvent ſous nos yeux.

Ce médecin apprendra aux meres à connoitre le caractere & le tempérament des enfans; il fera voir que l'éducation bien entendue commence dès la plus tendre enfance, que l'ame ſuivant les développemens du corps, participe à ſes foibleſſes & à ſes défauts; & partant de ce principe, que l'éducation ſe trouve étroitement liée

aux préceptes de la médecine bien compriſe, il fera l'hiſtoire des travers que les hommes ont adopté en abbandonnant les ſentiers de la nature, il apprendra aux meres à ſaiſir les germes des maladies, à en avertir l'artiſte afin de les déraciner dès leur principe, ſans altérer le tempérament des enfans. Chaque jour ſera pour les meres qui aſpirent à s'inſtruire une leçon utile, dans laquelle le praticien en s'inſtruiſant lui-même, leur apprendra à tirer le parti convenable de leurs obſervations. Vêtement, nourriture, inſtruction, domicile, tout ſera le ſujet d'une ſuite de converſations utiles. Quant aux meres qui par des raiſons plauſibles, ſoit politiques ou phyſiques, ne peuvent nourrir leurs enfans; ce médecin leur apprendra à connoître celles à qui elles doivent donner leur confiance. Il leur fera voir que les caracteres d'une bonne nourrice ſont faciles à ſaiſir, qu'ils ſont confirmés par l'expérience de pluſieurs ſiecles. Il pourra par ſes ré-

relations leur indiquer celles qu'il croira propres à remplir dignement la noble fonction du nourriſſage. là ſe rapportent pluſieurs objets à examiner. La nourrice vit-elle dans une honnête aiſance ? A-t-elle des mœurs, de la religion, de la probité ? Eſt-elle ſaine ou attaquée de maladies qui peuvent influer ſur ſon nourriſſon ? Son lait eſt-il de bonne qualité abſolument, & par rapport au tempérament de l'enfant ? Eſt-elle d'un caractere doux, ſuſceptible d'attachement ? Habite-t-elle un village ſalubre, ou infecté de miaſmes meurtriers ? Tout cela mérite d'être obſervé par le médecin des enfans, c'eſt la partie la plus pénible de ſon travail. Il faut qu'il connoiſſe particulierement les villages qui avoiſinent la ville, leur ſituation, les qualités de l'air qu'on y reſpire, les eaux, les reſſources des habitans, leurs mœurs. L'enfant parti, il ne doit pas l'oublier, il faut qu'il établiſſe des correſpondances dans le village de la

nourrice, afin d'en avoir des nouvelles non ſuſpectes; il doit s'engager à le viſiter lui-même une fois tous les mois, il faut qu'il donne des préceptes ſimples & abrégés à la nourice, rélativement au tempérament du nouriſſon, qu'il l'oblige par careſſes ou par menaces, à l'avertir au moindre commencement de maladie, qu'il ait le courage de partir, dans quel tems & quelle ſaiſon que ce ſoit, *occaſio præceps.* Tout cela exige des ſoins, des attentions, des peines, & c'eſt à cette occaſion que les connoiſſeurs ſentiront combien il eſt avantageux, que le médecin des enfans ſoit amateur paſſionné de l'hiſtoire naturelle, des plantes, des minéraux de ſa province. S'il a ce goût, s'il s'eſt ménagé comme un délaſſement cette eſpece de travail, il n'héſitera pas à partir même dans le cœur de l'hiver. L'idée d'acquérir une nouvelle obſervation ſur les maladies des enfans, la conſolante perſpective de ſoulager un malheureux, celle de pouvoir faire quelques dé-

couvertes sur les plantes, les minéraux, l'obligeront à monter à cheval en tout tems. Mais il doit se souvenir que la gloire d'avoir fait le bien, doit être son premier mobile, que l'intérêt n'est qu'un accessoire très-subordonné au premier. Si donc il met ses services à haut prix, les parens même opulens ne le feront point partir, les enfans ne sont pas assez précieux dans l'opinion générale, pour que l'on sacrifie des sommes pour les sauver. Il bornera donc ses honoraires à un prix modique. Il seroit même à souhaiter, que lorsqu'un bourgeois aisé le feroit partir, ce médecin pût commodément en instruire les plus pauvres, afin qu'ils lui donnassent la liste de leurs enfans nourris dans le même village. Il ne lui en coûteroit pas beaucoup pour visiter cinq ou six enfans, sur tout s'ils étoient dans le même lieu. Cet objet très-important, méritera peut-être un jour l'attention du ministere public. Alors il seroit très-aisé de

prendre des arrangemrns utiles, pour les enfans du peuple, comme je l'ai fait voir dans mon eſſai ſur la dépopulation cauſée par les nourices mercénaires. (*a*)

Le plan que nous venons d'expoſer effraye la pareſſe; mais quand un artiſte viſe aux découvertes qui tiennent au ſoulagement des miſeres humaines, rien n'eſt capable de l'arrêter. Que feroit-ce ſi le miniſtere s'occupant des travaux de ce praticien, le ſecondoit dans ſes recherches, en l'obligeant, par une penſion proportionnée à l'ambition la plus bornée, à ſe dévouer abſolument & ſans réſerve au ſervice des enfans du peuple, plus précieux à l'état, que ceux des riches, à qui les ſecours ne manqueront jamais. Excité par l'honneur, ſa vie ne ſeroit plus qu'une ſuite de

(*a*) Imprimé à la ſuite de l'édition que j'ai publiée des opuſcules de M. de Sauvages, chez veuve Réguillat à Lyon.

recherches pénibles, il eſt vrai, mais qui, bien loin de l'arrêter, ſeroient le plus ſouvent la ſource des plaiſirs les plus purs. Les ſages le ſavent, les artiſtes, dans tous les genres, ont des ſenſations délicieuſes, qui ſeroient des germes de douleur pour tout autre.

Mais pour revenir à notre objet; on ne peut eſpérer du médecin des enfans, qu'il étende ſes travaux pour la campagne dans un grand éloignement. Spécialement deſtiné pour le ſervice de la ville, il ne peut donner à la campagne que deux demi-journées par ſemaine. En partant de ce principe, il n'eſt pas poſſible qu'il étende ſes ſoins au-delà de trois lieues à la ronde. Il eſt vrai que le plus grand nombre des enfans des perſonnes aiſées, ſont mis en nourrice dans ce diſtrict.

Voilà en général ce que le médecin des enfans doit faire, & comment le public peut ſeconder ſes vues. Non-ſeulement je crois que

dans une ville considérable, un médecin, en se bornant à cette seule branche de l'art, a de quoi s'occuper toute sa vie ; mais je soutiens que pour l'exercer comme il faut, il faudroit, dans une ville comme Lyon, dix médecins uniquement occupés de cet objet. Ceux qui savent que cette ville renferme plus de cent trente mille ames, que les enfans depuis la naissance jusqu'à la puberté, forment au moins un sixieme de ce nombre, que c'est l'âge le plus sujet aux maladies, sentiront la vérité de cette assertion ; mais ils s'en convaincront encore mieux en apprenant ce que doit faire un médecin qui veut se rendre utile. C'est par-là que je finirai.

J'ai appris par une longue expérience, qu'il falloit non-seulement se borner, quant à la nature des objets de nos recherches, mais encore quant à leur nombre. Je crois que nos connoissances sont d'autant plus distinctes, qu'elles roulent sur un plus petit nombre d'objets. C'est ce qui

m'a déterminé depuis pluſieurs années à me borner pour la théorie de la médecine, à l'étude particuliere de l'hiſtoire naturelle de la province, parfaitement indifférent ſur les productions étrangeres. Je me ſuis perſuadé que quelque activité qu'un ſeul homme ait reçu de la nature, elle ne lui ſuffira pas pour parcourir toutes les ſubſtances qu'elle produit autour de lui. Auſſi proportionnai-je mes méditations ſur les corps naturels à leur utilité réelle. Les alimens, les remédes que produit notre province, m'intéreſſent. Je ne ceſſe de les contempler. Les ſubſtances purement curieuſes, comme les plantes non uſuelles, les inſectes, une partie des minéraux ſervent à mes récréations je les examine avec plaiſir dans mes momens de loiſir; mais ils ne prennent rien ſur les occupations directement conſacrées à mon état : je les abandonne ſans regret lorſque l'utile m'appelle.

J'ai la même précaution pour la pratique.

Non content de m'être borné à la médecine des enfans, j'ai réſolu de ne me charger que d'un très-petit nombre de malades. Je penſe comme pluſieurs célebres médecins, qu'un praticien ne peut traiter méthodiquement en ville plus de dix malades par jour. Ce n'eſt pas aſſez de faire des viſites, de monter dans les appartemens, il faut ſe rendre compte des maladies, les confronter avec ſon expérience, avec celle de tous ſes prédéceſſeurs. Il faut ſaiſir les analogies pour adopter les ſecours les plus avantageux. Tout cela exige des réflexions, du tems, de la patience. Je dis plus encore, je ne crois pas que l'on puiſſe dans la même journée commencer plus de cinq maladies graves. Si j'en ai aſſigné dix, c'eſt que j'ai égard à celles qui ſont en train, qui approchent de leur terminaiſon, & à celles qui étant très-communes, & par conſéquent fort connues, exigent moins de tems.

Je ne prétends point cependant blamer les praticiens qui ſe chargent d'un plus grand nombre de malades. Je ne parle ici que pour ceux qui ont réſolu que toutes leurs opérations ſoient marquées par des obſervations utiles à leurs ſucceſſeurs, qui réuniſſant ſans ceſſe l'étude du cabinet avec la pratique, ſont plus occupés à vérifier les richeſſes réelles de l'art, à augmenter le tréſor des faits, qu'à accumuler ce qu'on appelle de l'or.

Voilà, je le répéte, la ſeule méthode de perfectionner la médecine pratique. Il eſt vrai que cette marche eſt lente & pénible; mais c'eſt la ſeule qui puiſſe contenter un artiſte qui aime ſon état. C'eſt la ſeule que j'ai ſuivi juſqu'à préſent, & que je ſuivrai toute ma vie. Je déclare donc que ſi jamais on peut me convaincre d'avoir traité plus de dix malades par jour, & de m'être étendu au-delà des bornes que je me ſuis preſcrites, c'eſt-à-dire, de ne m'être pas occupé ſpécialement des maladies des

enfans ; on peut dire ſûrement que je ſuis devenu routinier, que je traite mes malades ſans réflexion ; par-là même, que j'ai abandonné toute prétention à perfectionner les branches de la médecine que j'ai embraſſées. En effet, ſi on fait attention qu'un médecin qui aſpire à cet honneur, doit avoir les plus grandes vues, dût-il ne pas réuſſir dans l'exécution, il aura toujours été très-utile s'il a le courage de tracer le plan des ouvrages qui nous manquent ſur l'art de conſerver la ſanté des enfans, ſur les moyens de prévenir & de guérir leurs maladies.

1°. Il doit lire avec la plus ſévere attention, tout ce qui a été publié ſur cette partie de l'art ; il doit paſſer tous les dogmes à la balance d'un ſage pyrrhoniſme, diſpoſer chaque propoſition & ſes preuves, en ſuivant leurs différens degrés d'utilité & de certitude.

2°. Il doit faire remarquer les vuides qu'on obſerve dans la chaîne

des vérités médicinales ; discuter avec la critique la plus sévére, toutes les assertions de ses prédécesseurs ; faire connoître les canons de pratique émanés de l'observation, & ceux qui tirent leur origine des principes purement théoriques ou rationnels.

3°. Démontrer combien les connoissances médicinales sont peu avancées, sur les propriétés des alimens & des médicamens, sur-tout pour ce qui se rapporte aux maladies des enfans. Il fera voir qu'il n'y a peut-être pas un seul dogme qui ne puisse être ébranlé par un pyrrhonisme bien dirigé.

4°. Cette considération l'obligera à vérifier tous les faits.

Guidé par l'analogie & l'empirisme rationel, il ne laissera échapper aucune occasion de dissiper l'incertitude qui couvre la partie de l'art qu'il a choisie pour la cultiver.

5°. Ce travail soutenu pendant plusieurs années, lui procurera peut-être assez de matériaux pour composer

plusieurs ouvrages sur des plans absolument neufs. 1°. L'histoire de l'enfance, considérée anatomiquement, physiologiquement, &c. 2°. L'art de conserver la santé des enfans. 3°. L'histoire de leurs maladies. 4°. Les moyens de les guérir, c'est-à-dire l'histoire des corps qui peuvent les affecter, leurs propriétés, &c.

Mais pour pouvoir simplement présenter l'ébauche de ces ouvrages, conformément aux séveres loix de la logique médicinale, il faudroit que cet artiste eût toutes les facilités pour suivre ses recherches sans distraction. Il faudroit qu'il pût éviter la perte du tems, qui n'est que trop fréquente dans la pratique journaliere, sur-tout lorsqu'on s'éloigne un peu du service des pauvres & du peuple.

On s'imagine que les vrais médecins, ceux qui tout entiers à leur état, regrettent les momens qui les éloignent de l'étude & de l'observation, recherchent avec empressement ce que l'on appelle les riches malades. Il n'en

eſt rien. Les gens opulens paient mieux, il eſt vrai, que le peuple ; mais ils nous font acheter bien chérement nos honoraires. Ce n'eſt que chez eux qu'il faut ſatisfaire les malades, contenter les gardes, les miniſtres ſubalternes ; plaire aux amis, aux commeres ; répondre à chacun ſelon ſon goût & ſa façon de voir. Combien de fois l'artiſte n'eſt-il pas obligé de s'abaiſſer pour ſe plier aux petites menées des aſſiſtans ? Combien de fois n'eſt-il pas obligé de prodiguer les riens, les petites théories, pour ſatisfaire aux queſtions d'un chacun ? Chaque viſite qu'il fait dans les bonnes maiſons lui dérobe des heures précieuſes qu'il auroit pu mieux employer à obſerver des malades, à étudier, à méditer ſur ſes obſervations. Voilà pourquoi vous verrez ſouvent dans les grandes villes des médecins très-inſtruits, éviter d'exercer la médecine dans les meilleures maiſons, préférer le ſervice des pauvres & du peuple, à celui des

grands, des gens opulens. Ils assurent même, & cela est vrai, qu'indépendamment de l'économie du tems, leurs honoraires sont assez considérables pour leur procurer un revenu capable de satisfaire leur ambition.

Mais je dis plus encore : l'exercice de la médecine chez le peuple, n'est peut-être pas le plus avantageux pour les progrès de l'art. Supposons un médecin passionné pour son état. Cet homme ne visera certainement pas à accumuler des richesses. Son ambition le portera uniquement à desirer des moyens de s'instruire. Je n'en connois pas de plus sûr que le service des hôpitaux. J'ai toujours pensé que ces maisons publiques seroient les vraies retraites des praticiens dévoués au bien public, si elles étoient dirigées suivant les préceptes de la saine médecine. Mais peut-on se flatter que les administrateurs des hôpitaux adoptent jamais le plan le plus avantageux à leurs malades & au public ?

TABLE

DES CHAPITRES ET ARTICLES

SUITE DE LA SECTION V.

CH. III. *Moyens de rendre la médecine auſſi certaine qu'elle peut la devenir.* 3

Premier moyen de perfectionner la médeciné. Dreſſer une hiſtoire fidelle de tous les phénomenes de la ſanté. 10

Second moyen. En compoſant l'hiſtoire des indiſpoſitions, créér l'art de prévenir lés maladies. 18

Trôiſieme moyen. Réduire l'art de guérir à la plus grande ſimplicité. 31

CH. IV. *Réformes politiques.* 55

Edit du roi Louis XIV. 57

SUPPLEMENS. 134

Lettre d'un médecin, à ſon fils. 152

Préleçon, contenant des vues générales ſur la médecine. 189

Diſſertation ſur la néceſſité d'obliger les médecins. à cultiver ſpécialement un petit nombre de maladies. 220

Plan de recherches ſur l'art de conſerver la ſanté des enfans, de prévenir & guérir leurs maladies. 249

Fin du troiſieme & dernier Volume.